Les dynamiques locales d'écriture publique sur Brest et Vandœuvre lès Nancy : L'expérience des *Places Publiques Locales*

Étude du MARSOUIN
Conduite par l'équipe :
CRAPE/ONTICM de l'IUT de Lannion

Décembre 2005

Les dynamiques locales d'écriture publique sur Brest et Vandœuvre lès Nancy : L'expérience des *Places Publiques Locales*

GIS. MARSOUIN

Laboratoire :
CRAPE/CNRS-UMR 6051
IEP/Université Rennes 1

Équipe :
CRAPE/ONTICM
IUT de Lannion

Travaux menés en 2005 par Olivier TREDAN
sous la direction de :
Daniel THIERRY, Denis RUELLAN, Jean-Jacques MONNIER

Table des matières

Introduction

Le développement des usages de l'Internet a fait émerger l'importance des dynamiques d'auto-publication (blogs) ou de co-publication. Caractérisé par la simplification des logiciels de publication, ce nouvel essor de l'Internet est marqué par l'importance des sites personnels ou collectifs dans divers domaines, de la diffusion de l'intimité dans l'espace public aux sites favorisant l'expression des citoyens.

C'est ce développement qu'il convient d'interroger, à la fois dans une dimension spatiale et temporelle. Spatiale, puisque le renouvellement institutionnel favorisant l'exercice d'une citoyenneté active s'ancre dans un local pratiqué. Temporelle, puisque l'expression citoyenne n'est évidemment pas chose nouvelle apparue *ex-nihilo,* que ce soit par la mise en œuvre d'un dispositif législatif ou par la diffusion des usages de l'Internet. Les formes de l'expression citoyenne sont multiples et variées comme le laisse entrevoir le terrain brestois. Face aux sites Web d'expression publique perdurent des supports médiatiques plus traditionnels (gazettes de quartiers, télévision locales…). Le véritable phénomène à étudier serait alors le passage d'un mode de communication à l'autre. Dans quelle mesure les actions publiques en faveur de la diffusion d'un objet technique ont changé les habitudes de publication ? Comment se déroule ce passage ; si passage il y a ? Ou au contraire, quelles sont les résistances qui se jouent autour de la diffusion des usages de la co-publication ?

La démarche de *Place Publique* dans un cadre localisé, Brest et Vandœuvre-lès-Nancy, interroge les dynamiques d'expression citoyenne dans un processus de transcription des paroles citoyennes en ligne. La présente étude a en effet pour fonction de mesurer la pertinence des outils utilisés pour favoriser cette prise de parole publique. Les évolutions observables dans les dynamiques de production de l'information et dans les modalités de mise en circulation permettent ainsi d'interroger à la fois l'ergonomie des produits mis en place, mais aussi les représentations quant à la prise de parole en ligne. L'hypothèse induite est une perception d'un support médiatique adapté en fonction de la finalité de la publication.

La position de l'association *Place Publique* soulève ainsi une série d'interrogations. Elle est porteuse d'une double expertise. Elle forme le public aux techniques d'écriture journalistique, puis les encadre dans un espace de publication centré sur les villes, les *Places Publiques Locales*. Le rapport idéalisé au journalisme, cheville ouvrière de la démocratie, va structurer les expérimentations menées sur les deux terrains. Le préalable à l'écriture publique en ligne est en effet la formation aux règles de la pratique journalistique. L'observation des pratiques d'écriture développées par les *écrivants* publics dans les quartiers permet alors de mesurer les écarts entre les velléités de *Place Publique* de former un public à l'écriture journalistique et les attentes d'un public majoritairement investi dans l'espace public local. La démarche de l'association prétend renforcer l'efficacité rédactionnelle des rédacteurs locaux par l'acquisition de savoir-faire développés dans un cadre professionnel.

La fonction de l'écriture publique se retrouve interrogée dans un cadre localisé. Il est en effet nécessaire d'appréhender les démarches d'écriture publique dans le cadre de la ville, notamment en prenant en considération les différentes territoires intermédiaires qui la composent. Le cas brestois nous apprend effectivement le développement de démarches dans un cadre de proximité, où se développent des réseaux sociaux autour d'un vécu et d'une identité de quartiers partagés. Moins qu'une démarche journalistique, la fonction des écrits de proximité assurerait une double fonction : celle de la représentation d'intérêts localisés et de l'entretien d'identités particulières, au sein d'espaces publics autonomes. Dans cette veine,

nous émettrons que cette expression publique nécessite au préalable un processus de légitimation de ces *écrivants* ; récusant par la même l'idée d'une expression publique généralisable.

L'expérimentation de *Place Publique* interroge les processus d'une expression publique en ligne, dans le cadre d'espaces de publication préalablement développées :

- Elle interroge les résistances face à la diffusion des usages de l'Internet, observables en particulier chez des acteurs insérés dans un tissu social peu propice à l'appropriation de l'Internet ;
- Elle met en lumière les contradictions inhérentes entre la mise en place d'un cycle de formations en vue de l'adoption des règles journalistiques et des acteurs qui cherchent partiellement à se départir d'un modèle d'écriture normé ;
- Le développement de l'écrit public dans le cadre de territoires interroge l'unicité de l'espace public local. La démarche de *Place Publique* repose effectivement sur le présupposé d'un contexte local pacifié, marqué par l'absence de tensions internes à la Ville.

Penser l'espace public local, singulier ou pluriel ?

Réfléchir sur les dynamiques d'écritures publiques et plus largement l'expression citoyenne ne peut bien entendu faire l'économie d'une réflexion sur la démocratie locale. Il ne va effectivement pas de soi de découpler ces écrits des initiatives menées en faveur de la consultation des habitants, quelques soient les formes et modalités choisies. L'information produite, émanant de collectifs ou d'institutions publiques, joue un rôle éminemment important dans la structuration d'un espace public local. Les procédures de consultation mises en place jouent un rôle d'évacuation de la conflictualité[1]. De plus elles favorisent les procédures d'institutionnalisation de collectifs au sein d'un espace publique « légitime ». Mais l'expression citoyenne ne peut se résumer à cette seule dimension procédurale.

Bien au contraire, l'analyse de l'écrit public, sous son double statut d'action publique et d'initiatives des citoyens, nécessite de prendre en compte les multiples manières dont les acteurs définissent, perçoivent et pratiquent leur engagement dans l'espace public, tout autant que leur appartenance à des collectifs. Cette approche nécessite alors de prendre en compte les obstacles rencontrés par ces acteurs et les possibilités qu'ils créent. Les dynamiques ainsi développées doivent nécessairement être prises en compte avec leur contexte de production. Cet ancrage local structure et alimente les processus de production, de même qu'elles influent sur la perception de l'espace local. Cette remarque aboutit nécessairement à affirmer l'importance des territoires de proximité, territoires vécus, dans les processus de production de contenu médiatisé.

Il est effectivement aisé de postuler l'existence d'un espace public, révélé par procédures institutionnelles mises en œuvre. Le singulier ici s'impose pour caractériser les démarches développées : Conseils de quartier, groupe coopératif autour de la diffusion de la culture numérique ou *Place Publique*. Or, l'observation des démarches d'écriture publique laisse davantage supposer une multiplicité d'espaces publics locaux, en particulier dans le cas brestois. Néanmoins, notre problématique n'est pas d'analyser directement ces espaces

1 Marie Héléne BACQUE et Yves SINTOMER, « L'espace public dans les quartiers populaires d'habitat social », in Catherine NEVEU, *Espace public et engagement politique*, L'Harmattan, 1999, pp. 115-148.

publics en action[2]. Nous cherchons davantage à montrer l'importance du rôle de l'information produite et mise en circulation dans un espace social restreinte. Cette circulation réticulaire – notamment par ce que l'information transite par des relais sociaux de proximité – aboutit à la structuration d'espaces publics locaux relativement autonomes, où se conjuguent affirmation de collectifs particuliers à travers la reconnaissance de l'action menée par le collectif et par la collectivité élargie.

Dans ce sens, l'espace public local constituerait moins une scène unifiée et animée par le pouvoir local que des théâtres autonomes de luttes où les groupes cherchent à assurer leur reconnaissance. L'espace public pris dans le sens d'une scène d'apparition nécessite alors de prendre les acteurs sociaux en leur qualité d'agents, non pas uniquement considérer les *écrivants* publics comme parfaitement rationnels dans leurs moyens et leurs fins, mais que leur action est également influencée par leur position occupée dans l'espace social. Il est alors nécessaire de ne pas s'intéresser uniquement aux motivations exprimées par les acteurs, mais également aux systèmes de représentation qui conditionnent leurs actions. De quelle légitimité disposent les acteurs en présence ? Dans quel cadre et par quel processus est-elle socialement construite ?

Cette caractéristique de l'espace local divisé en espaces publics locaux relativement autonomes, au sein desquelles se construisent et se résolvent des problèmes publics de proximité, interroge de la sorte la démarche *Place Publique* au niveau local. Dans quelle mesure le projet est-il adapté au terrain local. Ou plus exactement, nous émettons l'hypothèse d'un modèle d'organisation éditoriale qui repose sur une gestion centralisée en inadéquation structurelle avec les réalités d'une prise de parole publique autonome et décentralisée. En d'autres termes, la négation des spécificités des initiatives prises dans les espaces de proximité aboutirait à une autre négation de la part des acteurs investis dans ces micro-territoires. De ce point de vue, le point de cristallisation se concentre autour du concept de « refus d'auto-promotion » posée par *Place Publique* comme préalable à toute démarche journalistique, alors que cette même auto-promotion (ou plus exactement auto-valorisation) constituerait la raison d'être de l'investissement des *journalistes amateurs*. *Place Publique* constituerait davantage une scène de médiation au sein de l'espace public local en vue de mise à l'agenda de problèmes publics et de théâtre pour la mise en visibilité d'actions collectives, qu'un espace où pourrait se créer *ex-nihilo* une nouvelle forme d'expression citoyenne, basée sur un investissement distancié à l'égard de toute participation à des réseaux de sociabilité.

Les nécessités d'une mise en perspective des politiques locales

La démarche de *Place Publique*, couplée d'une action publique visant à développer l'écrit public en ligne, nécessite une mise en perspective. Cette prise de distance permet de mieux cerner le processus de production d'une action publique particulière. Cette déconstruction vise à mettre en lumière le rôle joué par chacun des participants.

Dans le contexte localisé brestois, l'élu référent pour la mise en œuvre d'une politique publique en faveur d'une citoyenneté active se retrouve en position de médiateur[3]. Dans cette perspective théorique, les médiateurs, individus ou institutions, sont entendus comme des

2 Voir dans ce cas Loïc BLONDIAUX et Sandirne LEVEQUE, « La politique locale à l'épreuve de la démocratie. Les formes paradoxales de la démocratie participative dans le XXème arrondissement de Paris », in C. Neveu, op. cit., pp. 17-82.

3 Nous faisons ici référence à la sociologie de la traduction. (Hugh AITIKEN, *Science, technique et économie, pour une problématique de la traduction*, in Réseaux, n° 60, 1993, pp. 61-85) Dans une veine théorique avoisinante, Pierre MÜLLER et Bruno JOBERT, *L'Etat en action*, PUF, 1985.

« *agents du transfert, les traducteurs qui permettent [à des univers sociaux] de se parler l'un à l'autre. […] Chacun à leurs manières, ils ont été des traducteurs, prélevant des informations dans une sous-culture et les transformant en données compréhensibles pour une autre.*[4] »

Cet acteur central dans le développement dans l'action publique en faveur de l'appropriation sociale des nouvelles technologies se retrouve ainsi aux frontières de trois univers sociaux. Universitaire, il occupe une fonction de directeur de la formation au sein de l'ENSTB [*Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne*]. Politique, il est élu Vert et adjoint au maire de Brest (démocratie locale, citoyenneté et nouvelles technologies). Associatif, on le retrouve proche du tissu associatif local et co-fondateur d'associations nationales, dont l'action est centrée sur la diffusion des usages de l'Internet (*I3C*, *Créatif*…).

Le caractère pilote de la ville de Brest en matière de diffusion des usages de l'Internet peut ainsi s'analyser à travers ces différentes fonctions occupées. L'action mise en œuvre s'affiche ainsi comme le résultat des transferts d'informations d'un système à l'autre[5]. Ce transfert se concrétise par une activité de décodage et de recodage d'informations propres aux différents systèmes. Sa proximité cognitive avec les aspects techniques et stratégiques de l'Internet (connaissance et maîtrise des outils logiciels ou militant en faveur de la non-brevetabilité des logiciels libres) lui permet d'influer sur l'action publique locale. Plus précisément, il agit comme un traducteur, au sens de vulgarisateur, de l'information propre à l'univers de l'Internet citoyen vers l'espace politico-administratif local. Ces mêmes interactions se développent en lien avec les autres univers et interagissent, secteur associatif (« société civile ») et sphère politico-adminsitrative, à l'échelle de Brest.

Ces dynamiques de traduction s'inscrivent dans un double flux d'informations d'un espace social autonome à un autre, dans un mouvement rétroactif entre local et global. Le local, ici le contexte administratif et social brestois, sert de terrain d'expérimentation pour une mise en œuvre d'une politique locale, dont l'idéologie s'inspire des argumentaires développés dans le cadre de forums et d'arènes nationaux[6]. Local et global rétroagissent à travers ce flux d'informations, où l'information globale se transforme en actions locales, et où l'observation des expérimentations locales alimente une réflexion globale.

Concernant l'action mise en œuvre autour de l' « écrit public », la fonction de médiateurs occupée entre plusieurs systèmes s'appuie sur d'autres médiateurs, secondaires, au sein de systèmes plus spécialisés. Localement (par exemple, l'association *Infini*, hébergeur local et relais pour la mise en place de formations à la co-publication sous *SPIP*), ou au sein de réseaux nationaux (*Place Publique* pour la diffusion d'une expression citoyenne), ces médiateurs sont des relais pour la diffusion d'usages de l'Internet. Ces deux acteurs ne constituent que quelques exemples parmi des cas plus nombreux, mais illustrent cette dynamique entre local et global, partie prenante d'une action publique sur le développement de l'expression citoyenne en ligne[7]. Ces rôles d'interprètes mettent également en lumière

4 Ibid., p. 82

5 Concrètement, ce processus se matérialise par la diffusion d'une technique de production de l'information assistée par les réseaux, la co-publication, développée par des communautés d'informaticiens au sein de systèmes administratif (http://www.a-brest.net; http://www.participation-brest.net) ou partisan (http://www.brestouvert.net) locaux.

6 Sans que cette liste ne soit exhaustive : trésorier de l'*Avicca*, réseau de villes câblées, président de *Créatif*, association militant en faveur de l'Internet, vice-président de *Mégalis*, syndicat mixte interrégional chargé du développement des infrastructures et des usages des NTIC.

7 Les associations *Infini* et *Place Publique* constituent les deux partenaires associatifs du *Projet Expert*.

l'importance des idées dans les dynamiques de changement : l'équité d'accès et d'appropriation des technologies de l'information et de la communication, la prise de parole publique sur support multimédia. Cette expression est permise par un apprentissage dans le cadre de formations publiques et gratuites. Plus largement, l'idéologie s'enracine dans une tradition démocratique, reposant sur le pluralisme des idées en présence et sur leur diffusion par des canaux appropriables par tous. Il est alors significatif de rappeler que l'idée de formation à l'écrit journalistique d'un public profane a été co-construite par une journaliste (*Place Publique*) et l'élu référent.

Cette même observation est possible, quoique plus institutionnalisée, sur le terrain vandopérien. Maire et responsables de services au sein de la collectivité joue cette même activité de médiations. La dynamique locale autour de l'Internet s'ancre, dans le cas de Vandœuvre, dans une problématique de modernisation des services municipaux, centrée sur la réduction de la distance administration – administré , davantage qu'élu – citoyen. De fait, le rôle de *Place Publique* au sein de l'action engagée pour l'usage de l'Internet apparaît davantage secondaire. La valeur centrale portée au sein du dispositif repose sur une conception gestionnaire de la municipalité. Les citoyens sont intégrés dans le cadre de procédures de consultation, incités à faire valoir leur expertise issue de la pratique de la ville.

Méthodologie

Pour l'étude du développement d'une expression publique « citoyenne » sur les territoires de Brest et de Vandœubre lès Nancy, notre démarche a été de procéder à une enquête qualitative sur la base d'entretiens semi-directifs. Ils ont été réalisés autant auprès des pratiquants de l'écriture publique que des acteurs institutionnels chargés partie prenante de l'animation d'une politique publique en faveur de l'expression citoyenne en ligne.

Un préalable nécessaire est bien entendu la maîtrise des terrains locaux. Notre démarche, en vue de constituer un corpus représentatif, implique une connaissance précise du contexte local propre à chacune des deux villes. Ce travail réalisé en amont permet ainsi d'éviter un écueil important. Se focaliser de manière trop limitée sur les expériences institutionnalisées ou montrer en exemple par la collectivité implique un risque de surévaluer leur importance. Ces expériences ne révèlent ni la diversité, ni la complexité des situations d'écriture publique et risquent d'occulter des initiatives davantage représentatives. De la même manière, il faut être vigilant sur les réalisations qui s'intègrent dans le tissu local, mais qui ne donnent pas lieu à une communication importante. Cette méthode s'est avérée être plus simple à mener sur Brest que sur Vandœuvre, principalement du fait d'une connaissance ancienne des expériences menées sur le terrain brestois. D'autres raisons peuvent être avancées, tout en soulignant les orientations méthodologiques choisies.

Une première approche pour appréhender le terrain local consiste à observer le local par le biais de l'Internet. Cette méthode permet effectivement de prendre connaissance en particulier des initiatives prises en matière d'expression ou d'animation de collectifs par le biais d'un usage de l'Internet et le développement d'un site Internet. Cette pratique est largement simplifiée dans le cas Brestois, où le service *Démocratie Locale et Citoyenneté* anime deux sites de co-publication, une ressource informationnelle sur les expériences développées localement, le plus souvent en lien avec l'Internet. Pour l'exemple, *l'appel à projets multimédia*[8] organisé par la Collectivité constitue une première base de données sur les

8 http://www.a-brest.net/rubrique63.html*http://www.a-brest.net/rubrique63.html : Les candidats (groupes, associations ou particuliers) sont invités à proposer des projets sur de nouveaux usages et des services multimédias pour les Brestois-e-s dans le domaine de l'éducation, de la culture et du lien social.*

actions locales. D'autres collectifs, tel que la *Ligue de l'Enseignement – FOL29*, prennent également le soin de communiquer les initiatives locales des habitants. Nous avons ainsi pu bénéficier des différentes informations relatives au Collectif des journaux de quartiers.

Il est toutefois bon de souligner les déconnexions observables entre ce que la manière dont le tissu local s'offre à voir sur Internet et la réalité des activités locales. La création de sites Web est le plus souvent le fait de collectifs bénéficiant d'une représentativité limitée dans l'espace local. L'Internet permet à des acteurs de communiquer par ce canal, pour combler partiellement les difficultés d'accès aux médias traditionnels. A l'inverse, nombre de collectifs représentatifs ne jugent par forcément bon de développer leur propre outil de communication. Ce décalage entre tissu local réel et tissu virtuel nécessite de recourir à d'autres voies pour parfaire la connaissance des terrains d'études. Celle-ci est apportée par quelques entretiens réalisés en amont auprès des acteurs administratifs chargés du suivi et de l'animation des actions publiques en faveur des dynamiques de prise de parole publique, notamment dans le cadre des démarches de démocratie participative.

Notre étude prenant appui sur l'expérimentation menée par *Place Publique* à Brest et à Vandœuvre lès Nancy, les écrits publiés offrent une base supplémentaire en vue de la constitution d'un corpus d'entretiens. La consultation des deux sites d'expression citoyenne a fait l'objet d'un recensement afin d'identifier les acteurs les plus prolixes. L'organisation de *Place Publique* forme une autre entrée pour identifier les acteurs les plus investis, dans le cadre du Comité de rédaction. Cette entrée permet à la fois de comprendre les objectifs du projet – à Brest, la mairie est largement représentée dans le dispositif – et de connaître les acteurs les plus investis dans les démarches d'expression publique – à Vandœuvre, les correspondants de secteur. Les formations à l'écriture journalistique constituent enfin une dernière base de données. Nous avons sélectionné quelques acteurs ayant participé à ces formations, en croisant cette information avec celles disponibles sur ces acteurs (investissement associatif, participation à des démarches d'écriture autonomes, liens existants avec d'autres associations ou les collectifs institutionnalisés – par exemple le groupe *Citoyenneté et nouvelles technologies*[9] brestois).

Il est nécessaire de rappeler que la composition d'un corpus, construit partiellement à partir des acteurs participants aux *Places Publiques Locales*, ne vaut qu'au moment de sa composition. Il ne peut en effet prendre en compte les évolutions ultérieures constatées. Soulignons comme exemple le remplacement de certains membres du Comité de rédaction de *Place Publique Vandœuvre*. Ce *turn-over* a pour conséquence de réduire la place des Correspondants de secteurs, acteurs sur qui repose la démarche locale de démocratie participative, dans le Comité de rédaction. Cette évolution, tout comme l'arrivée de nouveaux participants, ne peut évidemment être prise en compte.

La réalisation d'entretiens

Les corpus constitués regroupent 40 entretiens[10], respectivement 26 sur Brest et 14 sur Vandœuvre lès Nancy.

Ce corpus tente ainsi de couvrir l'ensemble des aspects soulevés par les dynamiques

9 Groupe de travail fonctionnant sur un mode coopératif, animé par le service *Démocratie locale et Citoyenneté*. Ce collectif regroupe quelques 200 acteurs brestois – acteurs associatifs, enseignants, personnels administratifs, animateurs socio-culturels, élus.

10 La liste des entretiens est produite en annexe 1.

d'écriture publique. Nous avons rencontré plusieurs animateurs de sites développés sous *SPIP*. L'écrit public ne pouvant se résumer à la dimension de l'Internet, nous avons également cherché à rencontrer les *écrivants* publics participant à des démarches d'expression citoyenne, tel que les journaux de quartier. L'objectif était moins de les interroger sur leurs pratiques de l'Internet que de comprendre la manière dont leur démarche s'articulait avec le contexte local. L'écrit public constituant une politique publique menée sur les terrains brestois et vandopériens, nous avons interviewé les différents protagonistes : élus, personnels administratifs, animateurs socio-culturels, associations para-municipales.

Nous avons donc adopté une démarche sur la base d'entretiens semi-directifs. Cette méthode s'est doublée dans certains cas d'une observation participante, lorsque celle-ci était possible. En effet, quelques entretiens réalisés depuis le domicile des enquêtés ont permis d'observer la pratique de l'Internet des usagers devant leur ordinateur personnel. Une autre observation a pu être menée dans le cadre d'une « conférence de rédaction » du journal de quartier de Bellevue, quartier brestois. Cette dernière méthode a permis de mieux cerner le rapport entretenu à l'informatique par une population majoritairement résidant dans des quartiers d'habitat social. De même, l'observation d'une réunion de journal a permis de mettre au jour des tensions tues dans le discours que les acteurs portent sur leur propre activité.

1ère partie : Les dynamiques d'écriture publique à Brest et Vandœuvre

Chapitre 1 : La démarche d'écriture publique sur le territoire de Brest.

I/ Le développement d'une action publique en faveur de l'écrit public : Place Publique

1/ L'action publique en faveur de « l'écrit public »

a, Une action inscrite dans la durée

La démarche qui vise à favoriser l'écriture publique sur Brest s'appuie sur des acquis en matière d'appropriation sociale des usages de l'Internet. Sans rentrer dans les détails de la politique menée, ces actions publiques n'étant pas directement l'objet de notre étude, il est toutefois nécessaire d'en rappeler les grandes lignes. La première action d'envergure menée sur le territoire en faveur des NTIC est l'offre d'accès à Internet. Initiée en 1997, elle a permis la constitution d'un réseau de 69 points d'accès public à Internet (PAPI) qui maillent l'ensemble du territoire communal. Cette action s'appuie sur un constat d'exclusion de toute une partie du public de la société de l'information. Soucieux de développer de nouveaux usages en lien avec les pratiques sociales de habitants, l'élu favorise la mise en réseau des habitants en effectuant un travail d'animation d'un groupe de travail, *Citoyenneté et Nouvelles Technologies*, qui réunit 200 acteurs au profil hétérogène : professionnels, associations, individus. Ce souci de développer de nouveaux usages s'accompagne d'un financement de projets portés par des associations ou des structures de quartier. Cet *appel à projets multimédia* répond à une double logique. D'une part, il permet à des associations ou équipements de quartier de se doter en équipement informatique ou multimédia. D'autre part, il vise à intégrer ces structures dans une dynamique coopérative en les associant au groupe de travail.

Dans la perspective de ce développement de nouveaux usages, une action particulière est développée en faveur de l'écrit. Elle vise à renforcer le lien social qui unit les habitants et est vecteur d'appropriation des cadres d'expression publique. La préoccupation de l'élu se centre sur des « publics éloignés », socialement défavorisés, notamment face à l'appropriation des nouvelles techniques de communication. L'action publique en faveur de l'écrit public constitue le principal chantier ouvert par l'adjoint au Maire. Elle vise à inciter les habitants à une prise de parole publique dans le cadre de leur investissement citoyen ou dans les espaces de socialisation (équipements de quartier) fréquentés régulièrement. L'expression de cette prise de parole publique s'appuie sur la diffusion des outils de co-publication, en particulier l'usage du logiciel *SPIP*.

Cette démarche en faveur de l'écrit public s'inscrit en effet dans un contexte jugé propice sur

Brest : les effets positifs d'une politique d'accessibilité à Internet et la diffusion d'outils logiciels sont susceptibles de favoriser ces dynamiques d'écriture publique. Quelques sites développés ont été montrés en exergue : le site de co-publication de la *Rue de Penfeld* (http://www.penfeld.net) développé sous *SPIP*. Logiciel libre, *SPIP* présente plusieurs avantages en faveur d'une appropriation par le plus grand nombre. Développé dans une communauté d'informaticiens français, l'avantage linguistique est réel. Le contexte associatif local se révèle également favorable. L'association *Infini* dispense des initiations à l'usage de l' « Internet citoyen ». Cette association fondée au milieu des années 1990 s'est donné comme objectif de « *découvrir et promouvoir l'utilisation du réseau mondial informatique Internet, à des fins non commerciales et/ou coopératives, organiser des activités associatives liées à ce réseau, former le public à ces nouvelles technologies*[11]. » Initialement fournisseur d'accès au réseau, l'association a réorienté ces activités vers l'offre d'hébergement et l'accompagnement du public. Cette association bénéficie de conventions avec la ville favorisant sa pérennisation et son institutionnalisation. Dans ce cadre des formations à l'outil de co-publication *SPIP* sont régulièrement co-organisées par cette association et la ville de Brest.

Cette démarche d'appropriation de ce logiciel a en effet favorisé le développement d'une soixantaine de sites[12], sans qu'il ne soit toutefois possible d'y associer l'idée d'une dynamique d'écriture. Par ailleurs, trois sites municipaux[13] ont été édités sous ce logiciel, deux au sein du service *Démocratie Locale et Nouvelles Technologies*, un troisième pour favoriser l'animation du *Projet Educatif Local*. Le site le plus dynamique de la ville est sans conteste celui du groupe des Verts du Pays de Brest[14], qui recense plus de 1000 visites par jour et publie une quinzaine d'articles par semaine.

b, L'élu à l'articulation des réseaux locaux et nationaux

L'inscription de l'élu brestois dans des réseaux locaux et nationaux, voire internationaux, est une particularité brestoise en matière de diffusion et d'appropriation des outils technologiques. Elle manifeste la concrétisation de la pensée de l'adjoint au Maire, entre un agir local et une pensée globale. Ces deux dimensions assurent une double ressource : le local comme niveau d'expérimentation, les réseaux de coopération comme des espaces de réflexion et de mutualisation des compétences. Cette configuration rappelle partiellement celle des communautés de politiques publiques. Celles-ci « *présentent une configuration stable au sein de laquelle des membres sélectionnés et interdépendants (…) partagent un nombre important de ressources communes et contribuent à la production d'un output commun*.[15] » En effet, la mise en place d'une action spécifique autour de l'écrit public ne naît pas uniquement d'un terreau favorable au sein de l'espace brestois. Elle a été partiellement formulée dans le cadre de ces réseaux d'échanges. Une des particularités est la présence de plusieurs acteurs ressources dans différents espaces autonomes en apparence.

Ainsi, le représentant du service, Michel Briand, se retrouve dans différents réseaux :

- *VECAM* (Veille Européenne et Citoyenne sur les Autoroutes de l'Information et le Multimédia)[16]

11 Statuts de l'association Infini (http://new.infini.fr/article.php3?id_article=2).

12 http://www.a-brest.net/article5.html

13 http://wwww.a-brest.nethttp://www.participation-brest.nethttp://wwww.a-brest.net ; http://www.pel-brest.nethttp://wwww.a-brest.net ; ;

14 http://www.brest-ouvert.net/index.php

15 Pierre MULLER et Yves SUREL, *L'analyse des politiques publiques*, Monchrestien, Paris, 1998, p. 92.

16 *VECAM* est une association qui s'est constituée sur les constats suivants : L'information, les productions culturelles et le savoir connaissent une numérisation croissante ; Les réseaux informatiques maillent progressivement les territoires ; Toutes les forces structurant les sociétés humaines sont ou seront touchées par la

- *Villes Internet*
- *OTV*
- *Espace Métis*
- *Réseau Ecrit Public*
- *Créatif*
- *I3C.*

Nous retrouvons également la rédactrice en chef de *Place Publique* dans ces mêmes réseaux :
- Etudes menées en collaboration avec la *VECAM*
- *Villes Internet*
- *Place Publique* est comme Michel Briand est des membres fondateurs d'I3C
- *Réseau Ecrit Public*
- ….

Ces différents réseaux se recoupent autour de la promotion de l'Internet. Les acteurs partagent une représentation similaire de l'Internet, autour d'une pratique coopérative des NTIC et militent en faveur d'une appropriation sociale citoyenne des Nouvelles Technologies.
C'est dans ce cadre qu'a pris naissance l'initiative *Place Publique* sur Brest. Plus précisément, elle est née du travail coopératif de 3 acteurs : Michel Briand, adjoint au maire, Anne Dhoquois, rédactrice en chef du magazine *Place Publique*, et Valérie Peugeot, responsable de la *VECAM*. La rédactrice en chef de *Place Publique* se retrouve proche de Michel Briand, dans le cadre de l'I3C, structure qu'ils ont co-fondé. Cette dynamique de réseau a abouti au développement de modules de formation à l'écriture journalistique. Fin décembre 2002, les premiers modules de formation sont proposés aux brestois. Une vingtaine de personnes a été formée en l'espace de deux jours. S'en suit une régularité d'interventions de la journaliste professionnelle sur la ville. Ces formations se déroulent une fois par mois et ont lieu à la mairie de Brest.

Ce fonctionnement en réseau se retrouve à une échelle nationale, mais aussi locale. Représentation sur la coopération comme modèle de gouvernement local. Cette démarche a été développée dans le cadre de la politique menée par le service *Démocratie Locale et Citoyenneté*. Il est nécessaire de s'attarder plus avant sur son fonctionnement. Cette démarche a été mise en place dès la création de ce service par la mise en place d'un réseau, « Citoyenneté et nouvelles technologies ». Ce réseau a été développé en janvier 1997, et compte quelques 200 membres, dont l'investissement est à géométrie variable. Espace de débat et de rencontre, il a pour but de faire émerger des projets en collaboration entre les différents représentants. Ce réseau constitue le premier public concerné par la mise en place des sessions de formations à l'écriture journalistique.

2/ Présentation de Place Publique

Le contexte de l'étude fait suite au développement d'une *Place Publique Locale* à Brest. Cette initiative est portée par l'association *Place Publique*.

combinaison de ces éléments.
Le rôle de *VECAM* est de donner aux citoyens les moyens de s'interroger, comprendre, débattre et s'approprier ces transformations. Plus que la maîtrise technique des outils numériques, c'est au décryptage politique et social que l'association tente de contribuer. *VECAM* entend également faciliter les usages développés par et pour les associations, les mouvements citoyens ou les individus.

Au sein de réseaux nationaux autour du développement d'un usage coopératif de l'Internet, *Place Publique* occupe le créneau de l'Internet citoyen. Son objectif est d'être un relais pour le mouvement citoyen, « *par son approche engagée de l'information, son éthique éditoriale, sa proximité avec les réseaux associatifs*[17] ». Cette dynamique s'inscrit dans la notion de « médias citoyens ». En effet, le parcours des différents membres de *Place Publique* est éloquent. D'anciens journalistes professionnels ont développé leur propre média *on-line* ; et se sont reconvertis dans un journalisme civique.

a, Historique de l'association

Place Publique est née de la volonté de trois membres fondateurs de créer un magazine des initiatives citoyennes, *Cité*. Créé en 1995, le projet se transforme en société à responsabilité limitée, *SARL Tempo Magazine*. L'association souhaite éditer un magazine papier et est à la recherche d'un modèle économique. Celui-ci ne sera jamais trouvé et le numéro zéro de *Cité* ne sera diffusé que par mail. Dans ce cadre, l'association *Place Publique* naît pour développer un cahier de 24 pages sur les initiatives des habitants. Un site Internet a été développé, dont la vocation est la valorisation des initiatives d'habitants. La part de l'Internet au sein de l'association grandit au point de devenir l'activité éditoriale essentielle de l'association à partir de 1998. Cette année voit la refonte de l'équipe de *Place Publique* et la diffusion du magazine en ligne. Parallèlement à cette activité éditoriale, *Place Publique* développe une expertise externe pour la réalisation d'études (une enquête sur « *la démocratie locale et les usages de l'Internet* » pour le ministère délégué à la ville, en collaboration avec la *VECAM*.) ou de création de sites Internet pour des organismes, tels que la Caisse des Dépôts de Consignations. La fin de l'année 2002 marque un nouveau tournant dans la vie de l'association avec le lancement de session de formations à l' « écriture journalistique, l'information citoyenne, l'écriture propre au Net », à la Maison des métallos à Paris et à la Mairie de Brest. Ces formations partent d'une représentation du journalisme : « *Et si les journalistes, au lieu de détenir les monopoles de la production de l'information, avaient aussi pour mission de faciliter l'expression des gens sur les problèmes qui les concernent ?* » En 2003, peu après le lancement du portail des *Places Publiques Locales*[18], la ville de Vandœuvre intègre le projet dans sa politique en faveur du développement des usages de l'Internet. Le lancement effectif a lieu début 2004 sur Vandœuvre, en juin 2004 sur Brest. Des contacts sont développés avec d'autres villes, telles que Rennes, sans concrétisation. Les négociations se heurtent le plus souvent à la présente de compétences similaires présentes sur le territoire des communes contactées. Ainsi, l'association *BUG*[19] à Rennes offre la possibilité de développer un espace de publication et des compétences en matière d'écriture.

Toutefois, le développement rapide de deux *Places Publiques Locales* et l'absence de nouvelles villes couvertes pour le moment s'explique par la présence de l'association dans divers réseaux et le partage de représentations autour de l'Internet. Le principal est sans doute *I3C, Internet Créatif, Coopératif et Citoyen*, dont les membres fondateurs se retrouvent concentrés autour de *Place Publique* et Brest : Michel Briand, l'élu, Anne Dhoquois, la rédactrice en chef du magazine en ligne, pour ne citer qu'eux. Dans cette configuration, il apparaît naturelle que les problématiques autour du développement d'un média citoyen aient vu le jour dans le cadre de ce réseau et que la réflexion se soit concrétisée sur le contexte Brestois.

17 http://www.place-publique.fr/article16.html
18 http://www.place-publique-locale.net/
19 http://www.rennet.org/

b, La vision de Place Publique

Place Publique est un projet porté par des journalistes professionnels. Quelles sont les représentations qui sous-tendent la démarche ? Leur réflexion se retrouve concentrée dans un article publié sur *Place Publique, Média et citoyenneté : un cocktail impossible ?*[20], par Philippe Merlant, trésorier de *Place Publique*. Journaliste, ancien rédacteur en chef de la revue *Transversales, Sciences, Culture*, il est aujourd'hui coordinateur de la Commission Développement durable, solidarité internationale, économie sociale et solidaire d'*ATTAC*. Au carrefour du journalisme et de l'engagement militant, ses propos s'appuient en grande partie sur des essayistes partageant le même profil. Les références à Serge HALIMI et son essai *Les Nouveaux Chiens de Garde*[21] sont récurrentes dans ses propos. « *La grande majorité des journaux et magazines, radios, télés ou sites Internet semblent se soucier de bien autre chose que de cultiver l'esprit critique, d'inciter à l'action ou de contribuer au débat public démocratique.*[22] » Ce constat est partagé par la rédactrice en chef de *Place Publique*. « *Les médias éloignent les citoyens de la participation aux affaires de la Cité. Ils ont plus pour effet de renforcer le sentiment d'impuissance et de résignation. En lisant la presse, ils ne sont pas incités à passer à l'action. L'information dérive parfois vers une information qui écarte clairement les citoyens de l'action citoyenne.*[23] » Cette critique des médias se double d'une idéalisation de la mission originelle des médias « *Historiquement, la presse a d'abord eu pour mission de contribuer au débat public démocratique. Aujourd'hui, cette fonction se réduit à la portion congrue*. » L'alternative proposée tient dans le concept de média citoyen : « *L'idée de « médias citoyens », c'est-à-dire de médias favorisant l'intervention des gens sur les problèmes qui les concernent, apparaît comme une réponse pertinente.* [24]» Favoriser l'esprit critique, « *sortir de l'emprise marchande qui étreint l'univers médiatique,* […] *développer un cadre idéal de nouveaux médias, reposant sur des pratiques coopératives, un partage de l'information et la participation des lecteurs*[25] » sont présentées comme les solutions pertinentes. La place de ces nouveaux journalistes est jugée de manière normative. Il ne s'agit pas de les placer directement en situation de concurrence, mais de redéfinir le rôle des journalistes et la manière de traiter l'information. « *Le premier enjeu consiste à traiter des sujets complexes de manière simple et accessible ;* […] *la valorisation des expériences contribuant à la construction d'une société plus démocratique et solidaire.* […] *Soucieux de sa responsabilité sociale, un média citoyen doit avoir pour première préoccupation celui des effets de sa production sur l'action collective.* […]*Les médias citoyens s'efforcent d'apporter aux gens du peuple les conditions pour développer une parole construite, qui pèse le même poids que celle des experts patentés.* […] *Les médias citoyens doivent aussi refuser que les journalistes assurent seuls le monopole de la production de l'information.* […] *Heureusement, l'usage d'Internet permet aujourd'hui de renouer avec cette idée.* […] *Il s'agit par exemple de développer des pratiques de « co-production de l'information » avec des acteurs sociaux ou des groupes locaux.* […] *Bien sûr pour éviter le côté « café du commerce », il convient de former les personnes ainsi impliquées aux techniques d'écriture journalistiques, mais aussi à certaines règles déontologiques (refus de la diffamation, par exemple).*[26] »

La proximité de cette conception du rôle du journaliste et de celle des représentants du mouvement du Journalisme Civique (*Public Journalism*) est éloquente. « *C'est une*

20 http://www.place-publique.fr/article1029.html
21 HALIMI Serge, *Les nouveaux chiens de garde*, Paris, Liber, coll. Raisons d'agir, 1997, 110 p.
22 Philippe Merlant, op. cit.
23 Propos recueillis auprès de la rédactrice en chef de *Place Publique*, Anne Dhoquois.
24 Philippe Merlant, op. cit.
25 Ibid.
26 Ibid.

philosophie. Il libère des contraintes artificielles qui pèsent sur la profession, en lui permettant de jouer pleinement le rôle qui lui est imputé dans un processus démocratique : fournir des informations pertinentes et une place pour que cette information puisse être débattue et transformée en action.[27] » Il est en effet pertinent de faire le parallèle entre ce mouvement et la démarche de *Place Publique*. Les contextes explicatifs sont relativement identiques : la conviction de devoir s'impliquer davantage au sein de leur environnement et d'apporter une réponse au désengagement des citoyens ; le climat d'insatisfaction au travail et d'une dilution de l'idéal journalistique dans l'espace public (Anne Dhoquois, comme la plupart des fondateurs de *Place Publique,* exercent ou ont exercé une activité journalistique) ; proposer un renouvellement des pratiques journalistiques plus en adéquation avec les préoccupations des citoyens. Ce contexte et ces représentations structurent la démarche de *Place Publique,* qui peut être qualifiée de média-centrée. La place des journalistes reste prépondérante, formant la clé de voûte d'une réappropriation de la parole publique. Elle tend en effet à minimiser la capacité des citoyens à s'approprier et *braconner* ces pratiques. Or elles sont effectives dans le cadre des autres publications citoyennes observées, par le jeu d'un mimétisme des pratiques journalistiques face à la lecture de la presse locale ou nationale. Ce jeu est visible dans le cadre du journal de quartier *Le Char Rieur*. La référence à un journal satirique brestois du siècle dernier, *Le Chat Rieur,* est explicite et s'inspire ouvertement de la ligne éditoriale du *Canard Enchaîné* : traiter l'actualité locale de manière satirique.
Toutefois, il est nécessaire de tempérer les similitudes entre le mouvement du *Public Journalism* et la démarche de *Place Publique*. Le Journalisme Civique reste avant tout une démarche marketing, qui vise à accroître l'audience des médias – quotidiens américains, dans un contexte précis, le plus souvent durant des campagnes électorales. Une critique récurrente concernant ce mouvement est la dénonciation d'une *« stratégie de marketing consistant à présenter le même produit dans un autre « emballage* [28]». Le public n'est pris en compte que dans le cadre du développement de techniques (sondage, réunions publiques) de manière sporadique.

3/ *Place Publique* sur le territoire de Brest

a, La mise en place de Place Publique Brest

Plusieurs interrogations accompagnent le développement d'une telle démarche et la place des journalistes et d'un service municipal dans la mise en place d'un espace d'expression et de débat. Que vient-elle compléter par rapport à l'existant ? Comment s'insert-elle par rapport aux autres formes d'écriture publique ? Quelles sont les contraintes qui pèsent sur cette démarche, pouvant expliquer un certain nombre de freins à son développement ?
Ce présupposé sur les nécessités de former les citoyens interroge en amont leur capacité à « braconner[29] » ses pratiques. Les démarches d'écritures publiques existent et pénètrent l'espace public sans pour autant se référer au modèle canonique de l'écriture journalistique. Une dernière série d'interrogations porte sur la nature de l'espace public local. Cet espace est en effet structuré par des représentations du territoire. Ici, la définition du territoire est à prendre dans un double acceptation. Il s'agit, d'une part, d'un espace sur lequel s'exerce une autorité publique, et d'autre part, d'un espace vécu individuellement et collectivement, dont le sens donné au vécu territorial est structuré par ces deux pôles. En d'autre terme, il nous

27 ROSEN J. et MERRI D., *Public Journalism : Theory and Practice*, Dayton : Kettering Foundation, 1994, 28 p., Michel BEAUCHAMP, Thierry WATINE, *Le journalisme public aux Etats-Unis : émergence d'un nouveau concept*, in Les cahiers du journalisme, n°1, 1996, n°1, pp.142-159. (Traduction personnelle).
28 Michel BEAUCHAMP, Thierry WATINE, *Le journalisme public aux Etats-Unis : émergence d'un nouveau concept*, in Les cahiers du journalisme, n°1, 1996, p. 154.
29 Michel DE CERTEAU, *L'Invention au quotidien, tome 1 : Arts de faire*, Folio, Paris, 1990.

apparaît nécessaire de s'interroger sur le concept de Ville/villes et sur la place des écrits dans la structuration de ces espaces. En effet, une perspective tiendrait à considérer la ville comme un ensemble relativement homogène, auquel l'ensemble des acteurs sont susceptibles de se référer. L'échelle du quartier apparaît comme des espaces pertinents, générateurs d'une sociabilité de grande proximité. Or, celle-ci est absente du dispositif de *Place Publique Locale*. La seule entité de référence est centrée sur la Ville.

La mise en place du magazine *Place Publique* Brest est récente. Elle date de moins d'un an, le premier numéro a été édité en juin 2004. Toutefois, il est possible de dégager des tendances sur les dynamiques d'appropriation ou de rejet de cet espace rédactionnel.
En premier lieu, il est nécessaire de s'attarder sur la structure rédactionnelle de la *Place Publique Locale*. Les références au modèle journalistique professionnel sont explicites. Un Comité éditorial est chargé de discuter des différentes rubriques et de l'animation locale des rédacteurs. Ce travail d'animation ne peut en effet être effectué ni par *Place Publique*, ni par les journalistes locaux qui ne sont en définitive que des relais pour la formation des rédacteurs potentiels. Ce comité est composé essentiellement de professionnels dont une des spécificités est l'entretien de contacts quotidiens avec ces *écrivants* éventuels. Le comité comportait sept membres à son lancement :
Pierre-Yves Brouxel, animateur à la Mairie de quartier de l'Europe ;
Jean-Paul Cosmes, médiateur du livre à la **Maison pour tous du Valy-Hir** ;
Anne Dhoquois, rédactrice en chef du site Internet ***Place publique*** ;
Hervé Lestideau, de la **Ligue de l'enseignement - F.O.L. du Finistère** et membre du collectif des journaux de quartier ;
Florence Morvan, du service " citoyenneté et démocratie locale " à la mairie de Brest ;
Laurent Pichon, du Conseil local de la jeunesse ;
Corinne Thuilliez, habitante de Brest, rédactrice au journal de quartier
Ce chiffre tend à se réduire, deux membres ont quitté ce comité. (Corinne Thuilliez pour raisons de santé ; **Laurent Pichon**, *Place Publique* ne figurant pas dans ces priorités[30]).
Outre les représentants de *Place Publique* et de la Mairie, trois s'avèrent des « têtes de réseaux », chacun dans leur domaine. Il touche en effet trois cibles potentielles :

- Les acteurs inscrits dans des démarches participatives, dans le cadre des Conseils consultatifs de quartier ou du Projet Educatif Local. (PY Brouxel est référent sur le quartier de l'Europe pour ces deux dispositifs.)
- Les habitants du quartier du Valy Hir. Ceux-ci sont en contact plus ou moins régulier avec le Médiateur du Livre de la MPT.
- Les membres du collectif des journaux de quartiers, par l'intermédiaire de la l'animateur socio-culturel de la FOL.

b, L'organisation de Place Publique

Au sein de la PPL, la rédactrice en chef du magazine *Place Publique* joue un double rôle, celui de rédactrice en chef et de secrétaire de rédaction. Cette position traduit son statut d'experte au sein du dispositif. Seule détentrice d'un ensemble de savoir-faire, elle est la seule à pouvoir assurer le respect d'une démarche conforme au modèle journalistique prescrit. Ce double statut implique alors un contrôle des publications en amont, dans le choix des articles, et en aval, dans la manière dont ceux-ci sont réalisés. En effet, d'un côté, elle exerce la direction « politique » du magazine local, au sens où elle veille au respect de la ligne éditoriale. De l'autre, elle gère les contraintes rédactionnelles en suivant la répartition de

30 Celles-ci se concentrent autour de l'animation du Conseil Local de la Jeunesse, où il est confronté à la difficulté d'attirer ce public jeune.

l'espace rédactionnel, le suivi du retour des articles dans les délais[31], contrôle le calibrage des articles et leur qualité. Ce travail de secrétariat est partiellement assuré par le service démocratie locale qui effectue une activité de relais entre la rédactrice en chef et les rédacteurs. Ce relais s'effectue en aval, en annonçant la tenue de Conférence de rédaction ouverte (par le biais des sites municipaux) et en amont, pour spécifier les dates de rendus des articles.

L'observation d'un comité de rédactions permet de mieux cerner les fonctions et rôles de chacun. Il serait abusif d'employer le terme de chef de rubriques pour les différents membres du Comité éditorial. Leur fonction théoriquement tend vers la direction d'un groupe de rédacteurs et d'en assurer la représentation au sein de ce comité. Lors du comité de rédaction du 2 mars 2005, quatre personnes étaient présentes : Anne Dhoquois, *Place Publique* ; Frédéric Bergot, Service Démocratie Locale ; Pierre Yves Brouxel, Mairie de quartier de l'Europe ; Hervé Lestideau, *Ligue de l'Enseignement – FOL29*. Les échanges portaient sur la difficulté d'amener de nouvelles personnes à participer aux conférences de rédaction ouvertes. Du point de vue de *Place Publique*, les journaux de quartier constituent un vivier d'articles, dont les membres doivent intégrer le comité de rédaction.
Extraits d'échanges :

Hervé Lestideau *:« Je pensais que j'avais été loin dans l'incitation à l'écriture sur Place Publique. J'ai publié un article sur la Feuille de Choux*[32]*. Mais… Il y en a qui ont dit qu'ils allaient écrire des choses.*

Anne Dhoquois *:Qu'est ce qui bloque si ça bloque ? C'est le manque de temps, déjà pris sur d'autres trucs. Ou est-ce que c'est un manque de lisibilité ?*

HL *: Il faudrait analyser plus que ça, mais effectivement, c'est déjà un gros investissement d'écrire dans le journal de quartier. Et puis, à part le Théléthon à Bellevue, souvent les projets portés par les journaux de quartiers ont du mal à aboutir. Ce n'est pas évident de porter quelque chose en plus du journal de quartier.*

Frédéric Bergot *: Et puis des gens comme Joël Abily du Canard Pen Ar, lui il est impliqué dans différents réseaux, des associations… Le manque de temps est sans doute une raison.*

AD *: Et à part les journaux de quartiers ? Parce que il y a Infini aussi. Ils faisaient partie aussi au début du comité éditorial. Ils ne sont jamais venus. Il y a un problème de communication.*

La même interrogation portera plus tard dans la réunion sur la difficulté à amener les acteurs des Conseils consultatifs de quartiers à participer à *Place Publique*. Elle donnera lieu à une réponse également évasive. Les raisons invoquées ont été davantage pertinentes hors réunion. L'explication posée par l'animateur socio-culturel de la *Ligue de l'Enseignement – FOL29* est centrée sur l'organisation même du dispositif, où l'élu référent se retrouve directeur de publication du magazine. Cette position se trouve en contradiction avec le souci

31 Extraits de mails envoyés par Anne Dhoquois :
La date de bouclage est passée et nous n'avons que 3 articles en magasin... Merci à ceux qui n'ont pas rendu leur papier de se manifester !! Je propose d'attendre mardi pour la mise en ligne en espérant que d'ici là des articles aient été rendus.. (24/03/05)
J'ai mis en ligne le dernier mag. Merci à ceux qui devaient rendre un papier de se manifester : il n'est pas trop tard pour les mettre en ligne !! (29/03/05)
32 *La Feuille de chou de Kerargaouyat*, journal de quartier.

d'autonomisation des écrits des journaux de quartiers. A cette première difficulté, vient s'ajouter l'écart entre les publications sur support papier dans les quartiers et une diffusion de *Place Publique* sur Internet. La diffusion des journaux s'appuie sur des relais de proximité (commerces, équipements de quartier…) tandis que le public-cible de l'Internet reste flou. Enfin, le rubricage de *Place Publique* a été réalisé a priori et ne tient pas compte des spécificités locales. 26 rubriques ont été développées, embrassant l'ensemble de la vie civique, sociale et culturelle. Celles-ci sont stéréotypées et construites indépendamment du contexte local. De fait, elles ne contiennent la plupart du temps qu'un article qui se limite à offrir des liens vers les sites locaux spécialisés.

Cette déconnexion entre les membres du Comité éditorial et les rédacteurs identifiés se retrouve par conséquent chez le public présent lors des Conférences de rédaction. Il s'agit d'un public volatile, difficilement institutionnalisable. Les quelques membres présents à cette réunion du 02 mars 2005 (la réunion du Comité éditorial précède la Conférence de rédaction) ont un profil hétérogène : douze personnes présentes, où se côtoyaient adolescente – webtrotteuse -, enseignant en université et membre d'ATTAC, responsable associatif, animateurs socio-culturels, agents administratifs. Ce public est dans sa majorité venu découvrir le fonctionnement de *Place Publique*. Des propositions de sujets ont émané de cette assemblée, sans toutefois que toutes aboutissent à la rédaction d'un article.

Après coup, l'analyse d'Anne Dhoquois met en avant la Conférence de rédaction comme lieu de rencontre et d'échanges sur des thématiques partagées. Effectivement, un employé de la Maison pour l'Europe a pu découvrir qu'*ATTAC* organisait des débats sur le projet de Constitution européenne, soumise à une ratification référendaire, et aboutir à l'interconnexion de réseaux. Toutefois, la Charte éditoriale de *Place Publique* a été le sujet le plus débattu dans le cadre de cet espace. Une interrogation posait notamment sur la nature des rédacteurs, définis par une participante comme des « *journalistes gratuits* », mus par une conception du don et du contre-don. Un article n'est proposé par cette rédactrice qu'à la condition d'offrir une plus grande visibilité à son action. Cette réaction est révélatrice de conflits récurrents entre certains rédacteurs et l'instigatrice de *Place Publique Locale*, autour l'incompréhension autour de la Charte éditoriale.

c, La charte éditoriale de Place Publique

Le cadrage imposé par cette charte se veut relativement souple. Les lecteurs visés par le magazine s'inscrivent dans une proximité géographique évidente, mais la rédaction se réserve le droit de publier des articles provenant d'autres *Places Publiques Locales*. Les règles imposées sont certes attendues : responsabilité éditoriale partagée, coproduction de l'information, respect du droit d'auteur, respect de la pluralité politique et refus de la propagande. Un seul point caractérise *Place Publique* : le refus de la publicité déguisée et la « *mise en valeur des initiatives citoyennes* ». La démarche de *Place Publique* entend en effet mettre en place une « véritable » démarche journalistique, en posant comme condition la neutralité et la distanciation du rédacteur à l'égard de ses sources. La démarche idéale est donc perçue comme celle d'un citoyen allant enquêter sur terrain inconnu (un autre quartier, une association inconnue, etc…). Cette mise à distance géographique et/ou thématique est présentée comme le gage d'une démarche journalistique. Ce positionnement exprime le refus pour un rédacteur de prendre la plume lorsqu'il est concerné, même indirectement par un événement ou une situation.

Ce refus de l'auto-promotion apparaît à la fois comme une notion mal perçue par les rédacteurs et donc source de conflit avec la rédactrice en chef de *Place Publique*. Sans chercher à s'engouffrer dans ce débat, il apparaît davantage pertinent de travailler sur les

représentations de ces acteurs quant à leur rôle de média alternatif, leurs pratiques effectives et les contextes de production de l'information. Derrière ces représentations opposées, la question se pose d'un nouveau rapport entre source, public et média. Il devient nécessaire de réfléchir à la(es) nature(s) des acteurs présents au sein de l'espace public local et à leur capacité à investir des techniques et espaces d'écritures. En d'autres termes, se pose la question de l'information ainsi mise en circulation à des échelles locales.

II/ Les dynamiques d'écriture publique et d'expression citoyenne à Brest

Mieux cerner le développement des démarches d'écriture publique nécessite de s'interroger à la fois sur les démarches initiées dans le cadre de diverses actions publiques et sur les contextes d'apparition et de développement de ces écrits. A première vue, il semble se dégager deux types d'actes d'écriture sur Brest. Développée dans un cadre institutionnel, elle aboutit à une forte institutionnalisation, indissociable d'une action publique concertée. Toutefois, l'observation plus fine de certaines expériences laissent entrevoir des marges de manœuvre, voire des stratégies au sens de Michel DE CERTEAU[33], où se développent des productions éditoriales dans le cadre de réseaux sociaux de proximité, en marge des espaces institués par les pouvoirs publics. Entre ces deux pôles, institutions publiques et institutions sociales, se pose également la question de l'appropriation d'outils de publication et des processus de production d'information.
Dans quelle mesure ces écrits se développent-ils de manière autonome ? Quelle est l'influence du contexte de production sur l'activité éditoriale ? Quelle est la fonction, la finalité de ces productions ? Autant de questionnements destinés à mettre en perspective l'effet des pouvoirs publics sur la gestation d'une démarche d'écriture publique.

1/ L'écriture publique, produit de l'action publique ?

Du lancement du premier journal de quartier, *TAPAJ*[34], lancé en 1991 dans le cadre d'une politique de Développement Social des Quatiers (DSQ), jusqu'au projet de réalisation de films par les habitants d'un quartier brestois, Kerourien, le fil directeur apparaît comme le résultat d'une action publique locale concertée entre les différents acteurs de la politique de la Ville.

a, Les écrits publics dans les équipements de quartier

Le travail d'animation sociale se veut être la pierre angulaire du développement des initiatives en faveur de l'expression des habitants. Une première particularité frappante pour tout observateur extérieur est certainement la multiplicité des structures sociales de quartier, Centres Sociaux, mis en place par la Caisse d'Allocation Familiale, Maisons Pour Tous développées par la Ville, Patronages Laïques, nés de la rivalité structurante entre laïques et cléricaux[35]. Tout ce foisonnement de structures de quartier, auxquelles on peut ajouter la *Ligue de l'Enseignement – FOL29*, chargée de la coordination des activités culturelles et sportives du département, n'est certainement pas sans incidence sur les démarches d'écriture publique. Outre les dispositifs mis en place, l'expression et la participation des habitants se retrouvent inscrites dans le Contrat de Ville. « *La démarche du Contrat de Ville en ce domaine [La participation des habitants] répond aux objectifs de contribuer à réduire l'isolement des personnes, à créer du lien social, de la convivialité, mais aussi de la*

33 Michel DE CERTEAU, op. cit.
34 *Tous à Ponta Action Journal*, journal du quartier de Pontanézen
35 *« Le manichéisme « école contre école, patro contre patro, colo contre colo » trouve par exemple une parfaite illustration à Lambézellec où la compétition est rugueuse entre le patronage laïque animé par Robert Arnault, une des figures de la SFIO brestoise, et l'Etoile Saint Laurent chaperonnée par le recteur Chapalain, curé de choc qui semble surgi d'un autre âge*. » Edmond MONANGE, « Brest de la libération à nos jours », in Marie-Thérèse CLOÎTRE (dir.), *Histoire de Brest*, Centre de recherche bretonne et celtique, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2000, p. 246.

reconnaissance sociale ; […]renouveler, renforcer la participation citoyenne à la vie locale, par le développement des échanges, la confrontation des expériences, des modes de vie, des points de vue. »
Dans ce cadre, nous voyons se développer de multiples initiatives en faveur de l'écrit, celle le plus souvent répondant à un double objectif : favoriser le développement de liens sociaux, l'expression d'une *citadineté*, tout en essayant de revaloriser l'image d'un quartier. Ces démarches d'éducation populaire se retrouvent dans divers espaces mis en place par la collectivité :

- Ateliers d'écriture ;
- Journaux de structures ;
- Webtrotteurs de quartiers ;
- Réalisation de sites de co-publication.

Une première remarque, qui sera développée ultérieurement, concerne l'adéquation entre les espaces de vie des brestois et les aires d'influence des structures de quartiers. En outre, ces structures implantées depuis les années 1970 font l'objet d'une certaine sédimentation dans l'espace local. L'ensemble des activités sociales de ces espaces forme un encadrement généralisé du public. Cette dimension du temps long est certainement un facteur explicatif dans la construction identitaire des quartiers. Ainsi, la MPT du Valy Hir, quartier situé sur la rive droite brestoise, accueille environ 15% des habitants. Ce public se concentre en majorité dans les barres d'immeubles HLM qui entourent la MPT et forment un îlot architectural sur les hauteurs de la Rive Droite. Il est ainsi intéressant de souligner les démarches entreprises dans ce quartier autour de l'écrit. L'animation sociale menée par un médiateur du livre et une animatrice socioculturelle peut être citée en exemple : édition de deux journaux de quartiers[36], activité « *lire et faire lire* » auprès d'un public jeune, accompagnement à l'écriture d'un public éloigné de la structure dans le cadre d'une action intitulée « *Au pied de ma tour* », se déroulant dans les rues et les commerces environnants. La démarche a pu toucher quelques 150 personnes, pour leur permettre de réaliser leurs courriers personnels, tout en les sensibilisant à l'informatique. Ce travail d'animation se retrouve également dans un autre quartier, Kerourien, où un groupe d'habitants s'est constitué autour de l'animatrice de l'espace multimédia. Une première démarche a abouti à la réalisation d'un ouvrage de quartier, *Couleur Quartier*, et à la réalisation d'un site Internet[37], servant de support à l'expression des habitants.

Toutefois, la présence et l'animation menées par les animateurs socio-culturels constituent une dimension centrale des dispositifs. Ces démarches, si elles existent, posent deux séries de questions : dans quelle mesure répondent-elles à une attente du public ? Dans quelle mesure sont-elles pérennisables ou transposables en d'autres lieux ? L'animation des journaux de quartiers, par exemple, s'avère délicate, faute d'engouement et de visibilité de ces journaux.

b, L'expérience des Webtrotteurs des lycées et des quartiers

Nous ne pouvons raisonnablement examiner toutes les expériences de lecture et d'écriture menée dans le cadre des structures de quartiers. Il semble judicieux de nous attarder sur une expérience répandue sur Brest, celle des *Webtrotteurs*. Ce concept du webreportage réalisé par des jeunes de 15 à 25 ans émane de l'association marseillaise *Initial*. Aujourd'hui disparue, la démarche s'est cependant largement diffusée, notamment à Brest. Localement, les *Webtrotteurs* ont revêtu deux formes, dépendamment du cadre dans lequel les expériences développées s'inscrivent, scolaire ou activités de temps libre. De fait, deux types de

36 L'info Valiroise et le Vent de Quéli.
37 http://www.couleurquartier.infini.fr/

Webtrotteurs brestois coexistent : webrotteurs des lycées et des quartiers. Développées dans deux cadres distincts, les deux démarches n'ont pas suscité de synergie locale.
Les *webtrotteurs des lycées* sont implantés dans la cité scolaire de Kerichen, rassemblant trois lycées[38]. La démarche lancée en 2000, en partenariat avec l'association *Côte Ouest* avait pour objectif la création et la mise à jour d'un site Internet durant le *Festival du Film Court*. L'activité proposée aux jeunes s'est institutionnalisée sous un double effet. Le premier est lié à l'effacement relatif de la technique. La publication en ligne est devenue moins fastidieuse, les webtrotteurs ayant recours à un outil de co-publication, *PHP Nuke*. Cette contrainte technique diminuée a permis le décloisonnement du web-reportage et de l'inscrire dans un cadre pédagogique formalisé. Professeurs de français, sciences, langue étrangère ont intégré le processus de production et de diffusion de contenu éditorial en ligne dans le cadre de leur programme scolaire. Les jeunes reporters sont initiés aux techniques de base de l'écriture journalistique et la préparation des reportages s'effectue dans le cadre des matières concernées. « *Afin d'être prêts à faire du web-reportage, ils ont suivi simultanément en cours de français et de sciences physiques une formation à l'écriture journalistique et à l'utilisation des moyens multimédia.*[39] » La démarche d'écriture, développée dans un cadre scolaire, tend également à se renforcer en s'intégrant dans le cadre d'un réseau international de webtrotteurs. Des échanges se produisent entre groupes brestois, québécois et belges. Toutefois, l'investissement des anciens webtrotteurs d'une année sur l'autre s'avère impossible. Si la démarche tend à s'institutionnaliser, la participation est marquée par un important renouvellement des participants ; la participation des élèves étant contrainte par l'encadrement scolaire. Cet encadrement induit une participation difficilement conciliable avec les webreporters au sein des équipements de quartier.

Les premières démarches des *Webtrotteurs des quartiers* ont pris forme dans un cadre plus large que les structures de quartiers, à l'échelle de la Ville. Expérience lancée au début des années 2000, elle s'est développée dans le cadre d'un partenariat initié entre *Le Fourneau*, scène conventionné des Arts de la Rue et centre de ressource multimédia, et *la « Maison de la Lecture » de la Ligue de l'Enseignement – FOL29*. Ces démarches ont débouché sur la formation d'une dizaine de jeunes et la réalisation de quelques reportages[40]. Face à un relatif constat d'échec, le projet a été reconduit dans un cadre institutionnel de proximité. Là encore, la démarche des W*ebtrotteurs des quartiers* révèle une situation inégale en fonction des structures de quartiers et du personnel encadrant. Deux exemples illustrent notre idée :

- La Centre Social de Kerourien : Le centre social dispose d'un espace public à Internet (PAPI), dont le poste d'animatrice est conventionné par la FOL. Cet espace présente la particularité de s'inscrire dans un espace original. Il est implanté dans un appartement d'un immeuble du quartier. Outre la localisation garantissant un certain anonymat, il convient de souligner l'atmosphère de convivialité, liée à l'originalité du lieu et à la personnalité de l'animateur favorable au développement d'activités dans l'espace public d'accès à Internet. Actuellement, un groupe de trois webtrotteuses, auto-baptisées les *f@mss 29,* réalise quelques écrits dans le cadre de l'EPM, où elles apprennent notamment à maîtriser l'outil *SPIP*. L'objectif assigné est effectivement la publication des reportages sur les sites de *Couleurs Quartier* et de la *Ligue de l'Enseignement-FOL29*.
- La MPT de Lambézellec : cette autre structure de quartier est créatrice d'une activité d'écriture par des jeunes reporters. Celle-ci se limite à la publication d'un fanzine en

38 Les *Webtrotteurs* regroupent des lycées volontaires de Kérichen, une classe de Terminale BEP Métiers de la Comptabilité de Lesven, une classe de Seconde de Vauban.
39 Propos recueillis auprès d'un enseignant à la cité scolaire de Kerichen, coordinateur des Webtrotteurs des Lycées.
40 *Les 2000 bonjours de Brest 2000*, publiés sur le site du *Fourneau*. (

format A5, distribué aux habitants du quartier[41]. Cette activité se structure principalement autour de 3 jeunes filles. « *Il est difficile d'attirer les jeunes vers l'écriture. Quand ils viennent, c'est surtout pour faire du sport, ou tout simplement pouvoir se retrouver*[42]. » Dans ce contexte, la motivation des jeunes webtrotteuses est vitale à préserver. « *C'est vrai que c'est contraignant pour elles l'écriture. Il faut leur montrer qu'avant de faire des interviews il faut une préparation. Et la phase la plus délicate est le rendu des articles, c'est un travail scolaire, pénible*[43]. » C'est également dans cet aspect contraignant que réside une des différences principales par rapport aux We*btrotteurs des lycées*. La démarche dans les quartiers repose uniquement sur le volontariat des jeunes. « *Le premier numéro a été publié trois mois après le sujet traité, la fête du bourg de Lambézellec. Elles ont au moins appris qu'il fallait respecter un timing pour coller à l'actualité.*[44] »

Cette contrainte se traduit alors dans le choix des sujets traités, visant à introduire une dimension ludique aux activités. Ceux-ci notamment centrés sur le hip-hop[45] et la culture adolescente composent la base d'intégration des jeunes dans la démarche. Les différents dispositifs institutionnels dans le cadre des structures de quartiers jouent un rôle non négligeable dans le développement d'activités de reportages par un public jeune. Mais ces démarches se caractérisent avant tout par la volatilité de ce public. Une des premières constations tient effectivement dans le développement d'activités en réseau hors du cadre des structures d'animation sociale. Les différents groupes de webtrotteurs de quartiers présentent la même similitude : ces groupes se limitent généralement à quelques jeunes filles, dont la réunion ne s'est pas faite dans le cadre de cette activité, mais offre une activité leur permettant d'être ensemble. En définitive, même dans le cadre d'activités sociales, les valeurs d'autonomie et les normes de « faire-ensemble » restent fortement marquées. De plus, la nécessité d'user de tactiques pour contourner la place centrale d'une écriture journalistique se fait également sentir : le choix des sujets de reportages s'avère finalement déterminant pour tenter de pérenniser l'investissement des adolescents dans cette activité. Le paradoxe des Webtrotteurs est que, si l'objectif d'une telle démarche était initialement de sensibiliser un public jeune à l'Internet et à la publication en ligne, le public touché se retrouve en dehors des sentiers battus, explorant des nouveaux terrains d'aventure sur la plate-forme *Skyblog*. Dans le cas des Webtrotteurs des quartiers, on remarque que les écrits prennent appui sur des réseaux de sociabilité développés dans des cercles privés.

2/ L'écriture publique entre vecteur de création de liens sociaux et de démocratie participative ?

Si les démarches engagées dans le cadre des centres sociaux, MPT ou Patronages laïcs visent

41 Trois numéros ont été publiés avec une régularité lâche. Les productions sont par la suite publiées sur le site de la FOL, sans que la mise en ligne soit assurée par les jeunes *reporters*.
42 Propos recueillis auprès de l'animatrice chargée de l'encadrement des Webtrotteurs, MPT de Lambézellec.
43 Ibid.
44 Ibid.
45 Les *Rencarts Hip-hop* de mars 2005 ont constitué un des premiers reportages réalisés par les deux groupes de Webtrotteurs des quartiers.

à sensibiliser un public aux nouvelles technologies et générer des activités créatrices de liens entre habitants, il est nécessaire de s'interroger sur le développement des écrits publics : en observant leur contexte de production.

a, La dynamique des journaux de quartiers

La ville de Brest se caractérise par sa dynamique autour des journaux de quartiers. La seule présence d'une telle dynamique ne justifie pas l'originalité brestoise. Ce sont d'une part la multiplication de ces journaux et l'institutionnalisation de la dynamique qu'il faut souligner. Ainsi sur la seule ville, une douzaine de journaux de quartiers sont édités avec plus ou moins de régularité.

Cette dynamique est étroitement encadrée dans le cadre d'une contractualisation de l'action publique, le Contrat de Ville 2000-2006. Selon Jean-Pierre GAUDIN, trois critères de formes permettent de définir les démarches procédurales de contractualisation : « *d'abord la présence d'un accord négocié sur des objectifs mêmes d'action ; puis, l'engagement sur un calendrier de réalisation, qui s'inscrit dans un terme moyen, entre l'annualité budgétaire et l'horizon lointain de la planification ; enfin, des contributions conjointes des parties prenantes à la réalisation des objectifs (en terme de financements ou de compétences humaines et techniques) ; le tout inscrit dans un texte d'engagement consigné par différents participants.*[46] »

Nous retrouvons ces trois critères sur le territoire brestois. « *Pour les publics et quartiers prioritaires, le silence et l'isolement constituent une réalité plus forte que la revendication, ou même l'expression des souhaits et difficultés. La nécessité d'organiser ces échanges, rencontres, confrontations, dans le respect des compétences qui appartiennent aux institutions quant à la prise de décision. Dans cette perspective, les partenaires du contrat s'engagent à favoriser la mise en place d'outils, de lieux, de pratiques quotidiennes au service d'une plus grande écoute et connaissance des habitants*.[47] »

Concrètement, l'action menée par la Ville en faveur de l'expression des habitants se traduit par une double action :

- la gestion directe des journaux de quartiers en apportant un soutien financier ;
- l'animation d'un collectif : le Collectif des journaux de quartiers fédère les différents journaux, pour leur proposer des journées de rencontres, et leur apporter un soutien technique et logistique (prêts d'ordinateur par exemple). Cette animation est assurée par la *Ligue de l'Enseignement – FOL29* et s'appuie également sur les différentes structures de quartiers (MPT, Centres sociaux, patronages laïcs).

Un appui financier est offert. 337 000 francs ont été alloués pour l'année 2000, 247 000 francs en aide directe, 90 000 francs pour l'animation du collectif.

Les formes d'écriture publique à Brest diffèrent fortement d'une initiative à l'autre :

- en fonction du public : jeune / adulte ;
- en découle le cadre des interventions : associations d'habitants, Maison de quartiers, Centres sociaux.
- Du support utilisé : journaux papiers, Internet ;
- Des objectifs visés : créer du lien social en associant les habitants à un projet éditorial,

46 Jean-Pierre GAUDIN, *Gouverner par contrat, l'action publique en question*, Presses de Sciences Po, 1999, p. 28.

47 Contrat de Ville de Brest, 2000-2006.

informer les habitants d'un quartier.

Toutefois, malgré les particularismes de chaque journal et indépendamment des effets de l'action publique, nous observons une certaine permanence dans les différentes expériences développées. Les journaux de quartiers observés à l'échelle brestoise présentent une évolution sensiblement similaire et linéaire. Des publications sont lancées par des structures de quartier. La place des professionnels de l'animation socio-culturelle est prépondérante dans un premier temps. L'ouverture vers les habitants se réalise progressivement. Ces derniers réclament une autonomie croissante par rapport à l'institution, en particulier pour ce qui concerne le contenu éditorial. Originellement, le journal présente avant tout les activités de la structure. Cette part se réduit, allant jusqu'à occuper une place similaire aux informations-services émanant des autres structures du quartier (Mairie de quartier…). A terme, le journal s'autonomise par rapport à l'institution. Le comité de rédaction n'intègre aucun professionnel. Toutefois, il s'agit d'un cas idéal-typique. La plupart des journaux bénéficie de l'appui logistique des structures de quartier : accès à Internet, équipements informatiques mis à disposition pour la réalisation du journal. De plus, l'histoire des journaux n'est pas linéaire, mais faite d'aller-retour vers plus d'autonomie. Ceux-ci sont en effet soumis aux aléas des dynamiques sociales existantes sur les quartiers.

Un seul journal de quartier, *Le Char Rieur*[48], a eu une démarche différente. Ce journal est l'émanation d'une association de quartier, celle des habitants de Lambézellec-Est. « *Notre association est née en 1986. Et bien évidemment, nous sommes une association revendicative. On vit les problèmes au quotidien. On est un peu la courroie de transmission de l'habitant vers le pouvoir décisionnel, politique. Et on s'est aperçu, que quand nous avions des problèmes, que nous voulions mettre sur la table, il était très difficile de se faire entendre. Même si nous avions quelques entrevues avec les décideurs, ça restait en circuit fermé. Même si quelques fois, on avait quelques articles au Télégramme ou au Ouest France. Alors on s'est dit qu'il aurait été intéressant de créer un journal. Ce que nous avons fait en 1992*.[49] » Le plus souvent, la création ou l'inscription des journaux de quartier dans une dynamique extérieure aux structures de quartier implique l'existence d'une association porteuse de la publication.

Si l'on observe les journaux inscrits dans une démarche pérenne, quelques traits communs apparaîssent immanquablement :

- une diffusion sur des territoires de vie : territoires aux contours sociaux, parfois politiques, relativement bien délimités ;
- une production d'un contenu éditorial en lien avec un investissement citoyen : les journaux de quartiers sont moins l'émanation de structures de quartiers que d'associations d'habitants ;
- elle se traduit par une grande proximité géographique et sociale, qui donne lieu à une difficile distinction entre public et source ;
- les contextes de production influent sur le contenu rédactionnel dans le sens d'un souci de participation des habitants, en informant le public au sein du territoire et en valorisant l'image du quartier.

Pour développer cette remarque, appuyons nous sur deux exemples opposés :

- le journal de Bellevue, *Journal de nos quartiers* : porté par la MPT de Bellevue, le journal a acquis son autonomie et est l'émanation d'une association de quartier

48 Une partie du *Char Rieur* est reproduite en annexe 2.

49 Propos recueillis auprès du président de l'Association des Habitants de Lambézellec-Est, principal animateur du journal de quartier *Le Char Rieur*.

Parlons-en !. Outre l'édition du journal, l'association s'occupe de dynamiser la vie du quartier en organisant des animations périodiques. Le journal compte une dizaine de rédacteurs réguliers, une quarantaine de bénévoles gravite autour du journal, chargés de la distribution, tiré à 9 500 exemplaires. Le trimestriel est animé par un correspondant local du *Ouest France*, qui anime une équipe réactionnelle. Cet aspect, journal de quartier en tant qu'émanation d'une association de quartier mené par un correspondant local du Ouest France, implique l'édition du journal sur le modèle du quotidien régional, avec une proximité géographique entre média et public.

- *Les Hauts des Tours* de Kérédern : situé à proximité du quartier de Bellevue, ce périodique connaît aujourd'hui d'importantes difficultés. Celles-ci sont doubles : crise du bénévolat, le nombre des rédacteurs est aujourd'hui limité à trois personnes ; difficulté technique : aucun membre du comité rédactionnel n'a les compétences techniques suffisantes pour assurer la mise en page du journal. Par conséquent, il n'a plus été édité durant l'année 2005. Les bénévoles souhaitent se laisser du temps pour mûrir leur projet. De son côté, l'animatrice chargée du suivi du journal, absente pendant un an, cherche des solutions pour revitaliser le journal. Relais important, son action permet de remobiliser et renouveler l'équipe rédactionnelle, soit en s'adressant directement aux personnes fréquentant le centre social, soit en s'appuyant sur d'autres professionnels. Dans le cas présent, l'atelier lecture/écriture constitue une source potentielle de futurs rédacteurs, même si la démarche est avant tout une activité littéraire collective dans un cadre restreint, et reste éloignée d'une démarche plus journalistique. Quoiqu'il en soit, l'activité d'édition du journal apparaît moins comme un produit éditorial que le résultat d'une activité socialisante pour un groupe de quelques personnes.

b, Les spécificités du journal de quartier

Un aspect de ces journaux tient au contexte de production de ces écrits. Quelles influences a-t-il sur les écrits ? Un constat peut être formulé. Les journaux de quartiers brestois, présentant une dynamique propre intéressante, sont portés par des associations de quartiers. Cette inscription dans le tissu associatif n'est pas neutre quant à la démarche initiée et sur les publications de ces journaux. Ces groupements embrassent tous les secteurs de la vie sociale d'un quartier. Que ce soit l'association *Parlons-en* à Bellevue, *l'Association des habitants de Lambézellec Est*, ou *la Clef* qui gère le centre social de Pen Ar Créac'h, aucune n'a de thématique particulière, ni en termes d'activités, ni en termes de publics visés. Cette particularité implique la représentation d'une action au service du quartier dans son ensemble. Le terme de « *courroie de transmission* » entre habitants et élus est à chaque fois évoqué. Dans cette perspective, la gestion d'un journal s'avère être un outil perçu comme important dans l'animation de la vie du quartier. Les influences estimées des publications sont largement mises en avant comme un ensemble de réussites : à Bellevue, la requalification d'un centre commercial[50] ; à Lambézellec, la défaite du maire du quartier sortant lors des dernières élections municipales. Il est toutefois difficile de mesurer la portée de ces écrits, ne disposant d'aucun indicateur en termes de réception.

Quoiqu'il en soit, il est remarquable que dans chacun des cas, le responsable du journal (le terme de rédacteur en chef étant un titre refusé car trop institutionnel) est le président de l'association. Cette situation influe sur les publications dans le sens d'une prise de positions nettes du journal en faveur des intérêts des habitants (ou du moins, ceux perçus comme tels). La teneur du journal se veut donc régulièrement revendicative. Par ailleurs, ces journaux se caractérisent de fait par une très grande proximité entre sources et public.

50 Voir la Une du journal du quartier de Bellevue, reproduite en annexe 2.

Le tissu relationnel, associatif et la nature de ce tissu déterminent le modèle éditorial sur lequel va se développer le journal de quartier. Le contexte brestois fait apparaître deux types d'associations porteuses d'écriture publique : associations orientées vers l'animation de quartier et associations orientées vers la défense d'une partie de la population, désignée sous la catégorie « habitants ». Cette opposition se retrouve par ailleurs dans l'organisation du journal : sur le modèle d'une rédaction de presse d'un côté, faiblement différencié de l'autre. Le contenu révèle également cette opposition : marqué par l'information service dans le premier, centré sur des écrits revendicatifs dans le second. Cette dichotomie est présente également dans les modalités de diffusion choisies. Le premier type est diffusé très largement ; le second type présente une diffusion plus restreinte, où la lecture relève d'une démarche active. Cette opposition se retrouve alors dans le modèle journalistique emprunté : presse quotidienne régionale (*Ouest France*), presse alternative, d'opinion (*Canard Enchaîné*). Elle révèle une double fonction existante au sein des journaux de quartiers : à la fois informer les habitants sur les animations et services développés (annonces de manifestations, ouverture de commerces de proximité), les initiatives d'habitants remarquables ; constituer un média au service des intérêts d'un groupe social, qu'il soit territorialisé ou non (les habitants de Lambézellec Est ou les Rmistes).

A l'inverse, les journaux portés par les structures de quartier ou en lien étroit avec ces structures présentent un contenu plus « neutre ». La démarche est intéressante à observer. La légitimité de ces journaux est faible. Ce qui a pour conséquence la difficulté d'un renouvellement des rédacteurs. Cette démarche est particulièrement nette dans le journal *Les Hauts des Tours de Kérédern*. Les rédactrices se contentent le plus souvent de contacter les associations locales afin qu'elles réalisent leurs propres articles présentant tout ou partie de leurs activités. La démarche journalistique se limitent alors à proposer, récupérer et mettre en page les articles.

La multiplication des journaux de quartier est-elle à mettre en lien avec le contrat de ville ? Une première constatation est de l'ordre de l'évidence. La Ville finance les activités des journaux de quartiers, sans regard sur le contenu des publications. Cet apport financier permet aux journaux de quartiers de ne pas se préoccuper de l'aspect financier. La plupart des journaux appréhendent la fin de cet apport. Deux solutions s'offrent à eux. Publier en ligne ou faire appel à la publicité et/ou réduire les coûts. Cette deuxième solution est toujours évoquée, les bénévoles des journaux de quartier étant très attachés à la diffusion de leurs écrits sur papier. Les lieux de sociabilité forment en effet un ensemble de relais sociaux pour la diffusion des publications. Le Web est rarement évoqué, la représentation ayant cours est que l'Internet comme média global et déterritorialisé. Il permettrait de communiquer avec des personnes extérieures au quartier et non pas avec des habitants. De fait, une fois le journal mis en ligne, celui-ci serait intégré dans une nébuleuse relativement floue, composée d'individus peu concernés par ces écrits publics localisés. Sans qu'il s'agisse d'une position « technophobe » face à la technique, il s'agit plus d'une remarque de bon sens. Le journal est destiné aux habitants du quartier. Or le taux de connexion estimé sur ces territoires est très faible[51].

3/ La démocratie participative et l'écrit public

Un autre secteur de l'activité d'écriture publique sur Brest est lié au développement de la Démocratie Participative sur Brest. Réflexion initiée depuis 2002, dans le cadre de la Loi

51 Il n'est toutefois pas possible de déterminer ce taux d'équipement des ménages, à l'échelle d'un quartier.

Démocratie de Proximité, la ville de Brest s'est progressivement couverte d'un nouveau maillage de territoires de grande proximité, celle des Conseils consultatifs de Quartiers. Ces Conseils de quartiers mis en place en 2003[52] ont pour fonction d'être des espaces de débats et force de propositions sur l'action municipale.

Ces Conseils de quartiers se sont développés sur six secteurs brestois. Ce découpage, s'il a un sens pour certains quartiers, où une homogénéité entre secteurs et quartiers est sensible, est jugé arbitraire dans les cas, où les identités locales ne semblent pas avoir été respectées aux yeux des participants. Le Quartier de l'Europe regroupe quatre quartiers aux problématiques sensiblement distinctes : Pontanézen, quartier à l'image dépréciée, Pen Ar Créac'h, autre quartier d'habitat social, un secteur proche du centre-ville autour de Kerichen et la partie orientale de Lambézellec, qui constitue une zone pavillonnaire. Ce découpage est vécu comme problématique par les habitants de ce dernier quartier : ancienne commune autonome de Brest, rattachée en 1945, Lambézellec forme le quartier le plus étendu de Brest. Or il se retrouve coupé en deux dans le cadre de la répartition territoriale des Conseils de quartiers. A ce décalage entre territoires institutionnels de référence et espaces de vie vient se greffer une méfiance à l'égard de ces nouveaux cadres de consultation publique. « *On a vraiment l'impression que ça a été mis en place pour shunter les associations. Et puis quand on parle de conseils consultatifs de quartiers, on parle surtout de consultatif, sans pouvoir décisionnel. C'est fait un peu pour noyer le poisson. Moi j'ai commencé à m'intéresser à la commission animation. Mais j'ai pris mes distances. » (Président de l'Association des Habitants de Lambézellec Est)*. Ces Conseils de quartiers sont donc des espaces peu autonomes et faiblement appropriés par la population. Ces instances jouissent d'une moindre légitimité que les associations de quartiers préexistantes.

Pour assurer la diffusion de l'information et dans un certaine mesure la promotion de ces espaces, le service *Démocratie Locale et Citoyenneté* de la Ville de Brest a mis en place un site Internet dédié, du suivi des Conseils de quartier à la médiatisation des initiatives des habitants, en passant par l'organisation des manifestations annuelles, telle la *Semaine des Droits de l'Enfant*[53].

L'observation des publications des différents rédacteurs fait apparaître, parmi les 28 rédacteurs enregistrés, une très forte proportion issue de l'institution municipale (douze rédacteurs) et para-municipale[54] (six rédacteurs). De même, même si nous retrouvons parmi les rédacteurs six associations, il est remarquable que la grande majorité des articles (76%) est écrite par un quart des rédacteurs, pour la plupart occupant des fonctions au sein du service *Démocratie Locale et Citoyenneté* ou des Mairies de quartiers. Concernant les articles publiés en lien avec les Conseils de quartier, l'auteur le plus prolixe est Pierre-Yves Brouxel, animateur au sein de la Mairie du quartier de l'Europe, secteur situé en proche périphérie du centre-ville. Les différents articles publiés prennent principalement deux formes : annonces de réunions ; compte-rendus de réunions de Conseil de quartier ou de manifestations particulières[55]. Leurs fonctions est donc d'annoncer et d'informer.

52 Les modalités de mise en place ont été définies dans le cadre d'une délibération du conseil municipal du 31 octobre 2003 : 6 conseils consultatifs de quartier composé chacun de quatre collèges (associations, habitants, personnes qualifiées et élus) comprenant de 35 à 45 personnes.

53 http://www.participation-brest.net/rubrique41.html

54 Equipements de quartier, association financée par la collectivité.

55 « *Rencontre du Conseil avec M. Cuillandre maire de Brest* » (http://www.participation-brest.net/article330.html), article publié par un membre du personnel administratif de la Mairie de quartier de l'Europe. La position d'apparente neutralité explique la possibilité pour le personnel de publier un compte-rendu.

« La volonté a été de mettre en ligne toutes les informations disponibles. J'ai mis en ligne, parce qu'il le fallait. Après, s'il y avait d'autres choses produites, d'écrites, on le mettait aussi en ligne. La consigne était de mettre les comptes-rendus en ligne. À partir du moment où l'on maîtrise la technique, c'est facile. Après, c'est un peu comme toujours, quand on s'intéresse à quelque-chose, on est sollicités. Je me suis retrouvé à travailler autour des Conseils de quartiers des différentes mairies. Je me suis retrouvé dans le groupe de suivi du site Participation-Brest.net. Quand Place Publique a été monté, il se sont dit que ce serait bien qu'il y ait un représentant des Conseils de quartiers. Normalement, je devais faire le lien avec le Conseil de quartier [de l'Europe]*, en pensant, qu'il allait s'investir dedans à un moment où à un autre. Il y a quelques-uns qui écrivent, mais pas tant que ça. Ce ne sont pas eux qui viennent voir le site. Régulièrement, on rappelle qu'il y a possibilité d'écrire. La pratique d'écriture n'est de toute façon pas répandue, et encore moins sur Internet. »* (Référent pour le Projet Educatif Local et la Démocratie Participative sur le quartier de l'Europe)

Il est en effet important de souligner que parmi le public visé par les formations à l'écrit journalistique figurent les membres des Conseils de quartier. Sensibilisés à ce type d'écriture, l'objectif était d'inciter à la diffusion d'informations concernant les réunions de quartier. Toutefois, il est notable que le travail de médiation reste principalement assumé par le personnel administratif des différentes mairies de quartier, tâche faiblement prise en charge par les acteurs non-institutionnels de la démocratie participative. Ces difficultés d'appropriation sont étroitement liées au contexte de diffusion. Les Conseils de quartier sont perçus comme des espaces à investir, sans que leur légitimité soit bien établie. Cette position, certainement extrême, exprime toutefois une certaine déconnexion entre les activités d'acteurs au sein des différents quartiers de la ville et les activités d'écriture dans l'objectif d'une mise en place d'une démocratie participative. Il semble toutefois que si cette démarche autour de *Participation-Brest* se caractérise par une prise de parole publique instituée, il faut certainement se garder de conclure à une absence de cette prise de parole, que celle-ci se manifeste en ligne ou dans le cadre d'une publication papier.

4/ L'écrit public en dehors des cadres institutionnels

L'observation des expériences des journaux de quartiers, développées depuis plus d'une décennie sur le territoire brestois, a permis de mettre en évidence les processus d'autonomisation des écrits publics par rapport aux cadres institutionnels dont ils sont issus. Ce fait rappelle que ces démarches d'écriture sur Brest ne peuvent se résumer au simple fait de dynamiques d'écriture reposant sur des espaces d'animations sociales. En effet, ces différentes expériences oscillent entre les impératifs de création de liens sociaux dans des quartiers jugés difficiles et la volonté d'améliorer l'image de ces espaces de vie par la médiation de l'écrit. Cependant, une autre dimension des écrits publics n'a pas été soulignée. Les techniques de communication présupposent la capacité des acteurs locaux d'en faire usage à des fins de mobilisation. Celles-ci prennent une forme identitaire ou sont utilisées pour la mise à l'agenda local de problèmes publics. Dans un contexte brestois marqué par de multiples expériences d'*Ecrit Public*, il est nécessaire de s'interroger sur les pratiques de production et de diffusion d'informations, tout comme leur contexte de production.

a, Le développement de SPIP sur Brest

Une des problématiques posées par le territoire brestois était la diffusion d'outil de co-

publication, au premier rang desquels figurait le logiciel *SPIP*. A la forte communication effectuée autour de ce logiciel s'ajoutent les différentes initiations menées sur la ville et la présence d'un hébergeur associatif, qui facilitent grandement l'appropriation de ces outils[56]. Il est nécessaire toutefois de s'interroger sur les réalités et les processus d'une appropriation de ces outils. Sans qu'il soit possible d'interroger tous les cas particuliers, les différents entretiens menés sur le territoire brestois ont effectivement permis de mettre en avant une certaine récurrence dans le développement des sites sous ce logiciel spécifique.

Les processus d'appropriation des usages de l'Internet, et de surcroît les démarches de publication en ligne, nécessitent que l'on s'interroge sur la manière dont l'outil se diffuse, est découvert par l'utilisateur et auquel il est par la suite formé. « [L'appropriation] *est toujours liée à une affirmation d'identité ; elle s'inscrit dans une culture donnée, elle mobilise des savoir-faire, des savoir-être, des savoir-dire… préexistants. Elle implique un patrimoine culturel qu'en même temps elle déplace et réactive. On ne s'approprie que ce dans quoi on peut finalement se reconnaître.*[57] » Partant de cette définition, il est légitime de s'interroger sur les démarches individuelles qui ont abouti à une appropriation de ces outils. De plus, le contexte dans lequel l'usage se développe conditionne l'appropriation.

Une première caractéristique est l'absence de processus linéaire dans la découverte des outils. Cependant, la caractéristique commune est le travail de médiatisation effectué par l'adjoint au Maire de Brest, responsable du service *Démocratie locale et Citoyenneté*. Ce travail est effectué au sein des univers politiques, administratifs et associatifs. Ces trois mondes ont été sensibilisés avec comme réussite le site des Verts, *Brest ouVert*, celui du *Projet Educatif Local*, animé par le coordinateur du projet, sensibilisé à la télématique et à l'informatique ; celui de *Park Ar Skoazell*, dont le créateur participe au groupe *Citoyenneté Nouvelle Technologie* et est administrateur de l'hébergeur associatif *Infini*. Ces trois univers se recoupent régulièrement au sein de communautés d'usagers, réunis autour de la diffusion des usages de l'Internet.
Toutefois, la mise à disposition des outils de co-publication, si elle est affichée avec succès dans les différents réseaux de proximité animés par l'adjoint au maire de Brest (le site *@ Brest*[58] comptabilise plus de 80 rédacteurs inscrits), cette dimension d'une publication à plusieurs mains est plus mitigée dans d'autres sphères. L'appropriation réelle du logiciel n'est généralement le fait que de quelques acteurs. A cette première limitation s'ajoute la monopolisation des compétences en informatique, déterminées par la division du travail en secteur associatif. La communication est une dimension jugée inégalement stratégique selon les associations. Il est en effet difficile de comparer les démarches d'écriture publique et plus largement les objectifs respectifs entre, d'une part, une association militant en faveur de la Laïcité[59], une seconde, dont l'activité est centrée sur l'animation d'un jardin collectif[60], et, d'autre part, des structures associatives bénéficiant d'une forte représentativité locale. Pour ces dernières, les nécessités d'une présence active sur Internet se font moins ressentir.

Il est en effet significatif que les processus d'appropriation d'outil de mise en ligne restent étroitement imbriqués avec un capital technique substantiel et un contexte relationnel propice

56 67 sites de co-publication ont été édités sur le territoire de la ville de Brest. http://www.a-brest.net/article5.html
57 Denis RUELLAN, Daniel THIERRY, *Journal local et réseaux informatiques ; Travail coopératif, décentralisation et identité des journalistes*, L'Harmattan, coll. Logiques Sociales, Paris, 1998, pp. 22.
58 http://www.a-brest.net
59 http://www.ufal29.infini.fr
60 http://park-ar-skoazell.infini.fr

à la découverte, mais également à la formation. L'exemple de l'*UFAL29*[61] peut certainement paraître caricatural, il a néanmoins le mérite de mettre en avant les modalités de diffusion des outils. En effet, l'association s'est dotée d'un site de co-publication, au moment où le frère de la présidente était lui-même président de l'hébergeur local *Infini*.

b, Le développement d'activité militante

En marge de ces activités proposées par des structures d'animation sociale dans les quartiers brestois, la ville de Brest se caractérise par la multiplicité des associations contestataires dans le cadre urbain. Ces expériences s'enracinent dans un contexte local, marqué par la présence militaire (Direction des Constructions Navales). Plus particulièrement, la situation est marquée par un processus de démilitarisation des rives de la Penfeld, rivière Brestoise, cédant ainsi une friche militaire à la ville de plusieurs milliers d'hectares. Un plateau, le Plateau des Capucins, est également cédé à la ville.

Dans ces dynamiques de concertation et de prises de décisions sur l'avenir de ces espaces urbains, deux associations militent pour la réhabilitation de ces friches militaires : *La Rue de Penfeld* et *Vivre la Rue*. Première association à disposer d'un site de co-publication sur la ville, *La Rue de Penfeld* semble avoir cessé de médiatiser son action par le biais d'Internet. Le site n'est plus actualisé. A l'inverse, *Vivre La Rue* est une association dont l'action occupe une place de choix dans les mouvements artistiques brestois et milite activement pour la préservation d'une rue brestoise, la rue de Saint-Malo. Elle fait également pression sur les pouvoirs publics locaux en proposant des solutions alternatives au projet de réhabilitation du Plateau des Capucins, porté par la Communauté Urbaine de Brest[62].

Les répertoires d'actions restent le plus souvent traditionnels : organisation de manifestations régulières pour porter à la connaissance des brestois l'existence de cette rue. Une des modalités de mise en publicité de leur action est orientée vers la création de sites Internet. Un site a ainsi été développé sous HTML et est plus ou moins régulièrement mis à jour par deux membres de l'association. Il est remarquable que l'association, malgré la participation régulière de la présidente aux réunions du groupe *Citoyenneté et Nouvelles Technologies*[63] de la ville et le suivi de plusieurs formations, ne s'est pas dotée d'un site web de co-publication développé à l'aide du logiciel *SPIP*.

Cet usage de technologies de communication rudimentaires s'explique par une spécialisation des tâches au sein de l'association. Un bénévole était chargé du suivi des formations à l'utilisation du logiciel de co-publication *SPIP*. Celui-ci n'a cependant pas servi de relais de la diffusion de son usage. Le site n'a jamais été créé, le bénévole ayant quitté l'association suite à un conflit entre membres. Depuis, aucun autre membre n'a suivi de formation à l'usage de ce logiciel. Il en ressort toutefois que l'utilisation d'un dispositif de publication à plusieurs mains n'est pas perçu comme une priorité absolue, car l'information transite toujours par la présidente. En effet, l'association présente la particularité d'avoir son siège social dans le lie d'habitation de sa présidente, lieu de sociabilité par excellence.

Par conséquent, il n'est pas possible de réduire les formes d'action à la simple activité de publication en ligne. La plus grande partie des interactions entre l'association et son public se déroule *in situ*, par l'occupation d'une rue en ruine. L'association a développé par exemple un modèle « *interactif* » de proximité à partir d'un support papier. En effet, une pétition a été lancée en janvier 2005 auprès des brestois et 1000 réponses ont été retournées à l'association.

61 *Union des Familles Laïques du Finistère*, http://www.ufal29.infini.fr

62 Ce projet vise à construire une zone résidentielle, tandis que *Vivre la Rue* souhaiterait voir émerger un centre artistique.

63 L'association a également bénéficié de l'appel à projet lancé par le service Démocratie Locale et Citoyenneté, pour constituer un des 69 PAPI de la ville.

Cette démarche ne peut se réduire au seul format habituel d'une pétition. Certes l'objectif initial était de recueillir le maximum de signatures, mais une partie réservée aux commentaires personnels a permis de mettre en avant l'attachement subjectif des riverains à cette rue. Cette démarche d'écriture publique se veut effectivement interactive, entre les membres de l'association et les brestois, en particulier les habitants de quartiers environnants, le bas de la Rive Droite. La démarche devrait par la suite déboucher sur l'exploitation de l'ensemble de ces écrits sous la forme d'un recueil des contributions les plus significatives et iconoclastes, disponible en ligne.

c, Les télévisions de proximité

En écartant notre regard de la publication textuel *stricto-sensu*, d'autres supports sont prisés pour assurer la diffusion de produits médiatiques, notamment par le biais de télévision de proximité. Ces « médias citoyens » nous renseignent sur les dynamiques communes aux démarches d'écrit public : des démarches relativement autonomes à l'égard du pouvoir local et des structures institutionnalisées d'animation de quartier. Le terrain brestois présente ainsi la caractéristique d'offrir en son sein trois télévisions locales (*TGB* : *Télévision Générale Brestoise* ; *Canal Ti Zef* ; *TV Résidences*.) Elles révèlent l'attachement aux nouvelles techniques pour développer un média propre.

L'existence de ces trois télévisions pose une double question : comment trois télévisions ont pu se développer sur une seule ville ? A quel(s) public(s) sont destinées ces trois télévisions locales ? Se pose également la question du modèle qui sous-tend ce développement.

Une première raison est avancée par Jean-Louis WEISSBERG. Parlant de la crise des médias de masse, et en particulier de la télévision, « *ce dont elle souffre à nos yeux, ce n'est pas d'un excès d'intimisme mais plus d'un défaut de proximité. La déception viendrait de son incapacité à ternir leurs promesses d'incarnation, d'engagement en maintenant le destinataire séparé de l'émetteur.*[64] » Dans le prolongement de cette affirmation, nous pouvons émettre l'hypothèse que le succès de ces médias émergents est étroitement lié au tissu social dans lequel ils ont émergé. Tout en impliquant la diffusion et l'appropriation des techniques audiovisuelles, les modalités de diffusion de l'information sont également favorables à la diffusion des émissions : commerçants et patrons de bars favorables, diffusion sur le Web et existence du câble brestois, qui offre un support de diffusions des émissions produites localement.

1, Sources et publics différenciés d'une télévision à l'autre

Une première étape dans la recherche d'une présentation des télévisions locales est liée à la compréhension de leur développement. Pour cela, il est à la fois nécessaire de comprendre les idéologies, au sens de représentations du monde, militantes et le rapport entretenu aux sources et publics propres à chaque expérience.

***Canal Ti Zef* :**

Canal Ti Zef est une télévision locale associative dont la particularité est d'être diffusée prioritairement dans des lieux publics. S'inspirant de *Télé Bocal*, une télévision de proximité parisienne, *Canal Ti Zef* diffuse dans divers lieux publics brestois. Il est d'ailleurs bon de signaler que l'activité première de l'association consistait à rediffuser localement les

64 Jean-Louis WEISSEBERG, *Présence à distance, Déplacement virtuel et réseaux numériques, Pourquoi nous ne croyons plus la télévision*, L'Harmattan, coll. Communication, Paris, 1999, p. 58.

émissions réalisées par *Télé Bocal*.
La démarche de *Canal Ti Zef* répond à un triple objectif :

- Créer une télévision de proximité non soumise à des impératifs commerciaux ;
- Offrir aux brestois un outil de communication ouvert ;
- Développer des lieux d'échange à partir d'une pratique différente du petit écran.

Canal Ti Zef se caractérise par son mode de diffusion originale : ici, pas de diffusion en ligne ou sur le câble brestois. Les émissions réalisées sont diffusées dans six lieux publics brestois, bars, commerces, bibliothèque, disséminés sur la ville. Le public touché est évalué tous les mois à quelques 200 personnes fréquentant les lieux de diffusion, et surtout de sociabilité. Les émissions sont également diffusées sur Internet, avec un mois de décalage par rapport à leur diffusion initiale. Le but affiché est d'inciter « *les gens* [à sortir] *de chez eux pour regarder la télé*[65] », l'ambition n'est pas de favoriser une consommation individualisée du média.

Cette démarche se veut également différente dans les processus de production de l'information. L'objectif étant de faire un média de proximité alternatif et ouvert, le principe est donc de mettre à disposition des habitants les moyens techniques, après une initiation interne rudimentaire. Les personnes découvrent les techniques de réalisation de manière autonome, l'échec et la critique durant la diffusion faisant partie intégrante du processus d'apprentissage. Dans ce sens, ce média refuse toute rationalisation des techniques de production de l'information et de formatage des émissions réalisées.

Ce mode de diffusion est hérité de celui de *Télé Bocal*, qui diffuse ces émissions dans une trentaine de lieux publics parisiens. « *Ce n'est pas une chaîne qui se regarde seul chez soi mais un spectacle original et convivial. Les projections dans les lieux publics sont la base de notre travail puisqu'elles permettent aux habitants de se réunir autour de la télévision, de la même manière qu'ils iraient voir un spectacle*[66]. » « *L'idée est de permettre aux habitants de se rencontrer, d'échanger... et de les inciter à participer à la vie sociale et culturelle de leur quartier, mais aussi de rappeler que la télévision n'est pas qu'une boite à rêves (ou cauchemars...), mais aussi un outil autour duquel nous pouvons tous nous retrouver.*[67] » La filiation est très nette entre l'expérience parisienne, débutée en 1995 et celle *Canal Ti Zef*, débutée en 2001. Si cette filiation se retrouve dans les objectifs et les pratiques de diffusion, elle se retrouve également dans les processus de production des émissions. Dans cette lignée, s'exprime un refus des techniques audiovisuelles reconnues : esthétisme dans la forme diffusée, tant dans l'image que dans la diction du présentateur. Le médium est jugé peu important au regard du message diffusé. Cette démarche se retrouve aussi bien dans les propos du membre de l'association interrogé[68] que dans les commentaires accompagnant les archives : « *C'est le premier sujet de Canal Ti Zef, bref, c'est très moyen techniquement mais le sujet - l'action d'un producteur bio - est bien intéressant.*[69] »

Le processus de production de l'information ne peut et ne doit pas se penser indépendamment de l'investissement dans la vie citoyenne locale. Le projet ouvert de *Canal Ti Zef* est clairement lié au mouvement alternatif brestois. L'association est en effet liée à divers mouvements politiques (extrême-gauche) et associatifs (le *CLAJ*[70] – *collectif des Enragés*). Le

65 Propos recueillis auprès du secrétaire de *Canal Ti Zef*.
66 http://www.telebocal.com/information/index.html
67 http://www.canaltizef.infini.fr/ASSO.html
68 Secrétaire de *Canal Ti Zef*.
69 http://www.canaltizef.infini.fr/ARCHIVE2001.html
70 Le *CLAJ* est un réseau d'éducation populaire brestois, dont la particularité est d'être une fédération du mouvement alternatif brestois.

choix des sujets traités est souvent lié à cet investissement. Un des principaux acteurs de *Canal Ti Zef* a aidé à la réalisation d'un documentaire sur l'association *Vivre La Rue*. Dans ce sens, la démarche de la télévision locale vise à constituer un média alternatif, média de l'actualité brestoise à travers les soubresauts du milieu alternatif. Média télévisuel de proximité, *Canal Ti Zef* revendique également son inscription dans le « tiers secteur » audiovisuel et participe aux côtés de l'association *Côtes Ouest* à l'organisation du *Festival du Film Court* : *La Nuit des Télés Associatives*.

***Télévision Générale Brestoise* :**
Autre télévision associative présente sur le territoire brestois, *TGB* a vu le jour en mai 2003. Ses objectifs sont sensiblement différents de ceux de *Canal Ti Zef*, avec une dimension alternative atténuée. Le projet n'est pas né d'une critique sociale de l'attitude consumériste du télé-spectateur. Ici pas de projet de changement social, mais la volonté de promouvoir une télévision de proximité. L'objectif trouve un échos particulier dans le parcours de la cheville ouvrière de *Télévision Générale Brestoise*. La télévision associative a été constituée à l'abandon de la télévision en ligne du quotidien régional *Le Télégramme*. La volonté présente est de faire une télévision locale sur le Web, généraliste, à dominante culturelle. Toutefois, les objectifs présentés paraissent sensiblement similaire à celle de *Canal Ti Zef* ; l'aspect de coproduction des émissions est largement mis en avant.
La télévision a été développée par une bénévole, au parcours atypique. Titulaire d'un DEA d'anglais, elle a débuté un doctorat en Californie. Dans le contexte de l'explosion de l'Internet, elle a découvert l'informatique dans la *Sillicon Valley*. Revenue en France, elle s'est investie professionnellement dans la « bulle » Internet, et a travaillé à la mise en place de la télévision locale en ligne du *Télégramme*, *TV Web-Bretagne*, au sein de *CanalWeb*.

Les formats employés :
La télévision locale se voulant une télévision de co-production de l'information, elle se veut un « média ouvert ». Mais en effectuant un visionnage du contenu informationnel proposé, il révèle une conception relativement élitiste du média. Le contenu se divise en trois genres : magazine culturel, portrait et produit réalisé par des acteurs brestois de renom en déplacement. Excepté ce dernier genre utilisé, les contenus proposés sont caractérisés par :

- un format long : entre 10 et 26 minutes ;
- la qualité visuelle du contenu informationnel ;
- la place prépondérante des présentateurs.

Le format employé paraît contradictoire avec une possible appropriation du média par tous les individus. Cette contradiction se retrouve également dans les propos de la présidente de l'association :

> *« Les personnes qui le désirent peuvent faire eux-mêmes leurs reportages. Il n'y a pas de modèles et j'aime bien l'idée d'avoir quelque chose qui ne soit pas trop propre. Mais bon, nous incitons aussi les gens à nous proposer des sujets qui leur tiennent à cœur et nous le réalisons pour eux. »* (Présidente de l'association *TGB*)

Cette dernière remarque va dans le sens d'un aveu d'un manque de temps de bénévoles pour assurer la formation de nouveaux réalisateurs. Dans ce sens, des adolescents vont être associés à un nouveau projet d'émission sur la danse, développé dans un but d'éducation à l'image. Elle prendra la forme d'une initiation aux bonnes postures devant la caméra et non une découverte de l'univers technique de l'audiovisuel. L'acquisition des techniques pour la réalisation de productions vidéographiques s'avère finalement le plus souvent limitée aux membres actifs de l'association. Ces derniers se répartissent essentiellement entre professionnels des arts du spectacle et professionnels de l'Internet.

Le contexte de production de l'information :

Cette volonté d'ouverture et ce souci de proposer un média de co-production de l'information se heurtent à la réalité du tissu social dans lequel le projet a émergé. L'inscription dans des réseaux spécialisés (ils sont de deux types pour la présidente de l'association : politique – *Les Verts* – et culturel) induit une certaine forme d'inclusion et d'exclusion pour toute une partie du public brestois. Elle se traduit par une sociabilité spécifique (la présidente se définit elle-même comme « *mi-mondaine* », fréquentant assidûment la nuit brestoise). Il semble dans ce cas difficile pour cette association de toucher un public extérieur à ce milieu. Cette contradiction apparente se retrouve également dans les représentations territoriales. Se définissant comme brestoise, il n'en reste pas moins que sa pratique régulière de l'espace se limite au centre ville de la cité, et plus particulièrement à quelques lieux reconnus par la scène culturelle brestoise.

***TV Résidences* :**
La troisième télévision locale présente la particularité d'être une télévision de proximité dont les émissions sont réalisées par et pour les personnes âgées. Du moins dans son principe, la place occupée par un public du troisième âge tend à se restreindre, au profit de professionnels de l'audiovisuel.
Cette télévision locale a été développée dans le cadre de l'*Office des Retraités Brestois* pour leur proposer une activité sociale. Créée en 1993, la télévision réalise chaque trimestre un magazine pour les personnes âgées, « *Le magazine des seniors* », d'une durée de 52 minutes.
Si dans son principe la démarche intègre des retraités, *TV Résidences* ne les associe en définitive que dans le cadre d'un comité de rédaction, où ces personnes choisissent le thème à aborder.

Dans le cas de *TV Résidences*, les personnes âgées se retrouvent non seulement dans le processus de production, mais également en tant que source et public. D'une part, les émissions proposées s'appuient largement sur ce public[71]. Il est ainsi significatif que le genre le plus prisé est le portrait d'anciens (32 portraits effectués). De même dans son mode de diffusion, l'*Office des Retraités Brestois* cherche également à toucher un public homogène : diffusion dans les Maisons de retraites et sur le câble brestois. S'y ajoute une diffusion en ligne des émissions[72], quoique le site soit peu consulté.

2, Que représentent ces télévisions locales ?

La diversité et l'hétérogénéité du tissu associatif brestois se retrouvent également dans le cadre de la télévision locale de proximité. La ville de Brest compte trois médias télévisuels de proximité et alternatifs, diffusés sur divers supports : dans des lieux publics, sur le câble brestois ou en ligne. Excepté *TV Résidences*, démarche initiée par une institution locale, les deux autres télévisions locales que sont *Canal Ti Zef* et *TGB* présentent la particularité de constituer des niches médiatiques, où un média s'inscrit dans un contexte social favorable, autant dans l'acte de production que de diffusion, avec une « interactivité » et des interactions potentielles.
Ces deux exemples méritent d'être développés :
- *Canal Ti Zef* s'imbrique étroitement dans une dimension politique. La télévision est portée par un projet de transformation sociale : inciter les gens à sortir de chez eux et avoir une autre attitude vis-à-vis de la consommation des programmes télévisuels. Mais, bien au-delà du discours et des représentations qui sous-tendent le projet de télévision alternative de

71 Sur les 124 reportages réalisés entre 2002 et 2005, près de 60 % des émissions s'appuient sur des personnes âgées ou une population active travaillant auprès des personnes âgées (gérontologues notamment).
72 http://membres.lycos.fr/tvresidences/

proximité, il s'inscrit dans un contexte et tissu social et militant particulier. Dans le cas de *Canal Ti Zef*, la moitié des sujets réalisés retrace des actions de mouvements sociaux alternatifs. De ce fait, le reportage est un genre journalistique particulièrement prisée. Pour l'année 2003, le tiers des sujets proposés est proposé sous forme de reportages. La position des reporters de *Canal Ti Zef* en situation de témoins se manifeste particulièrement dans le suivi et la publicisation de manifestations sur le territoire brestois, principalement. Pour la même année (2003), sur 34 reportages réalisés, 26 se déroulent dans le cadre d'une manifestation. Cette donnée reflète particulièrement bien la position de *Canal Ti Zef* dans le paysage politique brestois. La télévision locale se retrouve essentiellement dans un espace lié à l'Extrême Gauche (*No Pasaran*, *Scalp*).

Les deux caractéristiques du média :

- Le flou des identités des « journalistes » amateurs : une première distinction tient à la nature des participants. Média volontairement ouvert, la télévision entretient un flou autour des identités et des positions occupées : alternativement public, source et média. Cette ouverture du média est toutefois tempérée par la présence d'un noyau dur de quelques personnes qui réalisent la majorité du contenu diffusé.
- La proximité entre les médias, leurs sources et le public : plus pertinente est certainement cette indétermination entre le public et les sources. En observant le phénomène à l'échelle de Brest, il apparaît que les nouveaux mouvements sociaux se retrouvent dotés d'un nouveau support de communication alternatif à la diffusion sur tract, diffusion ponctuelle, et au recours plus ou moins régulier à la presse institutionnelle. Entre ces deux pratiques de communication, un nouvel espace communicationnel est apparu du fait de la diffusion et de l'appropriation des technologies et des techniques de communication.
  Il est alors intéressant de constater la place peu importante accordée aux processus de rationalisation de l'information. Elle s'exprime dans le cas de *Canal Ti Zef* comme un refus, car vécu comme un obstacle à leur projet de télévision ouverte.

En marge des médias traditionnels, est apporté au public un nouveau support d'information animé par des organisations privées. Que la finalité soit politique (suivi des mouvements sociaux sur Brest) ou culturelle (agenda culturel de la scène *électro* brestoise), il est remarquable d'observer le changement dans la place de ces nouveaux publics, non plus seulement d'être téléspectateurs, mais également sources, et voire dans une certaine mesure, pour évoluer dans la position de producteur / diffuseur. Cette réalité peut être diffusée comme une réalité structurelle, liée à la diffusion et à l'appropriation des techniques de production informationnelle (ici, la maîtrise d'outils audio-visuels) et des supports de diffusion. Mais elle est également liée au besoin d'un tissu social de disposer de son propre média, jouant une place certainement non-négligeable dans l'affirmation de leur identité particulière et leur nécessité d'une visibilité médiatique.

Conclusion :

L'observation du terrain brestois apporte quelques éléments éclairants sur les dynamiques autour de l'écriture publique et de l'expression citoyenne.
Elle révèle le rôle important joué par les institutions locales (municipalité, équipement de quartier, association) dans le développement d'une prise de parole publique, en particulier auprès de publics issus des quartiers d'habitat social. Mais, l'observation plus fine de ces

écrits prouve des tentatives de prise de distance par rapport à ces institutions et le souhait d'autonomiser leur démarche.
La diffusion des usages de l'Internet, en particulier les pratiques de co-publication sous *SPIP*, révèle une diffusion par le biais de réseaux de sociabilité, qui forment des passerelles entre acteurs institutionnels et acteurs sociaux. Or, elle relève davantage d'une logique d'acteurs que d'une stratégie de la part de collectifs. L'appropriation constitue un enjeu pour des acteurs individuels au sein de collectif, porteur d'une expertise particulière dans la division du travail social en secteur associatif.
Enfin, les logiques d'écritures publiques se développent dans un contexte particulier, caractérisé par une forte proximité territoriale, sociale et/ou militante. Elles se couplent ainsi avec des logiques de sociabilité fortes et hétérogènes à l'échelle de la ville de Brest. Néanmoins elles illustrent la nature fortement identitaire de l'expression citoyenne. L'écriture publique remplit une fonction miroir et favorise l'affirmation d'identités particulières, à laquelle vient s'ajouter des tentatives de mises à l'agenda institutionnel de problèmes publics particuliers.

Chapitre 2 : Les formations à l'écriture journalistique

L'action publique en faveur du développement de l'écrit public s'est développée à Brest en s'appuyant sur des formations à l'écriture journalistique, dispensées au sein de la Mairie. Les premières formations se sont déroulées en décembre 2002, alors que la mise en place d'une *Place Publique Locale* n'a débuté, à Brest, que plus d'un an plus tard. L'adéquation entre la thématique de l'action brestoise autour de l'écrit public et les missions que s'est données *Place Publique* sont la raison du succès de *Place Publique* :
« Pour poursuivre pleinement sa mission, et répondre aux besoins des acteurs de la vie locale et associative, Place Publique a également développé un certain nombre de services dont des formations aux techniques de base de l'écriture journalistique et aux médias citoyens. Ces formations sont menées à Paris, en partenariat avec la Maison des Métallos, et, en région, avec plusieurs mairies dont celle de Brest. Ces formations qui s'inscrivent dans la démarche « écrit public » s'adressent particulièrement aux acteurs du tiers-secteur (militants ou salariés associatifs, syndicaux, etc.) et de la démocratie participative (conseillers de quartiers, correspondants de secteur, rédacteurs de journaux de quartier...). C'est dans une logique similaire que nous avons élaboré le concept de Place Publique Locale[73]*. »*

Pour apporter un cadrage à la compréhension de cette diffusion, il faut insister sur l'aspect technique de ces formations, autrement dit la diffusion de techniques de rationalisation de l'information. En tant que technique, elle ne peut faire l'économie d'un débat autour des processus d'appropriation de ces techniques par un public élargi. L'approche socio-technique des usages privilégie comme mode explicatif la rencontre entre la technique et le social. Dans cette perspective, il convient de s'interroger sur la nature des techniques déployées et de leur utilité sociale. Comme le rappelle RUELLAN et THIERRY[74], elle se déploie en trois points :

- les techniques et leur potentiel de développement ;
- la convergence d'intérêts entre plusieurs acteurs ;
- *last, but not the least*, la question des usages chez les usagers.

Cette approche vise à répondre à la question de l'adéquation entre le produit proposé – des formations à l'écriture journalistique – et les besoins des usagers. Dans quelle mesure l'écriture journalistique, normalisée, peut-elle se diffuser et être appropriée par les pratiquants de l'expression publique ?

I/ Les techniques journalistiques

a, Une expertise journalistique

Une première interrogation porte sur la nécessité d'apporter une expertise, extérieure au territoire local, en vue de la diffusion des techniques journalistiques. Or, il nous paraît important d'effectuer un travail de déconstruction de ces techniques, permettant la mise au jour d'un discours ambivalent à leur sujet. Effectivement, ces techniques journalistiques ne sont pas une donnée naturelle, allant de soi, mais un construit social, propre à la profession journalistique. C'est ce que Denis RUELLAN rappelle à travers les différents courants qui ont influencé la conception du journalisme, du naturalisme aux techniques de rationalisation de

73 http://www.a-brest.net/article651.html
74 Denis RUELLAN, Daniel THIERRY, *Journal local et réseaux informatiques ; Travail coopératif, décentralisation et identité des journalistes*, L'Harmattan, coll. Logiques Sociales, Paris, 1998, pp. 22-25.

l'information importée des Etats-Unis. « *Les savoirs-faire étasuniens semblent avoir colonisé l'ensemble [des] contenus pédagogiques, qui depuis une quarantaine d'années, accordent une place prépondérante à l'exposé des techniques du journalisme inspirées des doctrines issues d'outre-Atlantique.*[75] » Ces savoir-faire se concentrent en deux ordres : les termes de l'ambition et les moyens utilisés pour y parvenir. Les formations dispensées s'organisent de la sorte : une partie vise à la sensibilisation de l'auditoire à la notion de « média citoyen » et à l'écriture sur Internet, avant de se pencher de manière plus approfondie sur les techniques journalistiques proprement dites. Cette perception du journaliste dans l'espace public se retrouve dans les propos des journalistes formateurs. Les termes sur la mission idéalisée des journalistes et les bonnes postures à adoptées sont récurrents : l'éthique, l'honnêteté, la déontologie. Nous pouvons faire une parenthèse pour souligner que, pour l'ensemble des acteurs interrogés, ce souci se retrouve sans un préalable de formation spécifique. L'engagement public et son expression nécessitent le respect de règles élémentaires. (« *On n'a pas les moyens d'avoir un procès pour diffamation*. » - Responsable du journal de quartier *le Char Rieur*.)

b, Un discours ambivalent sur les techniques journalistiques

Dans ce cadre, la segmentation et le recours aux genres journalistiques sont présentés comme les garants d'une « bonne » démarche journalistique. Le projet de *Place Publique*, qui vise à offrir les règles de normalisation de l'écriture est consubstantiel au projet de former des « producteurs de l'information ».

« *L'établissement d'un consensus autour des idées de déontologie et de compétence qui se présentent comme les constituants d'une idéologie professionnaliste d'un groupe cherchant à se souder autour d'un projet qui, explicitement, fait référence au public. [...] On est en droit de se demander si la technique ne fait pas figure d'alibi pour légitimer d'autres préoccupations que celles de l'efficacité de la production.*[76] » Répondant à cette hypothèse, l'auteur spécifie la place occupée par les journalistes dans deux directions différentes. Il s'agit d'une réponse à la nécessité pour les professionnels de légitimer leurs savoir-faire en l'inscrivant dans une démarche journalistique. Dans une moindre mesure, ces techniques répondent à la nécessité pour les entreprises de presse de codifier des pratiques journalistiques pour légitimer le rôle commercial de la presse.

L'ambivalence des discours des journalistes sur leurs pratiques est manifeste dans les propos tenus par les journalistes–formateurs. Les entrevues réalisées auprès de ces derniers participant à *Place Publique* ont révélé une certaine contradiction entre la nécessité de l'acquisition de savoir-faire spécifiques et les limites quant à leur efficacité productive.

> « *J'ai commencé sur les techniques de l'interview. Il voulait qu'il y ait un professionnel qui puisse les accompagner là-dedans. C'est des techniques que l'on ne connaît pas lorsqu'on n'est pas professionnel. Les gens savent écrire, mais est-ce qu'ils savent intéresser le lecteur ? Je pense qu'ils avaient besoin de clés et c'est encourageant d'avancer avec une aide. […] Les règles de base, c'est que le droit du lecteur, c'est d'être informer, que l'on ne doit pas taire les informations. C'est l'éthique, quoi. C'est le devoir d'honnêteté, c'est quoi l'objectivité ? C'est les droits du lecteur, de l'interviewé. Là, comment on fait, les gens ne savent pas.* » (journaliste-formateur à l'écriture journalistique)

Ce respect de l'attitude des journalistes et la nécessité d'un savoir-faire se retrouvent toutefois mis à mal par les propos tenus sur le processus de production d'informations. Le respect de

75 Denis RUELLAN, *Le professionnalisme du flou, identités et savoir-faire des journalistes français*, PUG, Grenoble, 1993, p.132.
76 op. cit.

normes journalistiques se double d'un discours contradictoire sur le caractère intuitif des pratiques journalistiques.

> « *Quant je fais des cours sur l'interview, on apprend par exemple que ce n'est pas forcément les mots que je dis, mais c'est comme ça que j'aurais dit. Voilà, c'est comme ça qu'on y arrive, on a toujours le droit de réécrire, mais il faut respecter le sens. […] Mais il y a des bonnes surprises, parce qu'il y a des gens qui n'ont pas forcément le profil, qui ont beaucoup de mal à se lancer. Il y a des gens, on se dit qu'ils n'y arriveront jamais. Moi, il y en avait une comme ça, elle avait l'air tellement terrorisée qu'elle n'y arrivera jamais. Et deux jours après, elle m'a envoyé en ligne un texte, quelque chose de très très bien pour Place Publique*[77]*. Elle avait écrit un truc sur la transfusion sanguine. J'étais vraiment étonnée. Ses interviews étaient vraiment intéressantes. […] J'ai des collègues qui passent dans la foule, on les prend pour des passes-murailles. Mais c'est eux qui font les articles les plus riches. Les gens ne se méfient pas. Ils sentent l'ambiance, ils sentent le truc. L'intuition, l'éthique et l'honnêteté.* » (journaliste-formateur à l'écriture journalistique)

On retrouve dans les propos de cette journaliste l'impératif du respect des normes techniques, tout en les minimisant voir les niant. Les termes d'«*intuition* » et de « *talent* » reviennent tant dans ces propos que dans ceux de la rédactrice en chef de *Place Publique*. C'est finalement ce « plus », intuitif, qui ne s'apprend pas, et qui permet d'attirer le lecteur autant, si ce n'est plus, que le respect des règles d'écriture.

c, Le référent journalistique

La nécessité de se référer à une orthodoxie des techniques journalistiques nous apparaît davantage comme un des éléments à partir desquels va s'affirmer l'identité des journalistes. Cette démarche vise dans une certaine mesure à renforcer leur position et leur identité de journaliste. Une hypothèse tiendrait effectivement en leur position relativement marginalisée au sein du champ journalistique et par conséquent leur nécessité de renforcer leur légitimité à travers leur expertise et leur savoir-faire acquis dans le cadre de leur exercice professionnel. Il est ainsi intéressant de noter qu'une des journalistes locales qui forme le public en l'absence de la rédactrice en chef de *Place Publique* est une journaliste *free-lance*, qui se situe entre deux positionnements, entre presse d'information et organe de communication institutionnelle. Elle publie régulièrement des articles dans la presse hebdomadaire finistérienne[78], tout en participant à l'élaboration des revues institutionnelles de collectivités locales et de journaux d'entreprise.

Cette idée de la recherche d'une légitimité nouvelle, acquise en dehors de l'espace professionnel s'est retrouvée de manière plus flagrante dans le cadre d'un journal de quartier, dirigé par un correspondant local du quotidien *Ouest-France*. Ce constat s'appuie sur une observation participante réalisée lors de la tenue d'un conférence de rédaction de ce journal. Une remarque de la part d'une rédactrice vis-à-vis de son directeur de publication a pris la forme d'une critique, où cette dernière lui reprochait de leur faire sentir continuellement la position non-journalistique des rédacteurs. La réponse apportée s'est traduite sous la forme d'une distinction entre le travail journalistique qui implique une préparation et le recueil d'informations-service auprès des structures institutionnelles du quartier, effectué par la majorité des rédacteurs. Si pour cet acteur nous pouvons ici émettre l'hypothèse d'une recherche d'une légitimité nouvelle dans un cadre non-professionnel, il est clair que l'acquisition de techniques journalistiques à travers l'exercice d'une activité rémunérée – la

77 http://www.place-publique-brest.net/article.php3?id_article=38
78 *Le Progrès de Cornouaille* et *La dépêche du Léon*.

pige locale- constitue une expertise mobilisée pour asseoir une position dans un espace non-professionnel.

II/ La rencontre d'intérêts similaires

a, L'expertise comme légitimation de l'action publique

Une autre idée tient également à la place de l'expertise dans la légitimation des politiques publiques, que ce soit dans la mise en œuvre ou dans les phases d'évaluation. Dans la mise en œuvre des démarches d'accompagnement à l'écrit public, il est ainsi particulièrement intéressant d'observer la nécessité d'une reconnaissance de l'action publique par le recours à une personne extérieure au territoire local, porteuse d'une légitimité dans l'univers de l'Internet citoyen et dans l'exercice d'une activité professionnelle.

Tenter d'apporter une explication au recours à l'expertise est nécessaire, d'autant que les compétences existent sur le territoire. Les représentations à l'égard de cet apport de compétences divergent, en fonction des positions de chacun. Pour différents acteurs travaillant autour de l'écrit, il est vécu comme une sorte de dépossession de leurs prérogatives. D'un autre point de vue, cette initiative apparaît comme un moyen de légitimer une action publique, voulue comme innovante par rapport aux démarches antérieures. L'apport d'une expertise nouvelle, l'écriture journalistique, venant d'une structure extérieure, *Place Publique,* tend effectivement à légitimer cette action.

> « *Maintenant il y a un mélange. Au début, les formations pour les journaux de quartier ne s'adressaient qu'aux gens des journaux de quartier. On a eu l'idée de faire des formations ouvertes, qui s'adressent à tous les gens. Cette idée là, on ne l'aurait pas eu avec les journaux de quartier. Ces formations correspondaient à un besoin défini par les comités de rédaction des journaux de quartier. Donc là, on a inventé autre chose. Les contenus de l'un peuvent aller pour l'autre. Les formations que l'on fait pour l'écrit journalistique, les journaux de quartier y participent. On a créé quelque chose d'un peu plus ouvert et d'un peu plus large. Sachant qu'il y a des formations un peu plus spécifiques sur les quartiers, comme le plaisir d'écrire. Mais aujourd'hui, on a quand même pas mal de gens qui peuvent accompagner les gens pour créer un journal. Pour maîtriser SPIP, pour animer un comité de rédaction, et puis les gens qui interviennent sur l'écriture.* » (Adjoint au Maire de Brest, chargé des Nouvelles Technologies)

L'autre idée ayant amené à prescrire des formations tient en la représentation d'une difficulté d'ordre psychologique quant aux rapports entretenus à l'écrit.

> « *Au début, j'avais aussi du mal à écrire. Maintenant quand je le montre, j'ai l'impression que c'est trivial. Mais je me rends compte, en me remémorant mes difficultés, qu'elles étaient d'ordre psychologique. Je n'avais pas à écrire sur Internet et j'avais cette appréhension. Donc, je crois que dès le départ, on a du mal à écrire. Ce n'est pas du mal, du fait de maîtriser l'outil, mais du mal à mettre quelque chose sur la place publique. […] L'écrit ce n'est pas si simple que ça et ça a une symbolique vécue qui est réelle. En conséquence, on a mis en place toute une série de formations pour écrire, où il faut qu'il y ait un titre, qu'il y ait un chapô, que ce qu'on écrive soit compréhensible, s'adresse au lecteur et pas au rédacteur. Il y a un apprentissage de l'écrit qui est indispensable. […] Il faut donc que l'écrit sur Internet soit signifiant pour le lecteur et s'adresse au lecteur.* » (Adjoint au Maire de Brest, chargé des Nouvelles Technologies)

Cette représentation sur la nécessité d'une formation, quoique dans le cas de l'interviewé l'apprentissage s'est réalisé de manière intuitive, explique partiellement la mise en place de cette action publique. L'acquisition de ces techniques par un public non-initié est anticipée comme une attente de la part des acteurs de l'écrit public, pour accroître les compétences et renforcer leur engagement en faveur de la chose publique.

III/ Une formation à l'expression publique pour qui ?

La mise en place des sessions de formation aux techniques de rationalisation de l'écriture journalistique nécessite de se poser la question de son articulation avec les besoins et les attentes des acteurs brestois.
Cette question des usages de l'écriture journalistique constitue une difficulté méthodologique en matière d'évaluation des usages potentiels. Il existe en effet une certaine déconnexion entre les pratiquants de l'écrit public et les personnes ayant suivi ces formations. Concrètement, nous n'observons pas de filiation nette entre le fait de pratiquer une écriture sur quelque support que ce soit, en ligne, sous *SPIP*, ou sur support papier et la participation aux formations à l'écriture journalistique.
Parmi les quelques personnes interrogées, trois profils se dégagent néanmoins :

- les personnes ayant suivi une formation et se les réappropriant dans leur propre cadre d'intervention ;
- les acteurs refusant ces formations ;
- les acteurs ayant assisté à ces formations et exprimant un refus de les appliquer.

a, Une appropriation pour un contexte d'écriture journalistique

Concernant, la première catégorie d'*écrivants*, nous n'avons rencontré qu'une seule personne. Celle-ci est impliquée au sein de l'association *Eau et Rivières de Bretagne*. Retraitée, ancienne agent administratif au sein d'une banque commerciale, elle occupe son temps libre dans divers actions militantes (mouvements écologistes et alter-mondialistes) et culturelles (musique bretonne). Son implication est toutefois importante dans cette association, et plus particulièrement dans la commission « *Revue* » du mouvement. En effet, cette revue mensuelle constitue le principal outil de communication d'*Eau et Rivières de Bretagne*. Editée à 1000 exemplaires, elle est destinée avant tout aux adhérents, collectivités locales, associations environnementales, ministère, médias, chambre d'agriculture. Un comité éditorial est chargé de la coordination et du suivi de la publication, du choix des thèmes abordés, jusqu'au travail de relecture et de mise en page. Au sein de comité éditorial, la personne formée aux techniques journalistiques occupe une fonction de secrétaire de rédaction.

> « *C'est le permanent de l'association qui m'a incitée à venir [*dans la commission Revue*]. Je lui ai dit que je n'avais aucune compétence. Il m'a répondu que justement c'était une bonne chose.* […] *Je m'occupe de la mise sous pli du journal, de récupérer et de corriger des articles. Je ne suis pas rédactrice, parce que ce sont des gens toujours pointus sur un sujet donné, avec beaucoup de compétences.* » (Militante d'*Eau et Rivières de Bretagne*)

Interrogée sur les motivations et les acquis de ces formations, la raison avancée est la nécessité de se constituer une légitimité par l'acquisition d'un savoir-faire spécifique. Les compétences importantes des différents rédacteurs, provenant de l'exercice professionnel (ingénieurs, juristes…), apparaissent finalement comme une source de complexes. Une

manière de s'assurer une légitimité (surtout vécue comme telle) a été le suivi d'une formation auprès des professionnels. Interrogée sur l'apport de ces formations, les explications sont restées vagues, limitées à la relecture des notes prises lors d'une session. Toutefois, la mise en pratique de quelques acquis s'est avérée difficile.

> « *On nous a appris qu'il fallait écrire pour les autres, attirer le lecteur avec un chapô accrocheur. Ça, je l'ai fait pour un article, mais l'auteur n'a pas apprécié. J'avais fait un chapô un peu satirique. Finalement, c'est l'auteur qui l'a refait. […] Mais pour ce qui est des formations, je crois que ce dont j'avais besoin, c'est de prendre confiance en moi.* » (Militante d'*Eau et Rivières de Bretagne*)

Ce cas de figure atypique nécessite de recontextualiser la démarche de cette militante. Les techniques de rationalisation de l'information sont perçues comme une référence incontournable dans le cadre de son activité militante. En effet, la revue constitue un vecteur central dans la stratégie de communication de l'association, où la référence à un modèle journalistique est explicite. L'acquisition de ces techniques est alors perçue comme le garant de sa légitimité au sein du collectif, en tant que secrétaire d'édition de la revue *Eau et Rivières de Bretagne*. Derrière la maîtrise de l'écriture journalistique se joue la consolidation de l'identité d'une militante dans un contexte très particulier, marqué par le respect de l'orthodoxie des règles journalistiques. Cette situation se révèle toutefois marginale. L'expression citoyenne n'a ni la vocation, ni les contraintes d'une démarche journalistique, démarche avant tout professionnelle.

b, Le refus de la formation

Pour une autre série d'acteurs, aux profils hétérogènes, pratiquant l'écrit public dans les journaux de quartiers, contributeurs aux sites de co-publication, ou professionnels des structures de quartier, la démarche se caractérise surtout par le refus de participer à ces sessions de formations. Si la raison invoquée est généralement le manque de temps, les discussions ont révélé des positionnements tout aussi hétérogènes. La perception du déroulement des sessions de formations forme un obstacle majeur. Elle se traduit concrètement par la crainte de la confrontation avec le formateur. Les exercices mis en place les replongent dans un statut d'élèves face à un enseignant, dans une situation de domination et de sanction de leur production. Ce refus sanctionne dans une certaine mesure l'organisation de ces formations. En effet, cette crainte s'exprime notamment chez les personnes rencontrées dans le cadre des quartiers brestois. Ces publics, parfois en difficulté sociale et ayant subi un échec scolaire, trouvent ce cadre trop contraignant (les sessions se déroulent en Mairie) et trop éloigné de leurs préoccupations actuelles (beaucoup d'acteurs de l'écrit expriment un besoin d'adaptation des cours à leur propre production, par exemple l'apport d'un professionnel pour l'amélioration de leur journal de quartier, sans passer nécessairement par l'apprentissage d'un ensemble de règles). Une deuxième raison tient effectivement à la difficile perception du rôle des acteurs de *Place Publique* sur le territoire brestois, comme professionnels du journalisme sur Internet, avec qui tout contact régulier et informel est impossible[79].

> « *Au niveau de l'écriture, on a beaucoup évolué. On a beaucoup évolué grâce à la Maison de la Lecture* [Ligue de l'enseignement – FOL29]. *On peut être un bon rédacteur, bien manier le français, et ne pas connaître toutes les astuces journalistiques. Un bon rédacteur dans le sens rédaction, comme à l'école. Il faut savoir manier les phrases, bien manier le lecteur, le tenir en haleine. Ils nous ont*

79 Il s'agit ici de souligner l'importance des échanges informels entre professionnels et « citoyens », en dehors des manifestations collectives, pour assurer la diffusion de savoir-faire spécifiques à la prise de parole public par la voie de l'écrit.

apporté beaucoup. Au départ, on ne pense pas aux lecteurs. On écrivait pour le plaisir d'écrire. La forme n'était pas primordiale. On nous a appris à faire en sorte que le lecteur soit attiré par l'article.
Place Publique ? D'abord je n'ai pas Internet. J'aurais pu leur donner un article. Mais je n'ai pas le temps. J'ai d'autres occupations. Et puis Internet, ça ne m'intéresse pas pour la bonne raison que je ne l'ai pas. Moi, je l'avais rencontrée [la rédactrice en chef de *Place Publique*] *à l'occasion d'une journée des collectifs des journaux. Mais Place Publique, ce n'est pas quelque chose qui m'est apparu net. On ne savait pas d'où elle sortait, qui elle était, ce qu'elle voulait, qu'est ce qu'elle venait faire chez nous. Et quelle était le but de la chose. Je n'ai pas la réponse, parce que je ne me suis pas intéressé. Les formations? Nous, on ne cherche pas à se faire connaître. Les formations d'Hervé Lestideau* [animateur du Collectif des journaux de quartier] *étaient suffisantes. On avait juste besoin de connaître les bases de l'écriture. On souhaite rester entre nous à l'échelle du quartier.* »

Cette remarque d'un responsable d'un journal de quartier va dans le sens d'une suffisance de formation des rédacteurs des journaux de quartiers. Néanmoins, elle pose aussi la question de la visibilité et des représentations vis-à-vis du projet. Outre les interrogations portant sur la venue d'une personne extérieure à Brest, c'est l'idée de « journalistes » qui tend à effrayer les rédacteurs. Ceux-ci se perçoivent comme des citoyens engagés dans l'animation de leur quartier et non comme des journalistes. Cette remarque sera développée dans le point suivant. Cette absence de distances entre leur engagement et leur expression traduit le refus du qualificatif journalistique, perçu comme une profession à part entière et de ses contraintes. Outre le respect de normes d'écriture, cette idée de journaliste traduit chez eux la nécessité de traiter des sujets ne les concernant pas directement.
Cette remarque se retrouve également chez plusieurs responsables associatifs et animateurs de sites de co-publication. Le qualificatif « journalistique » reste mal perçu et assimilé à une norme d'écriture qui ne leur correspond pas. Cette remarque est surtout à mettre en corrélation avec leurs positions sociales et professionnels. Deux personnes ayant développé leur site sous *SPIP* occupent ainsi des professions où l'écrit occupe une place relativement prépondérante. La première est institutrice, le second ingénieur à l'IFREMER. De fait, l'écriture n'est pas perçue comme une contrainte, mais comme un mode d'expression banalisé.

c, Des résistances face au modèle journalistique

Toutefois, notre corpus d'entretiens fait apparait nombre d'acteurs ayant suivi les formations à l'écriture journalistique dans le cadre de l'action « écrit public ». Ici encore, il est intéressant de se pencher sur les résistances, le plus souvent cognitives. Il s'agit finalement de répondre à la question de l'articulation des définitions des techniques proposées avec les besoins des utilisateurs. La principale raison invoquée et récurrente s'explique par le refus de l'imposition de normes d'écriture qui ne sont pas jugées comme correspondant aux besoins des acteurs.
Comme le note le responsable du Projet Educatif Local brestois, « *il n'y a pas besoin d'avoir une écriture aussi contraignante, avec chapô, intertitres et tout ça. C'est vrai que quand on écrit en ligne on a naturellement tendance à en mettre trop, à écrire trop long. les premiers articles que j'ai publiés étaient très longs, voire ennuyeux. Mais on apprend en pratiquant.* »
La contrainte d'une écriture esthétique apparaît surtout comme contradictoire avec les préoccupations des rédacteurs. « *Notre site, si les gens viennent le consulter, c'est qu'ils recherchent une information sur le fonctionnement du PEL. On n'a pas besoin de les séduire. Ils lisent ce qui les intéresse et ils arrêtent quand ils ont trouvé ce qu'ils cherchaient. Mais attirer le public en mettant en page pour que ce soit accrocheur, ce n'est pas notre vocation.*

On met de l'information en ligne, mais on n'est pas des journalistes. » Cette contradiction entre l'écriture publique et l'impératif d'attirer le lecteur rejoint les conclusions de Denis RUELLAN[80] sur les fonctions de la rationalisation de l'écriture journalistique. Celles-ci constituent la réponse dictée par les entreprises de presse, dans une perspective commerciale. Quant aux journalistes, la normalisation de techniques particulières a permis de clore un univers professionnel, celui des journalistes. Ce processus se retrouve inversé chez les pratiquants de l'écriture publique. La référence à l'expertise d'un groupe professionnel motive le rejet d'une tentative de normalisation des pratiques d'écriture.

On retrouve également cette idée dans le positionnement du journaliste, médiateur entre ses sources et le public, et dans les valeurs morales du journalisme. « *La vérité est un idéal vers lequel il faut tendre. […] La quête de la vérité est un puissant moteur du métier d'informer. […] L'honnêteté est donc, avec l'humilité, l'un des valeurs morales cardinales du journalisme.*[81] » Ce souci de l'objectivité et du respect des sources et du public s'avère finalement être un impératif difficilement tenable dans le cadre des pratiques d'écriture publique observées sur Brest. Cette nécessité d'une certaine distance vis-à-vis des sources est contradictoire tant la proximité entre sources et médias est la raison d'être de ces cadres d'expression.
En effet, les cadres d'expression autonomes, telle que la télévision associative *Canal Ti Zef* ou le journal du quartier Pen Ar Créac'h, *Canard Pen Ar*, sont étroitement imbriqués et ont partie liée avec le milieu social dans lequel ces formes d'expression se développent. Pour l'anecdote, le responsable du journal a signé un article en tant que président d'une association militant en faveur de l'insertion des bénéficiaires du RMI. Cet article dénonçait la gestion des Rmistes par l'Etat dans le département et le Conseil général. Cette prise de parole particulière a fait grand bruit au sein du comité éditorial du journal, au point d'aboutir à l'exclusion temporaire du rédacteur.

Ces exemples de stratégies et tactiques utilisées pour contourner les contraintes de l'écriture journalistique sont nombreuses. Les exemples ne manquent pas, et dans une certaine mesure, *Place Publique Brest* en fait les frais. Comme précédemment souligné, la contrainte du refus de l'auto-promotion imposée par la Charte éditoriale est perçue comme incompatible avec les motivations de l'engagement en faveur de l'écrit. En effet, le modèle d'écriture développé sur Brest, que ce soit parmi les sites de co-publication, les journaux de quartiers ou les télévisions associatives, n'ont de sens que par la proximité relationnelle et l'inscription dans un espace social déterminé, qu'il soit politique, culturel ou territorial. Cette relation implique de fait une proximité entre le média, ses sources et le public. Moins un médiateur entre public et source, la place de ces différents acteurs et des médias citoyens est certainement à repenser, où les frontières deviennent de plus en plus difficiles à déterminer. Cette hypothèse reste cependant difficile à vérifier tant il est difficile de déterminer la réception des écrits publics (quel pourcentage de lecteurs d'un journal de quartier distribué dans les boîtes aux lettres). Quoiqu'il en soit, il nous paraît difficile que ces techniques de rationalisation de l'information soient applicables aux « citoyens », où nécessité de séduction du public et impératif du respect de l'objectivité sont remises en cause. L'acte de lecture relève d'une démarche avant tout active.

80 Denis RUELLAN, *Le professionnalisme du flou, identités et savoir-faire des journalistes français*, op. cit.
81 Yves AGNES, *Manuel de journalisme, écrire pour le journal*, La Découverte, coll. Repères, 2002, p. 63.

Chapitre 3 : Place Publique Vandœuvre

La mise en place de *Place Publique* sur le terrain vandopérien implique de contextualiser la démarche, d'un point de vue socio-historique ou politique. Derrière cette démarche d'écriture publique et d'expression citoyenne, en apparence similaire à celle de Brest, il est nécessaire de s'attarder sur les ressorts de cette action publique, qui oscille entre rhétorique participative et pratique gestionnaire d'une municipalité.

Cette cité dortoir de Nancy se caractérise par une politique active en matière de promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Outre la mise en place d'une *Place Publique Locale*, site de co-publication édité à l'aide du logiciel *SPIP*, la ville a mis en place plusieurs procédures de vote électronique. Elle s'appuie notamment sur l'expérimentation d'un logiciel libre, *Glasnost*. Il permet de réaliser des élections, des sondages ou des enquêtes. Il permet de publier des informations sur Internet (texte, images...) en utilisant une syntaxe simplifiée du type de celle utilisée par l'application *SPIP*.

I/ Contexte socio-historique de Vandœuvre :

a, Contexte socio-historique :

La ville de Vandœuvre-les-Nancy, commune limitrophe de Nancy, fait partie de ces « villes nouvelles » sorties de terre à la fin des Trente Glorieuses. Du fait d'une pression démographique importante et d'une politique volontariste de l'État, la ville de Vandœuvre a vu sa population passer de quelques 10.000 habitants en 1945 à 35.000 dans les années 1980.

« *En 1945, Vandœuvre était essentiellement constituée d'un ancien village de vignerons, à flanc de côte, typiquement lorrain et de quartiers éloignés les uns des autres et situés sur la périphérie du territoire de la commune qui comptait 5.000 âmes. Une génération plus tard, c'est une ville nouvelle de 34.000 habitants, la deuxième du département, qui occupe la place des champs et des vergers.*[82] » Trois types de populations cohabitent sur Vandœuvre : une classe moyenne réside dans les zones résidentielles et pavillonnaires, une population socialement peu favorisée dans la plaine vandopérienne, au sein de la Z.U.P., des classes supérieures et populations estudiantines autour du pôle universitaire et du technopôle *Nancy-Brabois*.

En raison de cette croissance urbaine aussi forte que rapide, Vandœuvre a des difficultés à se forger une identité forte. La ville se retrouve menacée d'implosion entre les quartiers, dont certains disposent d'une homogénéité forte, et le Grand-Nancy, sachant que Nancy concentre la majorité des services culturels. Il apparaît également que la plupart des réseaux de sociabilité secondaire se développent à l'échelle de l'agglomération[83]. Cette menace d'implosion est particulièrement saillante à l'intérieur du territoire vandopérien, où les identités fortement manifestées apparaissent comme des identités de replis se structurant à l'échelle de lotissements, échelle qui rappelle les différentes étapes de la construction historique de la ville[84]. Cette croissance subite pose nombre de problèmes sociaux. La ville dispose d'une image stigmatisée, propre aux villes nouvelles. Les problèmes sécuritaires sont

82 Sébastien DEREAUX, *Les élections politiques à Vandœuvre-les-Nancy, de 1945 à 1997 : Les comportements politiques d'une ville nouvelle*, Mémoire de maîtrise, Université de Nancy II, 1997, 167 p.

83 Les deux associations impliquées dans *Place Publique*, *Le Centre du Volontariat*, fédération d'association, et *Transcultures*, association œuvrant pour la valorisation de la culture maghrébine, quoique implantées sur Vandœuvre, se développent à l'échelle de l'agglomération.

84 Le quartier des *Cheminots Lorrains* correspond à un îlot d'habitations, créé à l'initiative de la SNCF, dans les années 1950.

présents et constituent une priorité de l'action municipale, comme le témoigne cette délibération municipale.

> « *Malgré les travaux entrepris, en particulier ceux destinés à améliorer la sécurité des biens et des personnes, dans les logements, les entrées et les parties communes, force est de constater que la conception d'origine contribue encore aujourd'hui, malgré les travaux réalisés, à faire des pieds de ces immeubles, des lieux d'incivilité, d'insécurité, de vandalisme, contre lesquels se mobilisent les habitants et les associations. Des situations conflictuelles permanentes existent, qui rendent les conditions de vie difficiles.*[85] »

Cette image dépréciée de la ville de Vandœuvre a pour contrepartie des stratégies de valorisation de son image, « *la tyrannie de l'image de marque du territoire* ». Dans ce contexte local, il est intéressant de questionner les stratégies mises en œuvre pour valoriser cette image. Il apparaît ainsi que les NTIC jouent un rôle important dans l'imposition d'une nouvelle image.

b, Les @ comme vecteur de l'image.

Cette stratégie repose sur la promotion et la valorisation des NTIC comme levier pour imposer une nouvelle image. « *L'an dernier, dans le cadre du label Villes Internet, Vandœuvre a reçu trois arobases, symbole que tous les promeneurs peuvent apercevoir sur des panneaux installés à chaque entrée de la ville : " 26 entrées, 26 panneaux ", précise Françoise Nicolas, maire de Vandœuvre, non sans fierté. Et pour cause : la ville a réussi à marquer sa spécificité face à Nancy qui, comble du paradoxe, vient aujourd'hui demander conseil à sa petite voisine en matière de nouvelles technologies.*[86] »

Les NTIC constituant un levier pour l'image du territoire, la valorisation de la démarche passe par l'obtention d'un label, en particulier celui de « *Villes Internet* ». Label national mis en place en 2000, il est distribué sur la base de la consultation des sites municipaux. Trois critères sont retenus : l'information du public, la possibilité d'effectuer des démarches administratives en ligne, la mise en place d'espaces de discussion. Ces trois dimensions étant techniquement présentes sur le site[87] de Vandœuvre, la Collectivité bénéficie du maximum d'@ pour la reconnaissance de sa démarche. Sans émettre de liens de causalité, rappelons que *Place Publique* est membre du jury de *Villes Internet*. Cette présence mérite d'être soulignée, la co-présence de Vandœuvre et de *Place Publique* au sein de ce réseau constitue un élément explicatif de la présence d'une plate-forme d'expression citoyenne sur Vandœuvre. L'intégration commune dans ces forums, tels que *Ville Internet*, est à mettre en perspective avec la difficulté rencontrée par l'association pour implanter des plate-formes locales « citoyennes » en dehors des villes de Brest et de Vandœuvre.

L'obtention de ce label nécessite toutefois de s'attarder sur la politique locale mise en œuvre autour du développement des nouvelles technologies. La démarche mise en place en lien avec l'Internet se concentre autour du site municipal. Sans prétendre à l'exhaustivité, l'objet ici n'étant pas de lister toutes les fonctionnalités du site, nous dégageons quelques grandes tendances. Comme souligné précédemment, ces fonctionnalités visent à favoriser l'expression des habitants par des forums de discussion et l'offre d'espaces de publication[88]. L'aspect information des citoyens est présent, permettant de développer des dispositifs innovants, tel

85 Délibération du conseil municipale du 16/12/2002.
86 http://www.place-publique.fr/obs/Vandœuvre.html
87 http://www.Vandœuvre.fr/mairie/pages/fr/1.htm
88 Le site propose la création de pages personnelles pré-formatées. 13 sites ont ainsi été créés. (http://www.Vandœuvre.fr/mairie/pages/fr/189.htm?script=listeSites.cfm&CFID=357473&CFTOKEN=47344140)

que le suivi du conseil municipal en direct, *on line*[89]. Toutefois, l'*e-administration* est un des aspects les plus développés du site. Il s'appuie sur la possibilité d'effectuer des démarches administratives en ligne[90]. L'implication des NTIC dans la relation administration-administrés ne se limitent pas au site, d'autres applications ont été expérimentés. Les « *machines à voter* » sont l'exemple régulièrement valorisé. Une expérimentation grandeur nature a été mise en place à l'occasion des élections européennes de juin 2004[91].
Dans le sens d'une action publique volontariste autour de l'*e-administration*, le service informatique est officiellement baptisé « *Modernisation des services* ». La position transversale du service occupé au sein de l'administration municipale lui permet d'agir dans le sens de cette modernisation, où le but est de « *convertir en formulaires les demandes les plus fréquentes*.[92] » Dans cette optique, a été mise en place la Carte de Vie Quotidienne (CVQ)[93]. Ce projet consiste en une carte à puce sécurisée et fonctionne par l'intermédiaire d'un lecteur USB. Ce projet comporte deux volets. Un premier, intitulé « *Carte de Vie Famille* », est centré sur l'administration électronique, incluant une expérimentation de télépaiement de certains services (paiement des frais de cantines). Le second, « *Carte de Vie Citoyenne* », est destiné à dynamiser la démocratie locale participative. Par son intermédiaire, les Vandopériens peuvent être intégrés au processus de concertation en ligne.

c, Glasnost à Vandœuvre

Intégré dans le projet de *Carte de Vie Citoyenne*, la concertation électronique est l'axe sur lequel travaille la municipalité. Développé en partenariat avec *France Télécom* (pour la partie vote électronique) et l'association *Entr'ouvert* (pour la mise en place d'outils de consultation), la ville de Vandœuvre a mis en place des procédures de consultations[94] via le logiciel *Glasnost.*
La mise en place de *Glasnost* à Vandœuvre a connu deux phases. Une première phase d'expérimentation, en 2002, a été lancée auprès d'un public jeune, dont la participation était contrainte par le cadre scolaire. L'opération *Déclics contre le tabac* reposait sur le choix d'un slogan contre le tabagisme. Le succès important de l'opération est lié à l'implication du corps enseignant dans le dispositif, accompagnant les enfants à l'utilisation du logiciel. Cette première démarche s'est par la suite accompagnée d'une procédure de concertation dans le cadre de la politique municipale de l'urbanisme. Dans le cadre de la volonté de « modernisation des services », *Glasnost* était pensé comme point d'appui pour intégrer les habitants dans le processus d'élaboration d'une politique et d'accompagnement à la prise de décision. Le projet choisi concernait la requalification d'une place de Vandœuvre. Un panel d'habitants a été réalisé par une étudiante, selon la méthode des quotas, puis a été élargi dans le cadre du dispositif de la *Carte de Vie Citoyenne.*
La raison principale de l'échec de la consultation est imputable à un décalage entre la distribution des cartes à puces et la procédure de consultation. En effet, elle a été lancée alors que seule une cinquantaine de cartes avait été distribuée. Le taux de réponse s'est avéré extrêmement limité, une trentaine de répondants, et la démarche n'a par conséquent pas pu être prise en compte. À cette première difficulté est venue s'ajouter une installation délicate

89 http://www.Vandœuvre.fr/mairie/pages/fr/1267.htm
90 http://www.Vandœuvre.fr/mairie/pages/fr/211.htm?CFID=3576851&CFTOKEN=39967374
91 Les *Machines à voter* ont été introduites de manière expérimentale lors des élections présidentielles et législatives de 2002. Après l'homologation par le Ministère de l'Intérieur, ce dispositif a été généralisé, constituant l'unique manière de voter.
92 Propos recueillis auprès du chargé de mission responsable du service *Modernisation des Services*.
93 Il s'agit d'une action menée dans le cadre d'un appel à projet lancé en 2003 par le Secrétariat d'Etat à la réforme de l'Etat. Le projet de *Carte de Vie Quotidienne*, afin de « *faciliter la vie des usagers dans le contexte des services de proximité.* » (texte de l'appel à projet 2003 pour la Carte de Vie Quotidienne, Secrétariat d'Etat à la réforme de l'Etat)
94 *Glasnost* signifiant transparence en russe.

des lecteurs USB au domicile des habitants. Les systèmes d'exploitation (Windows 98) se sont révélés peu adéquats pour supporter ces lecteurs USB.
De plus, le dispositif mis en place par un prestataire de service, *Entr'Ouvert*, n'a pas été approprié par le du service de l'urbanisme. Le service n'a bénéficié d'aucune compétence extérieure pour l'information du public sur le projet de rénovation urbaine. Ce dernier ne disposant pas de l'ensemble des compétences techniques nécessaires, il lui était difficile de mettre en ligne les différents projets architecturaux proposés aux habitants. Le lien n'a pas non plus été fait entre les informations dans le cadre de réunions publiques et la dynamique de consultation en ligne. Les dynamiques participatives autour de la consultation de la population est à remettre en rapport avec le bilan du projet de *Carte de Vie Quotidienne*, où « *l'expérimentation ambitieuse menée à Vandœuvre-lès-Nancy, n'a pas, non plus obtenu, les résultats escomptés. Sur les 1000 cartes mises à disposition dans le cadre de l'expérimentation Carte Démocratics, seulement 200 ont aujourd'hui trouvé preneur.*[95] »

II/ La démarche de Place Publique dans le contexte de Vandœuvre :

a, La mise en place du dispositif

Les processus de consultation en lien avec la politique municipale, notamment en matière d'urbanisme, ne constituent pas les seules modalités d'intégration des citoyens dans l'action publique municipale. Parallèlement aux procédés de consultation autour de *Glasnost*, la Ville a également mis en place un dispositif de concertation, dans le cadre d'une démarche de démocratie participative. Développé au moment de la mise en œuvre de la Loi relative à la Démocratie de Proximité, le dispositif choisi a été sensiblement remodelé par rapport au cadre légal. Les Conseils consultatifs de quartier fonctionnant sur un mode collégial, la municipalité a opté pour un fonctionnement sur une représentation des quartiers individualisée.
Dans le cadre de cette action, la ville de Vandœuvre a été découpée en sept quartiers homogènes en densité démographique ; chaque quartier étant à son tour découpé en quatre secteurs. Au total, 28 correspondants « quadrillent » le territoire communal. Leurs fonctions, tout en étant relativement floues, se concentrent autour de l'instauration d'un dialogue entre la Mairie et les habitants. Chargés de faire connaître l'action municipale, ils ont surtout pour mission de faire remonter les doléances des habitants auprès du centre politico-administratif, en particulier auprès des services techniques, la majorité des doléances concernant des problèmes de voirie. Leur investissement s'avère inégal, certains correspondants n'étant pas connus de la population ; d'autres œuvrant pour l'animation de la vie de leur quartier. Cette différence dans la visibilité de leur action s'explique en partie par leur statut de bénévole, sans rétribution autre que symbolique.
Correspondants de secteurs œuvrant pour la mise en place d'une démocratie participative, il est toutefois nécessaire de s'interroger sur les modalités de leurs élections et leur représentativité. Les élections des correspondants se sont déroulées dans le cadre de réunions publiques organisées par la municipalité, en particulier sous l'égide de l'ancien premier adjoint[96], chargé à l'époque de la démocratie participative. La question de la représentativité des acteurs reste cependant en suspens, les élections ne se déroulant pas auprès de l'ensemble des habitants.

95 *Carte de vie quotidienne : un bilan en demi-teinte*, in *La Gazette des Communes, des Départements et des Régions*, 6 juin 2005, p. 31.
96 « *Nouveau coup de théâtre dans la vie municipale vandopérienne. Celle de la majorité s'entend, où les tensions, les jalousies, les querelles sont assurément plus discrètes qu'à gauche, mais bien réelles cependant. La preuve, une fois encore hier après-midi. A 14 h 15, Françoise Nicolas retirait officiellement toutes ses délégations à son premier adjoint, Jean-Michel Bouillot* ». *Est Républicain*, édition du 09/07/2003

Ces correspondants de secteur occupent une place centrale dans les dispositifs mis en place par la municipalité, au premier rang desquels *Place Publique Vandœuvre*. Dès le premier trimestre 2004, ils étaient les premiers rédacteurs impliqués dans le dispositif. Relevant dans les premiers mois du service municipal *Modernisation des Services*, l'élargissement de la base des rédacteurs n'a pas constitué une priorité. Une nouvelle phase du développement de *Place Publique* s'est réalisée lorsque la plate-forme d'expression citoyenne a été placée sous la coupe du service Démocratie Locale[97]. L'élargissement du dispositif à l'ensemble des habitants a constitué un *leitmotiv*, sans réelle concrétisation. Dans le même temps, des soutiens locaux pour l'animation du dispositif ont été vainement recherchés auprès de la presse quotidienne régionale. Une troisième phase dans la mise en place de *Place Publique* a été marquée par une période de flottement de plusieurs mois. Cette période correspond à l'absence de chargé de mission pour animer la Démocratie Participative. Par voie de conséquence, elle s'est traduite par l'absence d'animation de la *Place Publique Locale* et de rencontres des rédacteurs. Depuis, le mois de février, une nouvelle chargée de mission a repris en main le dispositif, épaulée dans sa tâche par une stagiaire en DESS, ancienne étudiante en journalisme.

b, Le fonctionnement de Place Publique Vandœuvre

A la différence de Brest, *Place Publique Vandœuvre* ne s'est pas édifiée en s'appuyant sur les réseaux institutionnels existants. La mise en œuvre s'est fait par l'intermédiaire de rédacteurs, jugés représentatifs, eu égard aux dynamiques participatives. Cette absence d'acteurs institutionnels (structures de quartiers, associations dont la fonction est d'encadrer une partie du public) mérite d'être soulignée et révèle le climat local d'opposition constante entre les équipements socioculturels ou de quartiers. A titre d'exemple, la *MJC Nomade* tire son nom de son absence de locaux, cette situation s'expliquant en majeure partie du fait d'un conflit entre municipalité et directeur de la structure.

Cette difficulté pose en ce sens la question de la représentativité des citoyens engagés dans la démarche de *Place Publique*. Selon l'organisation journalistique prévue, *Place Publique Vandœuvre* se décompose en deux parties. Le comité de rédaction regroupe 10 membres, dont trois professionnels chargés de son animation[98]. Les sept autres se partagent entre trois correspondants de secteurs, trois acteurs associatifs et un habitant. Une dizaine de rédacteurs gravitent autour du dispositif, assistant plus ou moins régulièrement aux conférences de rédaction.

Il apparaît en effet que les acteurs, dans leur grande majorité, sont implantés et actifs dans l'animation de la vie locale et entretiennent pour la plupart des relations de proximité avec l'institution municipale. C'est effectivement le cas des Correspondants de secteur, qui, par leurs fonctions, servent de relais informationnels. Les associations impliquées, telles que le *Centre du Volontariat*, fédération et centre de ressources pour quelques 150 associations locales fédérées, jouissent de relations privilégiées avec les élus. « *La maire me connaît bien. J'ai souvent l'occasion de la rencontrer en mairie*[99]. » Cette forme d'institutionnalisation des rédacteurs, en dehors de *Place Publique Locale*, a pour autre conséquence un profil relativement homogène. Mis à part quelques exceptions, ces acteurs sont relativement âgés et représentants au sein du « média citoyen » des collectifs informels auxquels ils participent. Ces sur-représentations d'acteurs légitimes, d'habitants impliqués dans le dispositif de *Place Publique Locale* et de *Démocratie Participative*, induit une difficulté à sensibiliser les autres populations, jeunes ou immigrées[100].

97 Le limogeage du premier adjoint a nécessité le recrutement d'une chargée de mission, appliquée au suivi de la Démocratie Participative.

98 Outre la rédactrice en chef de *Place Publique*, deux membres du personnel administratif animent le collectif.

99 Propos recueillis lors de l'entretien réalisé auprès de la présidente du *Centre du Volontariat*.

100 « Jeunes » et « immigrés » constituent deux populations que les animateurs cherchent à impliquer. Cette

La période marquée par l'absence d'animation locale, de quelques mois, illustre l'impérieuse nécessité d'un encadrement du dispositif. Cette difficulté s'explique en particulier par un climat de suspicion à l'égard de certains membres et des stratégies pour valoriser des aspects particuliers de la vie locale. C'est du moins la perception répandue à l'égard d'acteurs associatifs. Autre élément explicatif, *Place Publique Vandœuvre* est remarquable pour l'absence de liens noués en dehors des réunions de *Place Publique*. « *Les animateurs du dispositif ont souhaité pour qu'on noue des liens nous faire travailler en binôme,* explique une membre du comité éditorial. *Je viens bien, mais je n'ai pas envie de travailler avec des personnes âgées, qui ne parlent que de leur quartier.*[101] » L'investissement des acteurs au sein de *Place Publique Vandœuvre* est donc essentiellement motivé par l'occupation d'un cadre d'expression citoyenne pour médiatiser, de manière indirecte, des actions menées dans un cadre collectif. La *Place Publique* en ligne apparaît sous cet angle comme un portail local, espace de médiation, mettant en circulation une information locale. Espace relativement central dans le cas vandopérien, il est perçu par les rédacteurs comme un support supplémentaire leur permettant de médiatiser leurs actions. Toutefois, cet espace reste un lieu où s'affirme la nécessité d'une mise en visibilité d'actions particulières. Aucun des entretiens réalisés n'a permis de révéler l'ébauche d'une structuration d'un collectif autour du dispositif. Or l'émergence d'une dynamique collective et autonome est pourtant posée comme la condition *sine qua non* par les élus à la poursuite de la démarche.

III/ Les espaces d'expression citoyenne sur Vandœuvre :

a, Les écrits publics à Vandœuvre

L'instauration d'un espace d'expression citoyenne sur Vandœuvre pose la question de sa contextualisation. Autrement dit, comment la démarche s'articule au contexte local et aux pratiques d'expression développées antérieurement et parallèlement sur la ville ? Vandœuvre se caractérise par la faiblesse de ses démarches autonomes autour de réseaux institués ou collectifs pratiquant l'écrit public.

Se pose initialement la place occupée par la presse traditionnelle dans l'espace local. Le quotidien régional *L'Est Républicain* est en situation de monopole. Une rédaction locale gère la réalisation de quelques pages sur l'actualité vandopérienne. Les pages d'analyse surplombante restent restreintes aux pages centrées sur la ville-centre de l'agglomération, Nancy. La fonction miroir du local peut constituer un élément explicatif à l'absence de presse alternative sur Vandœuvre. Une autre raison nous paraît plus satisfaisante. Pas ou peu de collectifs semblent émerger de la cité. Ces structures associatives, telles que les associations d'habitants, ne constituent que des exceptions sur Vandœuvre, et se développent à des échelles territoriales infimes (lotissements dans les zones pavillonnaires). Cette caractéristique s'exprime également dans l'individuation d'un dispositif institutionnel, à travers les Correspondants de secteur. A l'opposé, si la présence d'une presse alternative est avérée[102], celle-ci s'appuie sur une échelle territoriale plus vaste celle du Grand Nancy, échelle productrice de sens.

De fait, rares sont les espaces d'expression citoyenne, nous en avons relevé trois

catégorisation aboutit implicitement à la stigmatisation de ces populations.

101 Propos recueillis lors de l'entretien réalisé auprès de la présidente du *Centre du Volontariat*.

102 Le journal *Fakir*, présenté comme un « *journal d'enquête sociale* ».
(http://www.fakirpresse.info/frontoffice/main.php?rub=accueil.php)

principaux[103], caractérisés par trois dynamiques, où aucun lien n'existe entre elles. La place des équipements de quartier dans la mise en place d'une dynamique d'écriture publique s'est révélée peu importante, comparée au contexte brestois. Un journal de quartier a été lancé depuis peu par la *MJC Nomade*, édition réalisée par un groupe d'adolescents encadrés par les animateurs de la structure. Pour le moment deux numéros ont été édités à quelques mois d'intervalle. Le contenu publié est plus destiné à proposer une activité à un groupe de jeunes, les sujets traités ne concernant pas directement l'actualité locale. Ces cadres d'expression ont pour fonction principale de proposer une activité socialisante. La dimension expression citoyenne s'avère largement limitée. Cette même constatation est apportée à l'association *Réponse*. Cette dernière apporte son aide à l'intégration des populations immigrées, en leur proposant notamment un atelier d'apprentissage et de perfectionnement au français. Cet atelier débouche sur l'édition d'un support de communication. Ici, la fonction de l'écrit est centrée sur l'utilisation de la parole des personnes encadrées pour valoriser le travail accompli.
D'autre part, les conflits latents entre municipalité et équipements ou associations de quartier impliquent le refus d'intégrer le dispositif *Place Publique Vandœuvre*. Le fait que les élus soient directeurs de publication est vécu avec beaucoup de réticences.

Rares sont les quartiers présentant une démarche d'écriture publique. *La Gazette des Hauts de Crévic* constitue la seule initiative à notre connaissance. Animée par la correspondante de secteur, cette publication s'est développée dans un contexte particulier. *Les Hauts de Crévic* forment un lotissement qui regroupe une population vieillissante, relogée sur dans cet espace au moment de l'édification de la Z.U.P. Population autrefois stigmatisée, ce stigmate reste encore présent dans l'esprit de la Correspondante. Le contenu publié reste centré uniquement sur les habitants, où les quelques actualités qui s'y rapportent (organisation d'activités entre habitants, etc.) se mêlent à des portraits de résidants. La gazette trimestrielle répond à un objectif principal, celui de conserver une identité pour ce lotissement, marqué par un renouvellement progressif de sa population.

La rareté des démarches d'écriture citoyenne autonome interpelle et pose la question de l'action municipale dans le développement de ces formes d'expression. Nous avons souligné le cas brestois et la dynamique institutionnelle lancée autour du soutien financier apporté aux journaux de quartiers, dans le cadre du Contrat de ville. Mais quelles sont les perceptions portées à l'écriture publique ?

b, Une écriture publique sous contrôle ?

Nous l'avons souligné, les difficultés auxquelles est confrontée la Ville de Vandœuvre tiennent à la nécessité d'une revalorisation d'une image ternie par la médiatisation de faits divers et d'un sentiment d'insécurité[104]. Cet impératif nécessite l'implication de toutes les

103 La *Toile* de Vandœuvre offre de nombreux sites d'associations. A l'image du blog du club de tennis de table de la *MJC Nomade* (http://www.20six.fr/mjcntt/), ces sites ne constituent que des vitrines de leurs propres activités. Quelques sites de co-publication sous *SPIP* ont été identifiés, celui de la section locale du Parti Socialiste (http://www.psvandoeuvre.lautre.net) ou un site dédié au *Cyber-Père-Noël* vandopérien (http://www.perenoel-vandoeuvre.net/).

104 Sur le sentiment d'insécurité : « ***Améliorer la sécurité aux Nations***, *« Certains commerçants souhaiteraient plus de présence dissuasive dans le centre commercial, où les petits larcins se multiplient.* », *Est Républicain*, édition du 30/04/2004. Sur un fait divers ayant défrayé la chronique : «***Emeutes de Vandœuvre : le choix de la sévérité.*** *Le tribunal correctionnel de Nancy a infligé de la prison ferme à deux jeunes ayant insulté la police.* », *Est* Républicain, édition du 05/02/2002 ; « ***La violence en question à Vandœuvre.*** *Six mois de prison ferme pour une expédition punitive, le 24 novembre, à Vandœuvre, suite à l'assassinat de Samir Belguet* », *Est Républicain*, édition du 19/12/2002.

formes de publication dans cette stratégie de marketing territorial. Que ce soit par la presse institutionnelle (bulletin municipal) ou la presse quotidienne régionale, mais également par la mobilisation de l'expression des habitants. La réalisation d'un livre par les habitants sur le rapport entretenu à leur ville constitue un bon exemple. Réalisé dans le cadre d'un atelier d'écriture, le livre n'a pas fait l'objet d'une commande officielle de la part de la Mairie. La liberté était accordée aux habitants sur le thème « *Vandœuvre Émoi* ». Accompagné par un écrivain en résidence, pendant près d'un an, le manuscrit a été soumis à la Maire, puis censuré par cette dernière. Il s'est par la suite engagé un bras de fer entre habitants et élus, aboutissant à la réécriture d'un article du livre. La contribution en question concernait l'émoi de deux jeunes filles suite au meurtre d'un de leurs proches[105]. Cette volonté de contrôle des écrits publics révèle cet impératif de l'image de marque pour des collectivités locales, qui cherchent à minorer les lignes de fracture au sein de l'espace local.

Ce souci de contrôle peut s'expliquer partiellement par le contexte local particulier de Vandœuvre. Mais il nécessite également de s'attarder sur l'idéologie[106] qui alimentent l'action publique locale. La politique municipale en matière de NTIC démontre un souci de réduire la distance administration-administrés. Le développement d'une *Place Publique Locale*, espace de débats décentralisés au sein desquels va émerger une opinion publique locale, ne constitue pas la priorité, que ces espaces soient développés en ligne ou émergent d'un dispositif collégial, tel que les Conseils de quartier. Ce constat s'explique par une gestion voulue comme « *paternaliste*[107] » de la part de la Maire de Vandœuvre, où l'attention est portée en priorité sur l'amélioration des conditions de vie des habitants. « *La création de lien social par les NTIC, je n'y crois pas. Pour cela, il faut des réunions publiques où les gens peuvent échanger avec la mairie sur un projet d'urbanisme. Que les habitants prennent conscience d'appartenir à une même collectivité.*[108] » Implicitement, le développement d'expressions autonomes s'avère antagoniste avec l'impératif du contrôle d'une image de marque.

Ce contexte particulier pose également la question de l'expression citoyenne dans le cadre de *Place Publique*. De quelle liberté de parole disposent les rédacteurs à l'égard de la Municipalité ? Quelles sont les contraintes exercées ? Il semble en effet que *Place Publique*, magazine local dont le maire est directeur de publication[109] pose la question de l'autonomie de cet espace. Les entretiens réalisés auprès des rédacteurs ont mis en lumière deux types de positionnement à l'égard de leur liberté de publication et de leur autonomie. Quelques rédacteurs disposent effectivement d'une liberté d'expression importante, n'étant peu ou pas liés à la mairie. C'est le cas d'un des rédacteurs, nouvellement arrivé au sein de l'équipe rédactionnelle. Ancien militant Vert, impliqué dans la vie associative[110], il a voulu intégrer la démarche « *pour en faire un média citoyen, avec une prise de distance par rapport à la mairie. Ce qui nécessite de trouver un ton pour l'objectivité.*[111] » N'ayant pas encore publié

105 Samir Belguet, assassiné en novembre 2002.

106 « *Une idéologie n'est pas, en effet, une simple idée ou croyance, elle exprime une vision de la société, énonce ces valeurs, propose des liens de causalité entre des phénomènes en donnant une intelligibilité tout à la fois aux dysfonctionnements de la société et aux régulations possibles.* » Lionel ARNAUD, Christian LE BART, Romain Pasquier, *déplacements idéologiques et action publique. Le Laboratoire des politiques territoriales*, in Sciences de la société, n° 65, mai 2005. (www.univ-tlse2.fr/scsoc/65/1.html)

107 Propos recueillis auprès de la maire de Vandœuvre, première vice-présidente de la Communauté d'agglomération du Grand Nancy. Elle attribue sa gestion pragmatique à son activité professionnelle, médecin.

108 Ibid.

109 Tout comme à Brest, où l'adjoint au maire, chargé des Nouvelles Technologies, le Maire remplit cette fonction.

110 Il a participé activement à l'une des premières radios libres vandopériennes, *Radio Graffiti*, au début des années 1980.

111 Propos recueillis auprès d'un membre du comité éditorial de *Place Publique Vandœuvre*.

d'articles, il souhaite axer son premier sur la politique culturelle de la ville, jugée insuffisamment coordonnée entre les différents protagonistes. Cependant cette volonté de faire émerger des problèmes publics locaux ne se retrouve que chez cet individu. Les autres personnes rencontrées soulignent leur souci de « *ne pas faire de vagues et continuer à parler des fleurs et des petits oiseaux*[112]. » Cette volonté de s'exprimer sur des sujets, où les pouvoirs publics sont absents, aboutit à la sur-valorisation de la place d'un « vivre-ensemble » présenté de manière édulcoré. Cette fonction s'explique pour deux raisons principales : la situation de dépendance à l'égard de la municipalité et la responsabilisation d'un secteur. En effet, la charge symbolique des correspondants de secteur les place en situation de dépendance à l'égard de la Mairie, où finalement la mission de porteurs de requêtes s'applique dans une relation privée entre correspondants et élus, par une médiation sous forme de cahier de doléance. Cette fonction de représentation d'un quartier est finalement utilisée dans le cadre d'expression publique, où les sujets traités se trouvent en lien très étroit avec leurs territoires de prédilection.

Ce phénomène est particulièrement prégnant, dans le cas des primo-habitants de Vandœuvre. La relation entretenue à ces espaces de vie témoigne un attachement spontané, sentimental, doublé d'une altérité difficile à assumer. Ces territoires présentés à travers *Place Publique Vandœuvre* aboutissent à une déformation de la ville. Face à des territoires surexposés[113], d'autres sont euphémisés voire tus. Il est ressort une déconnexion entre l'image projetée d'une Cité et la réalité de son vécu. Cette tyrannie de l'image de marque, ainsi exposée en filigrane, traduit une inadéquation entre l'image médiatisée et la perception des habitants sur leur cadre de vie quotidienne. Cette absence d'identification en termes de pratiques d'espace (nous avons souligné la pertinence relative de l'entité territoriale) à laquelle vient s'ajouter une absence d'identification plaide pour l'impossible appropriation de ces espaces de publication par les habitants.

112 Propos recueillis auprès d'une correspondante de secteur.

113 L'exemplarité du lotissement *Le Haut de Crévic* est à souligner. Agglomération d'une soixante de pavillons, ce « secteur » dispose d'une histoire particulière. Bâti dans les années 1960, ce lotissement fait suite à l'expropriation d'habitants résidant dans la plaine vandopérienne située près d'une usine de transformation de naphte – d'où le quolibet « *Noir de Fumée* » adossé au quartier. Cette stigmatisation d'une population défavorisée perdure. La correspondante de secteurs organise des repas de quartier et édite un journal de lotissement, pour entretenir une cohésion autour de cette histoire particulière et valoriser l'image de ce quartier.

Deuxième partie : Analyse des dynamiques d'écriture publique

Un préalable : la citoyenneté.

La citoyenneté constitue la valeur centrale sur laquelle se fonde la démarche de *Place Publique*, présentée comme « *un site co-animé par différents acteurs de la ville pour favoriser l'expression citoyenne, mettre en valeur la richesse locale et renforcer les liens entre les habitants*.[114] » La « citoyenneté » apparaît alors comme un acte communicationnel, dont les vertus seraient complémentaires, à la fois un outil de marketing territorial et un vecteur de prise de conscience du partage d'une territorialité commune. La dimension locale, territoriale, la ville, sont exprimés en creux et forment le lien premier entre habitants. Dernière remarque préliminaire, cette valorisation du local s'appuie sur l'usage de l'Internet comme support de communication.

Cette affirmation d'une citoyenneté locale nécessite toutefois de préciser sur le concept. Une première approche tend à considérer la citoyenneté en fonction des droits accordés, que ceux-ci soit civiques, politiques ou sociaux[115]. Un des vœux pieux des élus est alors de favoriser l' « activation » de ces droits, sans forcément s'interroger sur les conditions nécessaires à celle-ci. Il ressort de cette approche l'idée que la citoyenneté est indissociable d'une connotation spatiale. La citoyenneté se développe dans la *cité*, lieu d'échanges et d'interactions sociales.
Une autre approche viendrait à considérer la citoyenneté, moins comme un état que comme la résultante d'un processus dynamique. Dans cette perspective, la citoyenneté se joue dans l'apprentissage d'une démarche de projet accompagné, tout en bénéficiant d'une large autonomie. Il serait alors possible d'expliquer le relatif échec du *Conseil Local de la Jeunesse*, du fait d'une démarche d'institutionnalisation de la jeunesse par l'autorité municipale pour instaurer un dialogue entre jeunes brestois et élus. Comme le montre cette remarque, la citoyenneté ne se décrète pas mais s'affirme. La citoyenneté s'ancre ainsi dans une démarche de projet collectif et espère voir ses requêtes validées par les pouvoirs publics. La seule démarche citoyenne ne semble pas, à elle seule, suffisante pour expliquer les raisons d'un engagement pour la chose publique. Dans quel cadre se développe cette citoyenneté, ces démarches participatives ? Autour de quels projets ? Une des interrogations posées par le projet de *Place Publique*, « *favoriser l'expression citoyenne* », est de savoir si elle s'appuie sur des démarches antérieures. L'idée même de favoriser n'implique-t-elle pas un postulat d'une absence de formes d'expression antérieure ?
L'autre dimension importante à prendre en compte est celle du territoire de vie. L'engagement dans la citoyenneté se négocie à une échelle qui fait sens, la ville ou le quartier. La citoyenneté s'articule certes avec le territoire, mais de quelle échelle parle-t-on ? Cette remarque est d'autant plus importante qu'elle implique souvent une logique d'inclusion et d'exclusion, en particulier en termes d'images produites. Les procédés de stigmatisation d'un quartier se traduisent alors par un refus de ce stigmate et la construction d'un sentiment de communauté locale, avant de se sentir membre d'une communauté élargie (Ville, Région, Nation, etc…). Cette idée de processus d'une démarche citoyenne, à travers un angle individualiste, amène également à considérer l'engagement public comme un construit personnel, fondé sur une représentation de sa propre légitimité.

114 http://www.villes-internet.net/article.php3?id_article=520
115 Luc VODOZ, « Citoyenneté et territoire à l'heure des NTIC », in *NTIC et Territoires*, op. cit.

Dans ce contexte d'une volonté manifeste d'introduction d'une démarche citoyenne, il est nécessaire de s'intéresser à la fonction des cadres d'expression citoyenne.

Chapitre 4 : Les dynamiques citoyennes

Postuler une citoyenneté « active » à partir d'une démarche de communication visant à représenter un groupe localisé nécessite de mieux cerner les représentations des acteurs inscrits dans ces démarches. Parler d'« *habitants* » induit finalement de ne pas faire de distinction, de postuler une égalité d'accès à une prise de parole sur la place publique, celle-ci n'étant due qu'à des inégalités en termes de maîtrise technique, logicielle ou d'écriture.
L'hypothèse d'une inégalité mérite d'être émise. Elle repose sur une inégalité face à la technique, l'utilisation de techniques de communication médiatisées par ordinateurs impliquant un ensemble de savoir-faire, mais aussi de savoir-être face à la machine. Une autre hypothèse tendrait à considérer toute prise de parole comme la résultante d'une activité perçue comme légitime. L'expression ne pourrait se réduire à une expression individuelle, mais se révélerait être une expression publique au nom d'un collectif.

1/ Diffusion et valeurs d'usages : la co-publication en question.

La démarche qui vise à favoriser une expression citoyenne, qu'elle se manifeste à travers la démarche de *Place Publique*, ou qu'elle s'ancre dans une action publique antérieure, autour de l'*écrit public* à Brest, repose avant tout sur l'expression publique en ligne. Nous avons souligné, en particulier dans le cas brestois, le développement des espaces de publication sur support papier. Il est toutefois nécessaire de s'interroger sur les réalités d'une diffusion des outils de co-publication dans les espaces localisées de Brest et Vandœuvre. Les démarches de formation aux techniques de co-publication interrogent également cette citoyenneté, de manière indirecte. Il s'agit en effet de savoir dans quelle mesure, les techniques se confrontent aux démarches citoyennes. Dit autrement, l'expression publique en ligne s'avère-t-elle compatible avec les démarches citoyennes ?

a, Les logiques de diffusion des usages

La généalogie des usages identifie différentes phases qui concourent à l'adoption sociale d'une technologie, de la découverte à la banalisation, en passant par la formation. Ces processus sont relativement longs. Notre objet n'est donc pas de juger la manière dont les systèmes de co-publication se sont diffusés dans les espaces localisés, en particulier brestois. Nous mettrons l'accent sur les processus d'appropriation de ces usages, qui apparaissent finalement de deux ordres. Ils sont liés aux réseaux de sociabilité. Ils sont porteurs de valeurs liées à l'usage de nouvelles technologies. Cette remarque concernant la diffusion en réseau amène également à mettre à jour un certain nombre de freins.

Les deux démarches, brestoise et vandopérienne, menées de manière parallèle sur le développement des usages de l'Internet, mettent l'accent sur les freins et développements à cet usage spécifique de l'Internet. Les deux collectivités locales œuvrant toutes deux dans ce sens, les directions engagées sont sensiblement différentes. Pour reprendre la typologie de Thierry VEDEL, le modèle de Vandœuvre correspond davantage à celui de la *ville de verre*, tandis que Brest s'apparente davantage à celui de la *place publique*[116]. Ces deux divergences

116 Thierry VEDEL, *L'Internet et les villes : trois approches de la citoyenneté*, in Hermés n°26-27, 2000, pp. 247-262, Le modèle de la ville de verre « *est centré sur la fourniture d'une multitude d'informations aux habitants* » tandis que celui de la place publique « *consiste à promouvoir par l'Internet la discussion et le débat* » ; le troisième modèle idéal-typique étant celui de la consultation.

se traduisent par la place centrale, et quasi exclusive, du site municipal sur la Toile locale de Vandœuvre, tandis que Brest fonctionne sur un mode plus décentralisé, en favorisant les espaces d'expression multiples. Cette différence illustre également les divergences de représentation sur l'Internet entre les deux acteurs institutionnels, à l'origine des projets. Dans le premier cas, l'élu manifeste une volonté de diffuser les outils à des fins de gestion administrative et de simplification et de réduction des coûts. Dans le second cas, l'Internet permettrait une prise de parole désintermédiée. Cette potentialité reposerait une égalité structurelle d'accès à l'espace public.
Il est alors révélateur que les outils de co-publication soient peu diffusés[117] sur le terrain de Vandœuvre, mettant en avant l'influence d'une action publique municipale.

Une première approche, autour de la diffusion d'un modèle de site, interroge finalement les logiques d'usages et les niches potentielles présentes sur les territoires. La démarche de co-publication s'avère être une démarche, dont il est nécessaire d'interroger les valeurs inscrites dans le dispositif. D'une part, l'idée de co-publication repose sur une remise en question de la division du travail au sein des collectifs. L'édition du site n'est plus la prérogative d'une seule personne, mais tout membre peut potentiellement actualiser son contenu. D'autre part, il ne faut pas non plus minimiser les compétences techniques indispensables à la mise en place du site. Celles-ci sont d'autant plus mobilisées quand le collectif cherche également à distinguer son espace d'expression par la forme, où créations de « *squelettes* » sous HTLM et charte graphique doivent être maîtrisées. Ces éléments techniques posés, il est nécessaire de rappeler que l'usage se construit de manière cognitive et empirique. Construit social, l'usage « *met en jeu des processus d'acquisition de savoirs, de savoir-faire, d'habiletés pratiques.*[118] » Ce travail d'appropriation et de domestication de la technique nécessite également de prendre en compte les capacités d'ajustement des pratiquants. Autre dimension, les identités des pratiquants sont également à prendre en compte.

Mais au-delà de ces aspects techniques, il est nécessaire de s'interroger sur la manière dont ce cadre socio-technique s'ancre dans des pratiques sociales antérieures. Il est alors significatif que, sur Brest, les outils de co-publication sous *SPIP* tendent à se diffuser de manière pérenne au sein des services de l'administration municipale, tout en prenant le soin de souligner les difficultés et freins à son adoption. Trois exemples illustrent cette tendance. Outre le fait que ces pratiques se développent dans un cadre institutionnel, et soumis à certaines contraintes, le dispositif s'est diffusé avec la double finalité d'en faire un outil de coordination et de gestion de la transparence des activités municipales. Dans ce cas, outre le personnel du Service *Démocratie locale et Citoyenneté*, seuls quelques agents de la Mairie ont utilisé ce dispositif. Leur profil est alors révélateur : familiarisé avec l'outil informatique et soucieux d'une relation administration-administrés qui ne se cantonne pas à l'accueil du public.

La même logique se retrouve au niveau de la *Ligue de l'Enseignement – FOL 29*. Fédération d'association, bénéficiant de conventions avec la municipalité, une partie de sa communication est centrée sur un site de co-publication. Développé par le responsable du service culturel, l'adoption de l'outil de co-publication s'explique par une double représentation. À l'interne de la structure, la diffusion de l'outil permettrait de « déspécialiser » partiellement sa fonction. L'édition du site a plusieurs mains permettrait de se passer de l'intermédiaire d'un chargé de la communication pour la publication en ligne. A l'externe, un site de co-publication permettrait de fédérer les autres sites d'association,

117 Outre le site de Place Publique Vandœuvre, nous n'avons trouvé qu'un seul site fonctionnant sous le logiciel *SPIP*, celui de la section locale du Parti Socialiste (http://ps.Vandœuvre.free.fr/).

118 Josiane JOUET, *Retour critique sur la sociologie des usages*, Réseaux, n°100, 2000, pp. 488-521.

notamment en capitalisant l'information mise en circulation, par le jeu de l'agrégation de contenu.

b, La diffusion de l'outil

Cependant, deux faits sont à prendre en compte. Le premier est celui d'une diffusion de l'outil à partir de l'élu. Si, pour le moment, le nombre de rédacteurs réguliers reste limité, il est nécessaire de rappeler que cette appropriation s'est faite en deux temps, une découverte par l'intermédiaire de l'adjoint au maire et une formation dispensée par un membre du personnel et une animatrice multimédia, dont la démarche est partiellement liée à l'action de la municipalité. Les pratiques antérieures et les représentations et valeurs des personnes formées ont permis par la suite une appropriation de cet outil. La place de l'élu s'avère finalement centrale dans la diffusion du dispositif technique.

1, La diffusion des outils hors la sphère administrative :

En continuant de s'interroger sur la genèse des usages, et les processus d'appropriation du dispositif, la démarche brestoise fait apparaître en filigrane plusieurs cercles concentriques autour de l'élu. Nous venons d'aborder deux cercles. Le noyau est formé par le service *Démocratie Locale et Citoyenneté*, où l'usage d'outils issus du monde du logiciel libre s'est banalisé[119]. Un premier cercle est formé par les utilisateurs de ces outils dans le cadre de services municipaux ou para-municipaux.

Un deuxième cercle se structure autour des utilisateurs de *SPIP* dans le cadre de collectifs, en particulier les associations. Les processus d'appropriation du logiciel mettent par ailleurs en lumière la place centrale de l'élu au sein du processus de diffusion. Il se retrouve en position de médiateur, pour la diffusion d'outils techniques issus de communautés open-source vers un public investi localement.

Un troisième cercle s'est formé à partir de la réunion d'acteurs au sein d'une communauté d'usagers, autour de la diffusion des usages de l'Internet sur Brest. A travers cette communauté coopérative, *Citoyenneté et Nouvelles Technologies*, s'est diffusé l'outil *SPIP*. Le premier site fonctionnant sous un modèle de co-publication, celui de la *Rue de Penfeld*, est un exemple significatif. Il a été approprié par un membre de l'association, dans l'objectif d'en faire un espace de débat public sur l'avenir de la friche militaire. Depuis le départ de ce membre actif, le site n'est plus actualisé.

Ce fait révèle partiellement les dynamiques de spécialisation des tâches au sein des collectifs. Cette spécialisation est d'abord formelle et statutaire. Mais elle l'est aussi de manière peu formalisée, autour de la gestion d'un outil spécifique. Cette situation s'explique par des représentations contradictoires de l'Internet au sein des collectifs : une place peu valorisée de l'Internet dans les registres d'action des dirigeants associatifs et une fonction valorisante pour un acteur de la structure parfois en position marginalisée. L'objectif dans ce cadre est une stratégie de revalorisation personnelle au sein du collectif par la mise en valeur de compétences spécifiques. En élargissant notre regard, cette diffusion d'un outil spécifique repose parfois sur des échanges de dons et contre-dons, matérialisés sous la forme d'octroi de subventions[120]. Cette spécialisation constitue cependant un risque d'entrave à une banalisation de l'usage en secteur associatif : malgré un potentiel d'écriture à plusieurs mains, le contenu n'est généralement actualisé que par une seule personne.

Nous avons pu démontrer que la diffusion de l'outil n'était pas seulement liée à la découverte et à la formation à l'outil. L'usage ne prend généralement forme que dans une adéquation

119 Une action est menée, dans le cadre du *Centre de Ressources Coopératif pour l'accès public à Internet*, pour favoriser l'appropriation de logiciels libres, par la diffusion auprès du public d'une compilation de logiciels libres sur CD-Rom.

120 Nous faisons ici référence à l'*Appel à Projets Multimédia*, initié par le service *Démocratie locale et Citoyenneté* de la ville de Brest. (http://www.a-brest.net/rubrique63.html)

entre l'outil proposé et les pratiques sociales antérieures. Il est alors possible de mettre au jour un certain nombre de freins quant à l'appropriation de ces outils. Elles sont finalement de deux ordres techniques et cognitvies.

- **Techniques** : le capital technique nécessaire est souvent insuffisant. Comme souligné précédemment, la logique d'acquisition repose sur un ensemble de savoirs-faire et de savoirs-être face à l'ordinateur. L'observation effectuée auprès de plusieurs interviewés, dans le cadre de leur domicile, face à leur écran révèle une appropriation de l'informatique, faite de tactiques développées pour contourner les difficultés du parcours sur la toile[121].
- **Cognitives** : Le mythe du « village global », d'une communication sans frontières, a eu pour effet finalement d'imposer un cadre interprétatif relatif aux interactions sur Internet, qui rend difficile leurs perceptions dans une proximité géographique ou sociable. Cette représentation se double ainsi d'une représentation, certainement peu erronée, d'une diffusion limitée des usages de l'Internet dans les quartiers d'habitat social. Le support papier étant vécu comme le modèle de diffusion le plus adapté à leur situation présente.

2, Un cas particulier : Place Publique Vandœuvre

Dans le contexte brestois, la diffusion de *SPIP* repose sur la base d'une volonté individuelle ou collective de s'approprier un outil. La démarche de Vandœuvre s'avère bien différente. On retrouve à travers l'usage localisé de *SPIP* l'opposition ressentie entre un modèle diffusionniste et un autre centralisateur. Nous avons souligné à travers la monographie concernant Vandœuvre le souci de concentrer l'expression citoyenne en ligne[122] en un seul lieu. Les formations à *SPIP* constituent ainsi une bonne illustration. Contrairement au cas brestois, les formations à l'outil ne sont destinées qu'à maîtriser l'interface du logiciel de co-publication. L'objectif n'est pas d'inciter à développer son propre espace de publication. Dans cette perspective, où découverte et formation se confondent en un seul temps, l'attention est exclusivement portée sur les fonctionnalités de publication. Dans un premier temps, les rédacteurs, en majorité des personnes âgées, peu familiarisées avec l'outil informatique, ont bénéficié d'un appui pour la mise en ligne de leur contenu auprès du personnel administratif. Ce soutien rapidement stoppé, la publication sur *Place Publique* a été conditionnée par l'impératif de la maîtrise de l'informatique et de l'interface de *SPIP*. Certes l'informatisation de quelques rédacteurs par l'effet de *Place Publique* est présentée comme une réussite, il n'en demeure pas moins que l'appropriation de cet usage s'est révélée davantage être une nécessité basique pour leur participation.

Il est nécessaire de relativiser, dans le cadre de notre objet, la place de l'Internet dans les démarches d'expression citoyenne. Une vision positiviste tiendrait à considérer la publication en ligne comme la forme la plus aboutie d'expression publique. Cette idée nécessite à la fois de prendre en compte les réalités de la diffusion d'une innovation dans un espace social

121 Un entretien réalisé auprès d'un rédacteur d'un journal de quartier a révélé sa grande difficulté à utiliser les moteurs de recherche. Elle s'explique par une confusion entre les items de recherche et les *Url* des sites. Cette première confusion se double d'une seconde, entre adresse de sites Internet et adresse de messagerie électronique (confusion révélée par la volonté de présenter le site du journal par l'insertion de l'adresse électronique dans la barre d'adresse d'Internet Explorer). L'utilisation de l'Internet se révèle être faite d'essais et d'erreurs et témoigne de la difficulté à cerner la logique du navigateur. Dans le cas observé, l'usage de l'informatique se limite à la rédaction d'articles et à leur envoi par messagerie électronique. Il est alors révélateur que ce rédacteur n'ait pas cherché à consulter un des ses articles, republiés sur *Place Publique Brest*.

122 Celui-ci se retrouve dans l'offre de création de « pages personnelles ». Offre très rudimentaire, l'usage développé par les quelques expérimentateurs ne consiste finalement qu'à en faire un outil de mise en visibilité et de redirection vers leur propre site. Notons toutefois la volonté de regrouper en un seul lieu les publications.

localisé, le plus souvent reposant à des réseaux de sociabilité et des stratégies d'acteurs qu'il est nécessaire d'intégrer. Ces stratégies se doublent également de la nécessité de prendre en compte les représentations inhérentes à l'Internet. L'appropriation d'une innovation révèle ainsi à la fois une adéquation en termes de valeurs d'usages et l'inscription dans des pratiques sociales antérieures. Ce qui est valable pour *SPIP* l'est aussi plus largement pour d'autres usages.
Une hypothèse pour les freins à la diffusion des outils de co-publication tient en un ensemble de représentations et principes organisateurs de leurs pratiques. Cette remarque nécessite toutefois d'être mise en perspective par rapport à leurs propriétés sociales. Des *habitus* définis comme des « *systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurée prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, principes générateurs et organisateurs des pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer une vision consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre*[123] » Il s'agit finalement moins d'une inadaptation objective que d'un refus de l'Internet exprimé comme étant inadapté à leur situation concrète.

2/ La mobilisation des capitaux relationnels et culturels dans le cadre d'une démarche d'écrit public

Un des présupposés sur lequel se développe la démarche de *l'Ecrit Public* et de *Place Publique* est la croyance en la possibilité d'amener tout citoyen à prendre part à l'expression publique, en particulier lorsque celle-ci prend une forme « exprissiviste[124] ». Il nous paraît donc judicieux de mettre en perspective la morphologie sociale des participants à l'écriture publique, dans une perspective statique (données sociologiques) ou dynamique.
L'objectif de cette démarche vise à cerner s'il existe des déterminants sociaux structurels qui permettraient d'expliquer l'engagement des différents acteurs. L'engagement dans une démarche d'expression publique, selon notre hypothèse, serait la conséquence d'une perception d'une position légitime dans un espace social déterminé. Valider cette hypothèse nécessite la mise en lumière des propriétés sociales des citoyens actifs.

a, Les données sociologiques

- L'âge :

L'âge des personnes interviewées révèle une moyenne d'âge relativement élevée, de 51 ans. Sur l'ensemble des personnes rencontrées, œuvrant dans un secteur associatif, 60 % ont plus de 50 ans. Cette caractéristique est encore plus flagrante à Vandœuvre, où sur les rédacteurs rencontrés, deux seulement sont en âge d'exercer une activité professionnelle[125]. L'âge des acteurs de l'écrit public peut ainsi paraître une variable importante pour comprendre leur investissement. Outre le constat quasi-universel selon lequel les jeunes ont tendance à ne pas intégrer les espaces d'engagement civique, l'âge confère une double légitimité construite, du

123

124 La critique expressiviste « *refuse l'accaparement de la parole par les professionnels, les porte-parole et les experts. […] Face aux tendances monopolistiques qui s'exercent dans l'espace public, la critique expressiviste revendique donc l'instauration de dispositifs de prises de parole ouverts.* » (Dominique CARDON, Fabien GRANJON, *Les mobilisations informationnelles dans le mouvement altermondialiste*, communication présentée au Colloque "Les mobilisations altermondialistes", 3-5 décembre 2003)

125 Cette caractéristique est due à la très forte homogénéité des profils sociologiques des personnes actives au sein de *Place Publique* : correspondants de secteur, ils disposent d'une légitimité qui tient surtout dans leur âge et leur grande connaissance de leur voisinage.

fait de parcours et ruptures biographiques. Mais le taux important d'inactifs semble indiquer une tendance à la « professionnalisation » des citoyens actifs.

- La CSP :

Un autre indicateur à prendre en compte est la profession, du moins les catégories socio-professionnelles auxquelles appartiennent les acteurs rencontrés. Nous pouvons souligner l'apparente hétérogénéité des profils sociaux, autant à Brest qu'à Vandœuvre. Sur le terrain brestois, hormis les professionnels, les acteurs se regroupent en trois catégories. 43 % sont sans emploi, 42 % sont des retraités, appartenant à des catégories intermédiaires, 15 % de catégories supérieures. Sur le terrain vandopérien, 66 % sont des retraités, anciens ouvriers, 34 % sont employés.
On observe donc une sensible différence entre les contextes de Brest et de Vandœuvre. Cette différence sera explicitée par la suite, mais quelques éléments peuvent d'ores et déjà être avancés. Les acteurs de l'écrit à Vandœuvre sont principalement des acteurs institutionnalisés, des Correspondants de secteurs, population vieillissante qui n'est pas issue de l'immigration. Elle révèle la nature de l'écrit public, davantage encadrée que sur Brest. Sur ce dernier terrain, les dynamiques sont le plus souvent autonomes et revendicatives. Elles sont portées par une population marginalisée sur le marché du travail, mais intégrée dans divers collectifs.

- Le sexe :

La variable de l'âge constitue-t-elle une variable pertinente ? Nous pouvons seulement l'évoquer en reprenant une opposition entre « logique d'impact » et « logique d'organisation »[126]. Cette opposition permettrait d'expliquer un investissement positionné du côté de l'espace public (travail d'enquête, de relation aux sources et de promotion de la publication) des hommes (journaux de quartiers revendicatifs, sites politiques) ; alors que les femmes seraient tournées plus vers la gestion de l'organisation (travail de mise en page et de secrétariat d'édition). Cette distinction semble toutefois trop catégorique pour être pertinente ; le terrain brestois présente des femmes à la tête d'associations (*Vivre la rue*, *UDAFAL*).

- Les parcours géographiques :

La place des identités territoriales constituent une hypothèse forte pour expliquer l'investissement dans une action citoyenne, la citoyenneté reposant par essence sur une identité mobilisée. À travers cet ancrage géographique, il s'agit de se demander si l'inscription dans une territorialité vécue et représentée influe sur les démarches d'écritures. Les entretiens ont révélé que 90 % des personnes interviewées sont originaires de l'agglomération dans laquelle elles vivent actuellement. Cette remarque est d'autant plus importante pour Vandœuvre. Cette ville nouvelle a connu un apport très important d'une population extérieure, de l'ordre de 85%. Or cette population n'est quasiment pas représentée dans le dispositif *Place Publique*. Nous ne retrouvons que deux acteurs issus de l'immigration dans le comité éditorial, sur sept rédacteurs qui le composent[127]. Les trajectoires apparaissent le plus souvent réduites, les acteurs ayant toujours résidé dans la même ville. La caractéristique d'une inscription ancienne dans l'espace local est un fait largement partagé, à Brest ou à Vandœuvre. Ce lien s'explique pour deux raisons :

- D'une part, un attachement intime et inter-subjectivement partagé structure les identités territoriales. Cet attachement entre l'intime et le collectif s'enracine dans un vécu

126 Benjamin FERRON, *La presse alternative locale en France, un espace de contestation de représentations et normes instituées du système du pouvoir local*, Mémoire de DEA Action Publique et territoires en Europe, IEP, Rennes, 2004.

127 Ce fait est lié à la très forte présence au sein du dispositif des correspondants de secteur, acteurs jouissant d'une légitimité du fait d'un ancrage sur le temps long dans ces territoires.

personnel[128] ou collectif. Il est ainsi significatif que les références aux anciennes zones de baraquements[129] brestoises sont évoquées avec nostalgie au cours des entretiens, symboles d'une époque révolue, empreinte de liberté et de solidarité. L'évocation de ces mêmes périodes nostalgiques se retrouve à Vandœuvre. Là encore, il est nécessaire de changer d'échelle et de s'intéresser aux trajectoires au sein d'une ville, entre quartiers. Les déplacements sont également révélateurs de ruptures biographiques[130]. Il est ainsi remarquable que plusieurs acteurs ont résidé un temps dans le centre-ville avant d'occuper un logement dans des quartiers plus défavorisés. Ces trajectoires entre quartiers s'expliquent par la perte d'emplois, et donc de revenus, ne permettant pas à ces acteurs de rester vivre dans leurs lieux de résidences initiaux.

- D'autre part, cet attachement à un espace, un lotissement, un quartier ou une ville, se traduit par un travail de « totémisation[131] », effectué par un groupe d'individus au sein d'un quartier. Les individus inscrits dans une dynamique d'écriture sont généralement indissociables d'un vécu individuel et de construire un sens particulier autour d'une offre identitaire, à travers l'écrit. Cette fonction constitue un ressort pour asseoir la légitimité d'actions entreprises localement. Bien évidemment, cette fonction se retrouve au niveau des institutions d'animation sociale, où les démarches d'écriture génèrent moins de liens sociaux que d'autres formes d'actions locales.

b,Une approche dynamique des acteurs

Si certains traits sociologiques sont communs aux rédacteurs, ces données ne permettent pas réellement de cerner les facteurs explicatifs d'une démarche d'écriture, que celle-ci ait une fonction revendicative ou simplement identitaire. La participation citoyenne à la production d'information locale ne relève-t-elle pas d'une « élite » socialement légitimée à intervenir dans l'espace public local.

1,Le capital scolaire et professionnel :

La production d'écriture publique, et en particulier la visée participative au sein de l'espace public est-elle liée à l'acquisition de capitaux scolaires et professionnels ? Cette variable fait apparaître une hétérogénéité des profils d'acteurs présents dans la démarche d'écrit public. La moitié a un niveau bac ou équivalent. Cependant, cette donnée ne nous paraît pas significative du fait de l'âge ancien des acteurs, les diplômes n'ayant pas la même valeur dans le temps, variable à laquelle s'ajoute des contextes particuliers[132]. Le parcours professionnel semble de ce point de vue plus pertinent. La grande majorité (80%) des acteurs sont inactifs. D'une part, cette donne permet de mettre en avant le volume du temps libre nécessaire à la réalisation de leur activité. L'implication dans une démarche associative ou militante est certainement liée

128 L'attachement personnel de la présidente de *Vivre la Rue* à l'égard de la rue de Saint-Malo est de ce point de vue significatif.

129 Les premières baraques apparaîssent en 1944 [et ne disparaîtront qu'à la fin des années 1960] Elles sont rapidement montées et d'une rustique simplicité. En 1949, on en compte 5000 réparties en 25 cités.

130 Ainsi deux acteurs des journaux de quartiers ont dû quitter le centre-ville brestois pour rejoindre des quartiers périphériques d'habitats sociaux, suite à des pertes d'emplois qualifiés.

131 Nous transposons ce mécanisme à l'échelle d'un quartier. « *Le concept de « totem » permet de mettre en évidence une dimension essentielle du travail symbolique effectué dans/par le bulletin […] le mécansime de totémisation au terme duquel un « objet » devient la chose commune de tous les habitants d'une ville.* » Christian LE BART, *Les bulletins municipaux : une contribution ambiguë à la démocratie locale*, Hermès 26-27, 2000.

132 Deux trajectoires personnelles, figurant parmi les personnes les plus âgées rencontrées, tendent à relativiser l'importance du capital scolaire : la première a dû interrompre ses études à cause des bombardements et de la destruction de Brest, l'autre liée à un contexte familial, marqué par le refus d'une poursuite d'études pour les femmes.

au fait de disposer de temps libres importants[133]. Cet impératif du temps libre se retrouve dans la démarche de l'animateur du site *La secu est à vous… à Brest et ailleurs*. Disposant d'un temps limité, la démarche se limite à consulter quelques sites d'information générales (presse quotidienne nationale) et à placer un lien hypertextuel vers les articles liés au système de protection sociale. La variable temps libre est également une contrainte supplémentaire dans la mise en œuvre de la démarche *Place Publique*, les conférences de rédaction se déroulant en semaine, en cours de journée. L'activité professionnelle est par ailleurs révélatrice dans certains cas d'une marginalisation sur le marché du travail, où le parcours professionnel est marqué par une ou plusieurs ruptures. Parmi ces 75% d'inactifs, 40 % sont en situation d'exclusion professionnelle. Parfois évoquée comme volontaire[134], cette situation implique néanmoins une situation de contestation, ou du moins, un investissement intense dans une sociabilité associative, en lien avec cette marginalisation sur le marché du travail.
Cependant, l'observation des acteurs sous l'angle de leur capital scolaire et professionnel, révèle une prédisposition pour les acteurs occupant une place privilégiée dans l'espace social à l'usage des nouvelles technologies. Les trois principaux utilisateurs de *SPIP*, logiciel de co-publication, ont en effet en commun un niveau d'études élevé. A l'inverse, aucun acteur n'ayant pas fait d'études supérieures ne s'est approprié l'outil. Sans que cela ne soit une découverte, il est toutefois intéressant de noter le lien entre capital scolaire et capital technique.

2, Capital culturel, symbolique et social

Les entretiens ont révélé, à travers les parcours biographiques, l'hétérogénité des acteurs de l'écrit public quant au regard de leur capital économique. On retrouve en effet une population précarisée au sein ou à la marge des dispositifs d'activité socialisante (ateliers d'écriture). Toutefois, la plupart des retraités, étant d'anciens techniciens[135] ou employés, occupent finalement une place centrale des classes intermédiaires, avec une présence importante de la frange dominante des classes dominées, au sens de Pierre BOURDIEU, population qui se caractérise par un fort capital culturel et un rapport capital culturel/capital économique favorable au premier. Cette situation est particulièrement frappante chez les membres des associations militantes (*Vivre la Rue*, *Rue de Penfeld*) ou au sein des médias alternatifs tels que *Canal Ti Zef*[136]. On retrouve également cette situation chez un brestois essayant de lancer son journal sur le quartier de La Rive Droite (*Entre-deux-Ponts*[137]). Ayant participé au journal de la *MPT du Valy Hir*, *L'Info Valiroise*, il l'a quitté pour cause de conflit relationnel et d'une qualité d'écriture jugée insuffisante. Le responsable de ce projet éditorial se présente d'ailleurs comme écrivain, ayant publié un recueil de nouvelles, édité à 300 exemplaires. Le capital culturel des *écrivants* publics leur assure une légitimité subjectivement construite, parfois collectivement reconnue, qui leur permet de s'exprimer publiquement, voire de faire entendre leurs points de vue ; tout en ayant une position de dominés dans l'espace social.

Une autre source de légitimité des acteurs de l'écrit public provient de la gestion symbolique de leur démarche. Celle-ci est particulièrement visible dans le cas des acteurs dans une

133 Autre élément relatif à la situation matrimoniale, 70% des personnes rencontrées sont célibataires, offrant d'autant plus de temps libre.
134 Un des membres de l'association *Park Ar Skoazell* se considère comme un travailleur dans le secteur associatif, son investissement dans le tiers secteur justifiant son statut de Rmiste.
135 Notamment de la *DCN* (*Direction des Constructions Navales*) à Brest.
136 De ce point de vue, la situation du membre de *Canal Ti Zef* rencontré est parlante. Éducateur spécialisé, il tire un capital culturel important moins de sa position professionnelle que de son investissement dans divers mouvements libertaires.
137 Lors de notre rencontre, son premier numéro était en cours de bouclage, quelques articles lui faisant toujours défaut.

position de contestation vis-à-vis du pouvoir municipal[138], voire contre un système économique[139]. La réussite de ces démarches ne peut se mesurer selon des critères économiques (taux de pénétration du marché…) mais selon leurs valeurs symboliques. Elle se traduit par un modèle de survie économique (refus des subventions publiques) et une croyance dans la force intrinsèque de la prise de parole publique : la publicisation des informations et des idées se traduisant par un effet supposé sur le public (mise à l'agenda institutionnel ou sanction électorale). Cette perception d'une prise de parole légitime s'accompagne d'un capital symbolique fort, c'est-à-dire de la capacité estimée à répondre aux attentes du public, notamment en s'instaurant comme une pièce du jeu politique local, comme contre-pouvoir.

3,Le capital relationnel

Un aspect qui unit l'ensemble des acteurs rencontrés est certainement le fort capital relationnel dont ils jouissent. La légitimité nécessaire à la prise de parole dans l'espace public s'appuie sur un investissement dans un cadre collectif, que celui-ci soit formalisé (associations) ou non (réseaux de voisinage), dans le cadre d'une sociabilité primaire ou secondaire. Cette légitimité dans la prise de parole ne doit pas être distinguée en fonction du support, papier ou en ligne. L'écueil viendrait effectivement de considérer la participation en ligne, sous *SPIP* comme une finalité. Or la fonction rédactionnelle de l'animateur du site au sein de l'association est révélatrice. Malgré les fonctionnalités de publication à plusieurs mains permises, celles-ci restent sous-exploitées. L'écriture en ligne apparaît comme une ressource mobilisable et mobilisée par un certain nombre d'acteurs au sein de leur association. Elle traduit une division du travail au sein des organisations, où la fonction de webmaster se confond avec celle de secrétaire. La participation au réseau local des acteurs de l'Internet constitue également une autre source de légitimité ; cette participation se traduisant par le bénéfice de subventions publiques[140].

L'écrit public, sous l'angle des acteurs, de leurs stratégies et représentations, apparaît comme une activité vécue comme légitime et légitimée par leurs statuts et positions. S'il ne faut pas perdre de vue que cette légitimité est avant tout un construit social, il apparaît que ces démarches de prise de parole publique, à finalité politique ou identitaire, ne constituent pas une création *ex-nihilo*, mais s'ancre dans un espace local, vécu collectivement, sédimenté par le temps. La perception d'être dans une position de *dominant* parmi les *dominés* est forte et il est donc légitime d'en assurer la représentation. De ce point de vue, les ruptures biographiques sont éclairantes. La prise de parole publique reflète ainsi le passage d'une position de dominé au sein des dominants, à une position de dominant au sein des dominés. Il apparaît, en particulier à travers l'exemple de la presse alternative locale, que cette fonction est légitimée par une action qui dépasse le simple cadre de l'édition d'un produit médiatique. Cette perception d'une légitimité à représenter un collectif doit par ailleurs être mise en lumière par rapport à un ancrage territorial. La plupart des acteurs s'inscrivent dans une démarche de représentation de leur espace, perçu comme un ensemble homogène, aux problématiques communes, face à un ensemble plus vaste, fortement hétérogène que constitue la ville. Cette représentation d'un espace public partiel nous amène légitimement à nous poser

138 Le journal de quartier de Lambézellec se perçoit comme un outil de défense des intérêts des habitants, en cherchant à peser sur le débat public.

139 La démarche de *Canal Ti Zef* se veut comme une réponse face à l'attitude de consommation passive des médis de masse.

140 La démarche de *Park Ar Skoazell*, jardin associatif, est exemplaire de ce point de vue, où la création du site sous *SPIP* est le résultat d'une démarche de don et contre-don. « *Je parlais d'Internet au sein de l'asso. Mais les autres étaient méfiants vis-à-vis d'Internet. Notre site, on l'a mis en place parce qu'on a eu une subvention de la mairie. On a rencontré Michel Briand lors d'une manifestation. Il est venu nous voir pour nous proposer de répondre à l'appel à projet pour faire un site sous SPIP. Les autres n'étaient pas chauds, mais il a dit qu'on pourrait avoir un appareil photo numérique si on y répondait. Ça a plu, donc on a fait le site.* »

la question de l'existence d'espaces publics, certes partiels, mais relativement autonomes, structurés à partir de l'échelle du quartier.

Chapitre 5 : Démocratie participative et espaces publics locaux

Considéré comme le lieu démocratique par excellence, la « démocratie locale » paraît comme aller de soi. Espace de proximité relationnelle, d'intercompréhension et d'intersubjectivité, le local réunit apparemment toutes les conditions nécessaires à une citoyenneté active. Cette vulgate localiste et ce mythe de la démocratie locale a fait son apparition dans les années 1970, où la résolution de la crise sociétale devait venir du local. Après un relatif abandon des impératifs participatifs au profit d'une gestion managériale du local, la problématique d'une citoyenneté active, d'une « bonne gouvernance » a refait son apparition au début des années 1990. La décentralisation n'est pas étrangère à ce renouveau. Les élus locaux sont placés en situation de responsabilité directe, placés en situation de face-à-face aux électeurs. Mais c'est également une crise de la représentativité, intériorisée par les élus, qui explique ce phénomène.

1/ Espaces publics légitimes

Une des interrogations sur lesquelles se portent les initiatives autour de l'écriture publique concerne bien évidemment le caractère public de ces écrits. Reformulé autrement, il s'agit de déterminer la place et le rôle de ces écrits au sein de l'espace public et vis-à-vis de ses publics. Un premier écueil viendrait d'une conception trop fonctionnaliste d'une analyse. Cette approche tendrait en effet à surestimer les besoins et les aspirations des lecteurs. Il est en effet impossible à l'échelle de deux villes de mesurer concrètement l'impact des ces écrits, que ce soit en termes quantitatifs – combien de personnes ont accès à ces différentes publications – ou en terme qualitatif – les effets induits par leur réception auprès du public. Prendre en compte de l'espace public local comme une sphère « naturelle » formerait un second écueil. Il semble nécessaire de considérer l'espace public local selon deux aspects, entre citadineté et citoyenneté. Les acteurs et leurs stratégies sont à prendre selon ce découpage, ce double statut de l'urbain. « *Citoyen et citadin sont tous deux confrontés, de façon plus pragmatique, à l'articulation du comment « vivre ensemble ? » (question politique) et du « comment cela tient-il ensemble ? » (lien social), d'autant que d'une part la citoyenneté n'est pas la seule forme d'intégration efficace.*[141] » Cette remarque vaut pour comprendre les dynamiques à l'œuvre autour de l'expression citoyenne qui répond à deux objectifs : affirmer une identité locale et constituer une médiation vers un Espace public légitime. Les conceptions de l'espace public sont effectivement variables : élitiste, elle reviendrait à ne prendre l'espace public, que comme l'espace de production de l'action publique, creuset où « *les construits de l'action publique émanent des acteurs, de leur capacité stratégique et de leurs rapports de pouvoir au sens des capacités d'influence et des ressources que ces acteurs peuvent mobiliser*[142]». Les capacités des acteurs (types de capital mobilisable) s'avèrent hétérogènes et souvent peu propices pour l'accession aux instances de consultation. Les acteurs associatifs rencontrés sont généralement un public faiblement institutionnalisé. Leur pratique revendicative et d'opposition se traduit par une difficulté d'accès aux instances de délibération locale. Sous peine d'exclure la majorité du public, il est nécessaire de repenser l'espace public moins à travers le rapport entretenu aux élites et institutions locales qu'au tissu relationnel qui le porte. Cette nécessité se fait d'autant plus sentir que le rapport à la citoyenneté dans les quartiers est

141 Robert BOURE, Alain LEFEBVRE, *Citoyenneté et citadineté dans la mal nommée « démocratie électronique locale »*, in Sciences de la Société, n°60, octobre 2003, p. 69.

142 Sylvie BIAREZ, *Repenser la sphère locale selon l'espace publique*, in Bastien FRANÇOIS et Erik Neveu (dirs), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, PUR, Rennes, 1999, p. 271.

complexe. Les processus d'intériorisation de l'ordre politique sont faibles. Les attachements interpersonnels et inter-subjectifs à un espace de vie sont le fruit d'une sociabilité primaire, qui conditionne partiellement leurs attentes vis-à-vis de la Cité et du pouvoir local.

a, La participation du public : rhétoriques

La démocratie locale, participative constitue un enjeu formalisé dans les deux villes, Brest et Vandœuvre. Cette idée de participation s'entoure néanmoins d'un flou, qu'il est nécessaire de dissiper. Ce registre constitue, à travers les cas observés, moins une volonté de co-produire l'action publique, légitimée par l'idée d'une forme de gouvernance plus que de gouvernement des villes, ou une disposition pour légitimer une action publique en associant les habitants dans le cadre d'une consultation. Ces deux intentions sont en quelques sorte matérialisées dans la réunion d'une communauté d'acteurs de l'Internet à Brest, et dans l'utilisation de *Glasnost* pour prendre en considération une opinion publique locale à Vandœuvre.

Une première approche de la démocratie locale tiendrait en un renouvellement des formes de la démocratie contemporaine, telle qu'elle est illustrée dans le cadre des *Conseils consultatifs de quartier*. La Loi Vaillant du 27 février 2002 oblige à la création de tels conseils dans les villes de plus de 80.000 habitants ; ce qui n'empêche pas des villes de moindre ampleur de mener une réflexion, comme l'illustre l'exemple vandopérien. Si les premières démarches de démocratie participative sont issues d'un mouvement ascendant (« *bottom-up* »), dans les années 1960, portée par les mobilisations associatives, les expériences récentes sont le fruit d'une volonté législative et leur mise en œuvre relève des autorités municipales. Ces Conseils de quartier sont en effet initiés et contrôlés[143] par ces dernières. Il est alors légitime de s'interroger sur les fonctions de ces espaces, comme euphémisation des conflits latents au sein de l'espace local. Le processus d'institutionnalisation d'une parole publique s'effectuerait en contre-partie d'un travail de légitimation de ces espaces.
La question de la Démocratie Participative constitue finalement à l'échelle des deux villes de Brest et de Vandœuvre un enjeu à la fois dans une double conception de « citoyenneté » et « citadineté ». En écartant des objectifs moins avoués de la Démocratie Participative (quadriller le terrain, recruter d'éventuels sympathisants, etc.), les intentions, comme le souligne Loïc BLONDIAUX[144], oscillent entre trois registres argumentatifs :

- Dans le premier registre, les dispositifs mis en place répondent à un objectif managérial, permettant de faire entendre l'avis du citadin en tant qu'usager des services municipaux. Ici, la démarche vise surtout à anticiper d'éventuels conflits et garantir une meilleure acceptation de la décision.
- Autre objectif affiché, les espaces de participation ont pour fonction de renouveler les liens sociaux entre habitants, animer le quartier et rapprocher les citoyens entre eux. Tout en minimisant les réalisations des organisations associatives, une autre rhétorique vise à faire une fabrique des citoyens. Ces espaces de débat favoriseraient le tissage et l'intériorisation des règles de la doxa démocratique ; et indirectement contribueraient au renouvellement du personnel politique.
- Enfin, les Conseils de quartiers sont vus comme une alternative à la démocratie participative traditionnelle.

Un des enjeux posés par ces tentatives de renouvellement de la démocratie est lié à la

143 Un élu à la charge de l'encadrement des réunion du Conseil, selon le quartier dont il a la charge.
144 Loïc BLONDIAUX, *Démocratie délibérative et démocratie participative : une lecture critique*, in *Démocratie Participative et gestion de proximité*, Paris, La Découverte, 2001.

nécessité d'une double publicisation : en aval, la publicisation des débats, en amont, la diffusion des informations relatives à l'élaboration d'actions publiques et la possibilité d'accéder aux arènes de discussion et aux services technico-administratifs. Le risque de ces dispositifs est de faire des citoyens de nouveaux experts.

Quoiqu'il en soit, les dispositifs prennent une double forme. La participation de tous à la chose publique s'inscrit dans une double dimension, spatiale et temporelle. Selon les ambitions des deux municipalités, la démocratie participative cherche à s'inscrire dans un cadre plus large que la simple réunion des habitants dans un cadre institutionnel formalisé.
La dimension spatiale implique la multiplication des prises de paroles, physiques ou virtuelles. L'Internet y occupe une place privilégiée. La mise en place de démarches participatives s'accompagne d'une animation de la Démocratie Locale, en lien ou non avec ces dispositifs institutionnels. On peut ainsi penser aux divers forums de discussion animés par les municipalités. D'autres espaces plus formalisés sont également mis en place. Le dispositif *Place Publique*, dans une situation idéale, pouvait être amené à jouer ce rôle. Il constituerait un espace approprié par les habitants, où la parole exprimée aurait valeur de reflet de l'opinion publique[145]. Dans le cas de Vandœuvre, il était nécessaire d'intégrer les Correspondants de secteur, tout en élargissant la base des rédacteurs. Cette démarche est également développée à Brest, dans une optique sensiblement différente. La particularité des Conseils consultatifs brestois étant un accès restreint aux seuls membres élus (habitants, associations), la volonté du service *Démocratie Locale et Citoyenneté* est de publiciser, sur le Web, les débats menés dans ces espaces spécifiques. La démarche se veut également élargie aux simples membres des Conseils de quartier, en leur permettant de diffuser les informations relatives à l'engagement des Brestois. Cette initiative était finalement destinée à densifier et intensifier les dynamiques de paroles publiques par la mise en place d'un dispositif interactif[146].
Cette interactivité implique également une dimension temporelle. On cherche à dépasser la simple consultation des habitants, et s'inscrit dans une démarche permanente. Le site[147] accueille l'information relative aux Conseils de quartier, annonces de réunion et ordres du jour, comptes-rendus des débats. Site fonctionnant sur un principe de co-publication ouvert, il offre la possibilité à tous les habitants de s'exprimer. L'objectif assigné était de faire une vitrine pour la Ville – à la fois pour la municipalité et pour les habitants engagés dans une citoyenneté active – pour toutes les initiatives existantes. Il s'agirait de faire de la ville une « *cité de verre* », pour reprendre la terminologie de Thierry VEDEL[148], en permettant d'accroître la quantité d'informations fournies aux citoyens. Site interactif, la possibilité de laisser des commentaires implique un potentiel de poursuite des débats. Ces dispositifs socio-techniques permettraient l'émergence d'opinions publiques éclairées par l'argumentation, le débat public et la confrontation.

Dans cette perspective, la démocratie participative serait moins une procédure institutionnelle que le résultat d'une exigence démocratique, selon laquelle l'action publique ne pourrait être

145 C'est ainsi ce que concevait l'ancienne chargée de mission à la Démocratie Locale de Vandœuvre : « *Je persiste à penser que c'est un très bon indicateur des attentes et préoccupations de leur lecteur. Le fait d'avoir des sites, des préoccupations vont émerger. Même pour les élus. Mais il y a toujours un décalage entre ce que pensent les habitants et les élus.* »

146 http://www.participation-brest.net/article283.html*http://www.participation-brest.net/article283.html : L'intervention de Michel Briand relative au bilan des Conseils de quartier lors d'un conseil municipal s'est prolongée par la réaction d'un militant de Tous Ensemble à Gauche http://www.participation-brest.net/article283.html : L'intervention de Michel Briand relative au bilan des Conseils de quartier lors d'un conseil municipal s'est prolongée par la réaction d'un militant de Tous Ensemble à Gauche (TEAG*

147 http://www.participation-brest.net

148 Thierry VEDEL, op. cit.

légitime et légitimée que par l'échange. Cette position repose cependant sur une conception unitaire et pluraliste de l'espace public local, qui plus est, fortement institutionnalisé. L'initiative viendrait en effet des seuls pouvoirs publics. L'aspect sur lequel nous voulons mettre l'accent est la multiplicité des lieux et des espaces autonomes de formation d'une opinion publique, dont la vocation est parfois moins destinée à infléchir une action publique qu'à renforcer l'identité et la cohésion d'un groupe[149]. A travers ces observations d'une multiplicité d'espaces autonomes, la centralisation et légitimité d'un « espace public légitime » sont partiellement remises en cause.

2/ Espaces publics légitimes et partiels

Les transformations à l'œuvre laissent davantage entrevoir une forme de syncrétisme de ces espaces, où se créent de nouvelles médiations. Avant d'approfondir ces remarques, intéressons-nous aux caractéristiques des démarches d'écritures publiques dans le cadre de ces espaces légitimes, avec comme hypothèse une dimension symbolique importante qui émane de ces espaces.

a, Les espaces publics légitimes

La multiplication des espaces institutionnels (consultation ou concertation, dans le cadre de réunions publiques ou en ligne) de prise de parole est représentée comme un atout visant à rapprocher élus et citoyens. Que ce soit la mise en œuvre des Conseils de quartier ou la démarche de concertation à l'aide de dispositifs socio-techniques tels que *Glasnost*, ces outils s'appuient sur une représentation légitime de l'espace public, perçu comme un espace unitaire, au sein duquel les élus occupent une fonction de préservation d'une cohésion d'ensemble. Parallèles à ces processus, les publications institutionnelles (autant les bulletins que les sites municipaux) participent à ce processus d'entretien d'une cohésion et d'une euphémisation des lignes de fractures internes à la ville. Cette remarque est valable pour *Place Publique Locale*, particulièrement Vandœuvre, où les articles publiés ont en commun un souci de valorisation de l'image de la ville et de ses habitants[150].

Les écrits émanant de la Ville dans le cadre de *Place Publique* ou dans le cadre de démarches de co-publication participent au même processus, décrit par Christian Le Bart[151]. L'auteur s'interroge sur les fonctions symboliques du bulletin, « *autour de deux mécanismes centraux : la construction sociale du territoire et de l'identité locale ; la célébration du politique comme instance de production du social.*[152] » Sans s'appesantir sur les discours de légitimation politique qui accompagnent le genre « bulletin municipal », entre information des citoyens et respect du pluralisme, observons la fonction symbolique des sites participatifs mis en place par le service *Démocratie Locale et Citoyenneté* de la Ville de Brest[153]. Le site est constitué de 8 rubriques, structurées autour des initiatives des habitants et des dispositifs participatifs (Conseils de quartier et Conseil local de la jeunesse). Un autre aspect interpelle le visiteur : une carte de Brest est mise à disposition, divisée en 6 quartiers, correspondants chacun au territoire de référence des Conseils de quartier. Un *clic* sur un quartier de la carte permet

149 Pierre FAVRE, *Les manifestations de rue entre espace privé et espaces publics*, in Bastien FRANÇOIS, Erik NEVEU, op. cit.

150 Sur les 65 articles publiées sur *Place Publique*, 3 concernent l'action municipale, un relate un conflit (*Vandœuvre Emoi*). 60% des articles sont composés de portraits de particuliers ou relate des actions collectives.

151 Christian LE BART, *Les bulletins municipaux : une contribution ambiguë à la démocratie locale*, in Hermès, locale.fr, n° 26-27, 2000, pp. 175-184.

152 Ibid., p. 175.

153 http://www.participation-brest.nethttp://www.participation-brest.net

d'accéder aux informations disponibles sur le quartier. Une autre division du site apparaît également au fil de son parcours, à deux échelles : la ville et le quartier. Il est ainsi remarquable que le centre-ville a le même statut que les autres quartiers. Cette fonctionnalité met en évidence une dimension essentielle du travail symbolique effectué dans et par le site. Ici, ce qui est intéressant, c'est le processus par lequel les nouveaux territoires de concertation sont *totémisés* dans l'objectif d'en faire un « objet » naturel pour les habitants. Les *Places Publiques Locales* constituent un autre support de totémisation, la ville constituant la seule référence tangible, les autres références territoriales n'apparaissant qu'en creux, au travers des articles publiés.
Ce travail de légitimation s'inscrit inévitablement dans une dimension politique, où les rhétoriques et dispositifs de la démocratie participative cherchent à être légitimés par ce processus d'appropriation des habitants. Il semble ainsi remarquable de ce point de vue que les sites cherchent à être développés dans un double sens, celui d'une ressource informationnelle, à laquelle se référeraient les habitants ; celui d'un espace de publication à plusieurs mains, parmi lesquelles celles des participants aux démarches de démocratie participative. Toutefois, ces démarches, notamment à Brest, se heurtent à un refus, ou du moins ce refus se manifeste par des résistances, face à ces tentatives d'institutionnalisation de leur parole. Nous pouvons formuler ici l'hypothèse d'une violence symbolique émanent des sites liés à la municipalité, en particulier de *Place Publique*, qui expliquerait le refus de participer de certains acteurs. Dans le prolongement, le travail d'expression publique, en particulier sur Brest, viendrait affirmer et légitimer des espaces propres aux rédacteurs.

b, Des espaces publics partiels

Cette remarque nous amène à réfléchir à confirmer l'hypothèse d'espaces publiques partiels, en marge de l'espace public légitime. Notre hypothèse est que ces espaces publics se structurent à des échelles territoriales de proximité. Ils sont perçus comme légitimes et totalisants parce qu'historiquement constitués et socialement déterminés. Ces espaces publics de proximité ne s'expliqueraient pas uniquement par la proximité relationnelle et sociale, mais par une structuration d'un territoire, qui fait sens aux yeux des habitants.
Dans ce cadre, les instances de délibération ou de coproduction d'informations (*Place Publique*) ne constitueraient pas seulement l'Espace public, mais un espace de médiation entre le local et le micro-local, entre acteurs politico-administratifs et acteurs sociaux ayant une légitimité assise sur un capital culturel et/ou symbolique fort. Ces espaces, dans cette hypothèse, ne pourraient fonctionner finalement que sur la règle du don et contre-don, au sens d'une « *économie des biens symboliques*[154] ». Ces d'échanges tacites[155] ne se donnent pas directement à voir dans les propos des interviewés, mais constitueraient une règle nécessairement partagée pour que se réalise l'échange.

1, Une mosaïque d'écrits

Une première approche consiste à considérer la ville non pas comme une entité naturelle, mais comme un construit social. En tant que construit, sa réalité dépend à la fois de sa capacité à imposer du sens à ses habitants et des contraintes et tensions auxquelles elle est soumise. D'où le constat d'une ville menacée d'implosion, tiraillée entre les micro-identités locales, et des lieux de prises de décision extra-communaux.

154 Pierre BOURDIEU, *L'économie des biens symboliques*, in *Raisons pratiques, sur la théorie de l'action*, Seuil, Paris, 1994, pp. 175-211
155 L'échange de dons est une « *vérité que le sociologue dévoile, mais avec le risque de décrire comme un calcul cynique un acte qui se veut désintéresser et qu'il faut prendre comme tel, dans sa vérité vécue, dont le modèle théorique doit aussi prendre acte et rendre compte.* » Ibid., p. 178.

Dans ce cadre, il est intéressant de mêler une analyse spatiale et une interprétation sociale. Nous l'avons souligné, le travail de « totémisation » conduit à euphémiser la place du centre-ville comme centre de polarisation de la vie culturelle et espace dominé par une population au capital économique supérieur. La ville, marquée par l'opposition centre/quartiers, serait le résultat d'un processus de dominance d'un type de population, du fait de sa capacité à se localiser dans un quartier plus ou moins valorisé. Il faut également introduire une dimension d'*interactionnisme symbolique*. Dans la problématique de Richard SENNETT[156], il est tentant d'opposer les habitants de quartiers à ceux du centre-ville, avec le doublement d'identité militante marquée. La ville est une mosaïque d'identités, construites socialement.

Ces territoires constituent pour la géographie sociale des espaces intermédiaires, qui se structurent entre le privé et le collectif, constituant une « *zone de lieux intermédiaires d'échanges, de survenance, de métissages*[157] » autour d'espaces vécus. Il est ainsi révélateur que ces territoires sont perçus comme des territoires naturels par les personnes rencontrées, forgés par l'histoire (l'histoire des quartiers ou celle des zones de baraquement comme dans le cas brestois), la polarisation de lieux de vie, que sont les structures d'animation sociale, marqués par une certaine représentation homogène, et qui s'affirment face à l'altérité[158]. Ces quartiers forment ainsi un construit social vécu collectivement et de manière naturelle par les habitants.

La description d'une ville comme maillée de multiples identités ne permet pas de concevoir ces territoires comme pouvant constituer des espaces publics à une échelle micro-territoriale. Le concept d'espace public permet de mettre en avant la place et le rôle des écrits publics. Il s'agit de considérer l'espace public comme un lieu « *autonome de formation de l'opinion publique sous forme de regroupements d'associations*[159] ». Les instances politico-administratives ne constituent pas les seules cadres légitimes. Mais il est nécessaire d'observer l'émergence de nouvelles médiations et espaces de discussion moins formalisés. L'importance de l'*écrit public* se joue réellement dans le cadre des initiatives d'expression des habitants, quelque soit le support où celles-ci se développent. Les journaux de quartier constituent sans aucun doute l'expérience la plus aboutie. Ces écrits se développent dans le cadre territorial et dans un contexte collectif déterminé[160]. Ceci à une double échelle, la ville pour les réseaux de militants, qui s'appuient sur une sociabilité secondaire ; sociabilité du quartier, lorsqu'elle est héritée du partage d'un espace commun. Toutefois, ces démarches revendiquent unanimement une autonomie à l'égard des institutions.
Les démarches d'écriture se développant à une échelle territoriale restreinte ont finalement pour fonction de représenter l'ensemble des habitants, sans toutefois prendre en charge l'ensemble des activités sociales du quartier. Toutefois, ces associations représentent

156 Richard SENNETT, *Les tyrannies de l'intimité,* Seuil, 1979.
157 Guy DI MEO, *Géographie sociale et territoires*, Nathan, Paris, 1998, p. 115.
158 Il est ainsi remarquable que le quartier de Lambézellec Est est marqué par une certaine homogénéité (zone pavillonnaire de maisons Castor) mais revendiqué comme territoire légitime par rapport à la cité HLM voisine, Pontanézen. On retrouve ce même processus à Vandœuvre. Le quartier des *Cheminots Lorrains*, zone pavillonnaire créée à l'initiative de la SNCF, fait face au quartier HLM de *Vand'Est*. Cependant, la mise en place des territoires de références pour la consultation se retrouve en décalage avec les territoires vécus. Cette extrait du journal de quartier le *Char Rieur* en témoigne. «*Mais où sont les sous ? Du côté de l'Europe, les habitants commencent enfin à prendre conscience qu'ils ne font pas partie que du quartier de Pontanézen ou de Pen-Ar-Creac'h, mais bel et bien d'un nouveau quartier qui se veut dynamique et convivial*. » (Brèves issues du *Char Rieur*, octobre 2004.)
159 Sylvie BIAREZ, op. cit., p 276.
160 Le journal de Bellevue a pour ligne éditoriale la volonté de ne parler que d'évènements qui concernent le quartier, contrairement aux autres journaux rencontrés où cette position est jugée intenable, mais si l'intégralité des publications n'a trait, dans les faits, qu'à l'espace local .

généralement les organisations les plus fréquentées ; ce qui leur confère une certaine légitimité. Le « *nous* » exprimé dans le cadre des publications présente un caractère foncièrement ambigu. Il est impossible de déterminer s'il concerne les membres de la rédaction, les bénévoles de l'association ou plus largement les habitants dans leur ensemble. Cette indétermination leur confère toutefois un statut de représentant de l'opinion publique locale.

2, Un processus d'autonomisation des écrits

Si ces espaces publics se développent dans le cadre d'une association, où elle fait figure de salon[161] au sein duquel se forge une opinion publique, il nous semble également intéressant de placer ces démarches dans une approche dynamique. Ces associations de quartiers jouent effectivement un double rôle qui s'est structuré à travers leur histoire. Des fonctions d'encadrement et de propositions d'activités socialisantes se sont développées dans un premier temps, avant de générer un média. Si les raisons invoquées divergent (difficultés d'accès aux médias locaux ou processus émanant des structures de quartier), l'aboutissement est partiellement identique. Le journal sert parfois de réceptacle d'une opinion publique locale et cherche à se constituer en moyen de pression vis-à-vis des élus. Nous avons déjà évoqué les « réussites » de quelques articles destinés directement ou indirectement aux élus. Ces « scoops » ou prises de position publiques impliquent une forte rétribution symbolique. De ce fait, il n'est pas étonnant de voir ces rédacteurs (généralement le chef de rédaction) prendre part aux instances de démocratie participative. Ces espaces ne peuvent pas être ignorés puisque les collectifs prétendent encadrer et représenter l'ensemble de la population.

La dynamique de ces écrits publics révèle donc un processus à l'œuvre. L'histoire des démarches montre une velléité d'autonomie à l'égard de toutes les institutions municipales ou para-municipales (équipements de quartiers). L'autonomisation apparaît en quelque sorte comme le seul moyen de garantir aux acteurs impliqués une légitimité aux yeux de leurs lecteurs. Il apparaît en effet nécessaire pour les *écrivants* publics de se distinguer des équipements de quartiers pour ne plus être identifiés simplement comme le journal de la structure, mais celui réalisé par les habitants d'un quartier pour les habitants d'un quartier. La valeur symbolique d'un journal semble avant tout se mesurer à l'égard de cette autonomie, avant même de s'intéresser aux jugements portés sur le contenu publié. Dans ce sens, la notion de *stratégie d'investissement symbolique*[162], développée par BOURDIEU, s'avère appropriée. Les acteurs locaux investis dans une démarche d'écriture allient à la fois une expression publique et une mobilisation du quartier afin d'apparaître comme acteurs légitimes aux yeux de ces mêmes habitants et des pouvoirs publics. L'enjeu est alors de se légitimer comme des intermédiaires difficilement contournables dans l'espace local, en mobilisant différents répertoires d'action.

> *« Les objectifs du journal ? On n'a pas défini de ligne éditoriale. C'est plus parler de ce qui est fait sur le quartier. Pour le quartier, ça commence à bouger. On annonce des manifestations. On a des retombées au centre* [Centre social de Pen Ar Créac'h]. *Moi je viens avec une double casquette. C'est aussi un peu pour créer des polémiques.*

161 Nous nous référons aux salons et clubs, qui, au XVIIIème siècle, ont participé à la constitution d'un espace public éclairé. (Cf Jürgen HABERMAS, *L'espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1979).

162 « *Les stratégies d'investissement* symbolique *sont toutes les actions visant à conserver et à augmenter le* capital *de reconnaissance (aux différents sens), en favorisant la reproduction des schèmes de perception et d'appréciation les plus favorables à ses propriétés et en produisant les actions susceptibles d'être appréciées favorablement.* » Pierre BOURDIEU, *Stratégies de Reproduction et Modes de Domination*, in Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n°105, décembre 1994.

On a envoyé une lettre ouverte à la mairie. On eu un rendez-vous après. C'est sur la défense du quartier. On est repéré. On n'est pas là pour travailler avec la mairie, ni pour la critiquer. Mais quand on a des questions à poser, on les pose dans le journal. Si on fait des réflexions, elles sont fondées. Sur le quartier, par exemple, on critique la façon dont la mairie a aménagé le quartier. On a fait une réunion publique avec 40 personnes sur la question de la circulation dans le quartier. C'est vrai que depuis qu'on a notre local, on commence à être plus proches des habitants. » (Animateur du journal de quartier de Pen Ar Créac'h, Canard Pen'Ar, et président de *l'Association Pour l'Emploi, la Solidarité et l'Insertion*).

Cette dimension d'autonomisation se retrouve non seulement symboliquement au travers des démarches d'écriture publique, mais passe aussi par la mise en place d'espaces de rencontre de visu avec les habitants, en dehors des locaux des équipements de quartiers. Ces échanges peuvent être formels. Mais il faut souligner l'importance de ces échanges quotidiens dans l'édification de liens sociaux entre habitants. Ces stratégies d'investissement symbolique, destinées à maximiser leur capital symbolique, se retrouvent également dans la recherche d'une indépendance financière. Nous l'avons souligné, la recherche d'un modèle économique viable est la critique qu'émet la télévision alternative *Canal Ti Zef* à l'égard de la *Télévision Générale Brestoise*, notamment par la vente d'émissions à *Numéricable*, le câble brestois. A travers cette représentation, le capital symbolique de *TGB* (la pureté du média alternatif serait garantie par une non-soumission à des contraintes économiques) est entaché. Cette même logique se donne à voire au niveau des journaux de quartiers, où la dépendance à l'égard de structures de quartier, voire l'aide apportée dans le cadre du Contrat de Ville, est perçue comme une menace pour leur image[163]. Le *Char Rieur*, journal de l'*Association des habitants de Lambézellec Est*, est exemplaire de ce point de vue. Ce journal se voulant satirique et indépendant, refuse toute subvention de la part de la mairie et fonctionne grâce à l'apport financier de l'association et de commerçants locaux. La diffusion du journal à grande échelle est refusée. L'acte de lecture doit constituer un acte volontaire, le journal est récupérable dans les lieux du quartier fréquentés par la population. Pour renforcer cette démarche volontaire, la mise en page se veut plus « *authentique* » et « *accrocheuse* »[164]. Le journal n'est pas édité par un imprimeur, mais à l'aide d'une photocopieuse personnelle. A l'inverse, le président de l'association se trouve gêné en avouant que le matériel informatique lui a été prêté par le service *Démocratie Locale et Citoyenneté* de la ville, après une panne informatique.
L'exemple du *Char Rieur* constitue un positionnement alternatif à l'égard de la presse locale et de l'institution municipale. Mais ce souci d'autonomisation est également présent dans toutes les expériences d'expression publique, premier élément sur lequel se fonde la perception de leur légitimité.

c, Espaces publics partiels et espaces d'autonomie

La légitimité des démarches d'écriture naît de la capacité à représenter une opinion publique localisée. Il est cependant difficilement tenable de parler d'espaces publics[165] locaux à l'échelle des quartiers. Si l'on retrouve chez certains acteurs l'ambition de jouer les

163 « *TAPAJ, ils ont quand même un peu de sous pour acheter du matériel et avoir un gros tirage. Après il faut trouver des gens pour le distribuer. Nous, on ne veut pas qu'ils finissent dans les poubelles. […] Nous, on a commencé sans l'aide de la mairie. On a sorti quelques numéros avec nos propres moyens.* » (animateur du *Canard Pen Ar*)

164 « *On continue de tirer en noir et blanc. Parce que… on trouve que quelque part c'est plus accrocheur. Un peu bricolé. On n'a pas à faire à du papier glacé, des choses flash. Et puis quand on ouvre le canard, il n'y a rien dedans.* » (responsable du *Char Rieur*)

165 Si nous empruntons le vocable bourdieusien de « capital », il est impossible d'évoquer le concept de « champ », la Ville n'en constituant pas un. Nous pouvons seulement noter que certains acteurs de l'écriture publique sont des « agents sociaux » placés dans rapports de force au sein du champ politique et journalistique.

médiateurs entre habitants et élus, il n'est pas possible de l'assimiler à un espace public. Les enjeux et les prises de décision se jouent à une échelle qui dépasse largement les prérogatives de l'élu référent, mais aussi celle de la simple municipalité. Il semble toutefois que le quartier constitue un élément d'ensemble plus vaste.
En évacuant la dimension politique, on retrouve également les individus ou collectifs insérés dans d'autres collectifs[166] situés dans une plus grande proximité avec la ville. Un autre élément à prendre en compte est le degré variable d'institutionnalisation des acteurs en fonction des représentations et les positions occupées par chacun des acteurs. Il est difficile de comparer la démarche engagée auprès des Correspondants de secteur de Vandœuvre avec celle des différents collectifs présents à Brest (journaux de quartier ou Conseils de quartier). Le processus d'institutionnalisation y est vécu comme garant d'une valorisation symbolique, alors que dans d'autres cas, il est considéré comme une menace et une entrave à leur action citoyenne[167].

L'accent doit être ainsi mis en avant sur les autonomies et les processus d'autonomisation des acteurs face à l'institution municipale ou para-municipales (structures de quartier). Ce qui doit être souligné, ce sont les tensions entre un processus d'institutionnalisation et une recherche d'autonomie chez les acteurs ; ces pôles constituant, selon le contexte et les formes prises (investissement individuel ou au nom d'un collectif), une rétribution potentielle en capital symbolique. Il est ainsi remarquable que, dans le cas vandopérien, la ressource provient essentiellement d'une reconnaissance de leur statut de correspondant auprès des autres habitants et l'intériorisation de leur mission d'intérêt général, qui se traduit par un sur-investissement dans les différents dispositifs expérimentaux mis en place par la municipalité[168]. Il s'instaure en quelque sorte une relation de dépendance à l'égard de l'institution[169]. Ce dispositif fonctionne en apparence sur le modèle du don et du contre-don. Dans le cas brestois, les acteurs, nous l'avons souligné, ne collaborent aux démarches participatives que par nécessité de représenter les intérêts de leurs « clients », tout en minimisant et relativisant leur implication. Cette minimisation se retrouve dans les propos des interviewés, la plupart menacent d'abandonner leurs fonctions à court ou moyen terme. Les réserves à l'égard du fonctionnement de ces instances consultatives expriment en creux à la fois la nécessité d'y participer, et de prendre leur distance. Les associations forment des espaces d'autonomie dont disposent les acteurs, et sur lesquels ils jouent face aux cadres institutionnels. Les dispositifs consultatifs formalisés, tout comme les rencontres informelles avec les élus, constituent des zones de confrontation, qui forment l'espace public. Dans ce sens, la présence de ces cadres de formation et d'expression d'une opinion publique particulière constitue un moyen de légitimer le fonctionnement démocratique local. Placés dans ce jeu démocratique, les participants aux démarches d'écriture publique, et en particulier ceux qui se réclament d'une frange de l'opinion publique, se retrouvent contraints d'accepter les règles du jeu. L'espace public local apparaît davantage comme une représentation légitime et symboliquement déterminée. Cette représentation d'un espace public unitaire nécessite finalement la participation des acteurs locaux, sous peine de marginalisation de ces acteurs

166 Par exemple, le collectif brestois des journaux de quartiers ou le collectif des correspondants de secteurs à Vandœuvre.
167 Pour l'anecdote, dans un premier temps, le collectif des journaux était présidé par un élu. Les pressions exercées par les rédacteurs ont abouti à une relative desinstitutionnalisation du collectif.
168 Ils ont été sollicités aussi bien dans le cadre du projet CVQ (Carte de Vie Quotidienne) qu'à travers la mise en place de *Place Publique Locale*.
169 Sur les raisons de son investissement dans *Place Publique Vandœuvre*, le correspondant du secteur des Cheminots Lorrains note : « *je n'y ai jamais vraiment réfléchi. Je me dis que je suis un correspondant, que la Mairie a mis en place des formations à l'écrit pour nous* (les correspondants), *et que c'est normal en retour de participer. Mais pas trop, je ne fais qu'un article pour chaque numéro.* »

par rapport aux pouvoirs publics[170].

Dans ce contexte d'espaces publics pluriels, où la participation du public est soumise, dans une certaine mesure, à la nécessité de maximiser leur capital symbolique, le rôle de *Place Publique* est nécessairement à interroger. Cette interrogation porte plus particulièrement sur la ligne éditoriale du magazine local. Contraignante, celle-ci stipule un refus de l'auto-promotion et une nécessaire distanciation du rédacteur à l'égard de sa démarche journalistique. En minimisant la place des cadres d'expression antérieurs, la démarche apparaît comme illégitime aux yeux des rédacteurs et potentiellement comme une menace pour leur capital symbolique. L'absence de reconnaissance des spécificités de chaque démarche d'expression publique, et par la même, les spécificités du public qu'elles représentent, explique partiellement le rejet des personnes engagées. De même que l'absence des Conseillers de quartier dans la co-production de l'écrit à Brest, la participation est perçue par les acteurs comme une tentative d'institutionnalisation de leur expression ; et par conséquent une menace pour leur propre autonomie. Cette représentation d'une « bonne » posture et d'une « bonne » écriture est vécue comme remettant en cause leurs propres pratiques, développées dans un cadre quotidien, de proximité.

170 Le refus de la Mairie d'accepter le projet de ferme pédagogique portée par *l'Association des habitants de Lambézellec Est* s'expliquerait par la posture d'opposant prise par l'association à l'égard de la Municipalité, quelle que soit la majorité en place. Ce non-respect d'un positionnement politique clair leur vaut d'être assimilé à l'Extrême-Droite par une majorité d'acteurs institutionnels.

Chapitre 6 : Place Publique, entre lectorat local et modèle journalistique

1/ Un lectorat local ?

La réception est une dimension à prendre en compte pour les *Places Publiques Locales* et pour l'ensemble des formes d'écritures publiques. La question sous-jacente est liée à la précédente : la fonction de l'expression citoyenne comme activité de médiation au sein d'espaces publics partiels. L'écrit public, en tant que produit informationnel, tient à son statut d'information territoriale. Cette expression nous paraît pertinente puisqu'il s'agit dans ce cadre d'insister sur la dimension territoriale de l'information produite. Cette territorialisation de l'information implique une fonction particulière des médias, au service de publics et de sources déterminés, marqués par une proximité sociale et géographique. Par ailleurs le développement de produits médiatiques interroge l'articulation entre le local et le global. Un agir local se retrouve médiatisé dans un espace virtuel flou, le « cyberespace », qui démeure néanmoins déterminé par le contenu publié.

a, Les publics de l'expression publique

La première interrogation porte sur l'audience des différentes expériences d'expression citoyenne, au premier rang desquelles se situe la démarche de *Place Publique*. Cette question aurait consisté en une étude de réception auprès des habitants. Toutefois, si ces publics restent indéterminés voire introuvables, il est nécessaire d'essayer de prendre cet élément en compte pour, par la suite, tenter de le replacer dans les relations entretenues auprès des sources et du public.

1/ *Un public de Place Publique difficile à appréhender.*

Nous avons souligné le décalage entre les éléments du territoire médiatisé et la perception du territoire par les acteurs locaux, notamment les rédacteurs eux-mêmes. Dans cette perspective, le contenu publié n'est pas en mesure d'assumer une fonction de miroir, reflétant la société locale.

Une des difficultés méthodologiques rencontrées pour la saisie du lectorat local repose sur l'incapacité de développer une méthodologie pertinente pour mesurer la réception de ces écrits[171], les données chiffrées n'ayant que peu de signification. Il ressort toutefois de la consultation de ces statistiques quelques éléments probants : une relative érosion de la fréquentation des sites délocalisés de *Place Publique* et une fréquentation sans lien avec la publication du produit médiatique.

Place Publique Brest recense une fréquentation quotidienne moyenne de 53 visites. Cette fréquentation tend à s'éroder légèrement au cours des derniers mois observés. Il n'est

171 Concernant les *Places Publiques locales*, les seules statistiques disponibles sont celles proposées par le logiciel *SPIP*. Il n'est ni possible de connaître le parcours des internautes avant leur arrivé sur le site, ni leur provenance géographique. Des statistiques sont disponibles auprès de l'hébergeur, sans toutefois faire de distinction entre les différents sites de *Place Publique*. L'indétermination du public ne permet donc pas de distinguer les rédacteurs du public. Les personnes rencontrées participant à *Place Publique Vandœuvre* ont reconnu aller régulièrement consulter leurs articles pour connaître l'évolution de la popularité des sites et surtout de leur propre publication.

pas non plus possible de mettre en corrélation la publication de nouveaux articles et une augmentation du trafic. Cette disjonction illustre une faible attente vis-à-vis de la publication.

Moyenne mensuelle Place Publique Brest	Janvier	Février	Mars	Avril (mois de diffusion)	Mai
	1175	1600	2000	1800	1750

Place Publique Vandœuvre connaît une fréquentation plus importante, de l'ordre de 67 visites quotidiennes en moyenne, sur les quatre premiers mois de l'année 2005. Si dans de *Place Publique Vandœuvre*, la fréquentation tend sensiblement à s'accroître, il n'est pas non plus possible de mettre en avant une attente d'un public potentiel. Cette différence de fréquentation peut partiellement s'expliquer par une toile locale bien moins dense, doublée d'une centralisation de la représentation de Vandœuvre autour du site municipal[172].

Moyenne mensuelle Place Publique Vandœuvre	Janvier	Février (mois de diffusion)	Mars	Avril (mois de diffusion)	Mai
	1135	1350	2600	2200	2900

Il est nécessaire d'introduire un élément de comparaison pour mettre en relief la fréquentation des sites. Sur le territoire brestois, deux sites de co-publication connaissent une fréquentation importante : *@ Brest* a une fréquentation moyenne mensuelle de l'ordre de 20.000 visiteurs, 30.000 pour *Brest ouVert*, le site de la section des Verts du Pays de Brest. Toutefois, il est nécessaire de souligner l'antériorité de ces sites par rapport à la démarche de *Place Publique*.

La fréquentation des sites de *Places Publiques Locales*, malgré l'impossibilité de déterminer le public visiteur, met en avant deux données importantes. La première est une difficulté à trouver un public. Cette remarque vaut particulièrement dans le cas brestois, où la fréquentation des sites tend à décroître. De plus, les articles les plus consultés sont ceux traitant de manière plus éloignée de l'espace local. La seconde donnée tient à l'inadéquation entre les attentes du public et la temporalité choisie. L'irrégularité de la publication, espacée de plusieurs mois et difficilement prévisible[173], est certainement peu propice à fidéliser un public. D'autre part, la fréquentation du site de manière régulière et relativement peu importante laisserait supposer une fréquentation aléatoire, les personnes découvrant le site par l'intermédiaire des moteurs de recherche. Cette supposition se trouve partiellement confortée par l'observation menée sur Brest. Les différents entretiens menés ont révélé une absence de consultation de *Place Publique* ; certains rédacteurs dont un ou plusieurs articles sont publiés en ligne n'ayant pas pris la peine de les consulter. Un autre élément concerne les attentes probables du public, où près de la moitié du trafic se concentre sur les informations-services proposées : agenda local, bourses d'échanges, annuaire des associations, etc. Cet élément peut paraître surprenant, étant donné la place centrale portée au contenu rédactionnel des citoyens, et la mise à jour limitée des parties connexes[174].

2/Les sites de co-publication

Une hypothèse simpliste pour tenter d'expliquer les raisons d'une faible fréquentation des *Places Publiques Locales* reposerait uniquement sur le support de publication choisi.

172 Le moteur de recherche *Google* comptabilise 1 999 000 références pour l'item *Brest*, 285 000 pour *Vandœuvre*.

173 Le public n'a pas de possibilité de connaître à l'avance la date de sortie d'un numéro.

174 Pour *Place Publique Brest*, l'agenda se limite à deux liens hyper-textes vers les agendas de la Communautés urbaines et d'une association culturelle, *Pas de Scandale*.

L'expression citoyenne locale médiatisée par le réseau des réseaux impliquerait une déconnexion entre média local et public local. L'indétermination d'un profil type du public aboutirait à le considérer comme une entité floue, déterritorialisée.
Or cette hypothèse se retrouve contredite par l'observation de la fréquentation de deux sites de co-publication, développé sous *SPIP*, dont l'ancrage est clairement affirmé dans l'*url* des sites : *@ Brest* et *Participation-Brest*. Ces deux sites, nous avons eu l'occasion de le souligner, sont tous deux édités par le service *Démocratie Locale et Citoyenneté* de la Ville de Brest. Le premier est un magazine centré sur l'actualité des nouvelles technologies, le second constitue un espace de ressources informationnelles autour des démarches de démocratie participative et des initiatives des habitants.
De même que pour les *Places Publiques Locales*, il est difficile de mettre en place une méthodologie afin d'analyser le public fréquentant ces espaces de publication. Cependant quelques éléments peuvent être apportés. Nous avons souligné la fréquentation, d'un point de vue quantitatif, de ces sites. D'un point de vue qualitatif, par l'observation des liens entrants du jour, le parcours des internautes révèle un public très lié à la thématique développée. Cette évidence mérite d'être soulignée, la médiation des moteurs de recherche étant moins importante que le jeu des liens hyper-textuels et de la syndication du contenu publié. Dans ce sens, le site de *@ Brest*[175] fait partie d'une sphère informationnelle, qui réunit un ensemble d'acteurs individuels, collectifs ou institutionnels autour de la promotion de l'Internet citoyen.
Mais l'ancrage local des sites reste une réalité tangible. Cette remarque s'appuie sur l'observation de l'inscription géographique des abonnés à la lettre de diffusion des deux sites. *@ Brest*[176] regroupe 22 % de lecteurs habitant Brest, 47 % la Bretagne. Ce qui signifie également une dissémination de 53 % des abonnés dans l'ensemble de la francophonie. Ce public se caractérise par une relative homogénéité, celle des acteurs impliqués dans la diffusion des nouvelles technologies. L'inscription locale des abonnés de *Participation-Brest*[177] est plus prégnante. 62 % habitent Brest, les 38 % restant étant disséminés sur l'ensemble de la francophonie, sans qu'un territoire ne se démarque particulièrement. L'homogénéité du public-abonné est encore plus flagrante. En majorité, ce sont des acteurs de la démocratie participative, agents administratifs et conseillers de quartiers.
L'articulation action/information reste finalement ancrée dans une proximité géographique assez importante, tout en émettant des réserves sur une analogie entre abonnés à une lettre de diffusion et internautes parcourant le site en quête d'informations. Il en ressort une proximité entre média, public et sources ; ces espaces de publication fonctionnant comme une ressource informationnelle, notamment pour les acteurs locaux.

3/ les écrits publics « hors ligne »

Autres formes d'écrits publics, les journaux de quartier présentent cette même difficulté à cerner la réalité de leur audience. Souligné par l'animateur du collectif des journaux de quartier brestois, ce flou autour de leur réception constitue d'une certaine manière un atout pour leurs rédacteurs. « *On ne sait pas qui lit ou qui ne lit pas le journal. Je crois qu'en fait il est préférable pour certains journaux de ne pas le savoir, autant pour les rédacteurs, que pour la Mairie*[178] [seul soutien financier de ces publications]. » Une ébauche d'étude du lectorat des journaux a été initiée par le journal de Pontanézen, Z.U.P. de Brest, *TAPAJ*[179]. Elle a consisté à observer la manière dont les journaux étaient traités après diffusion dans les boîtes aux lettres des cages d'immeubles. Il est apparu que la moitié des journaux était déposée dans les poubelles des halls d'immeubles, probablement sans avoir été feuilletés.

175 http://www.a-brest.net
176 http://www.a-brest.net/carte.php
177 http://www.participation-brest.net/carte.php
178 Propos recueillis auprès du responsable du collectif des journaux de quartier brestois.
179 Journal de quartier, mensuel, édité à 3500 exemplaires

Nous l'avons souligné précédemment, la prise en compte du public reste un enjeu important, autour duquel vont se cristalliser les identités des journaux. Le choix du tirage révèle le positionnement du journal à l'égard de son public et l'objectif que les rédacteurs se sont assigné. À une diffusion large du public, où le journal a une fonction d'information-service où l'on retrouve majoritairement l'actualité des équipements de quartiers et des services collectifs, publics ou marchands, s'oppose une diffusion réduite d'une presse alternative, ayant une fonction de représentation d'une opinion localisée. La diffusion dans ce cas est réduite et ciblée. Derrière ce choix d'un tirage réduit se trame le souci d'autonomie du journal vis-à-vis de l'institution municipale et du bénéfice de subventions. La diffusion, relativement réduite[180], s'appuie sur une grande proximité, sociale ou géographique, entre acteurs au sein des médias, source et public. Cette affirmation ne constitue néanmoins qu'une hypothèse mais se voit partiellement confirmée dans l'observation du public de quelques expériences menées à Brest, en particulier dans le cadre des télévisions locales. L'intégration du public dans la réflexion sur la place du média au sein de l'espace public local oriente considérablement les modalités de diffusion. La volonté de faire du média un support d'informations locales généralistes implique une diffusion par des canaux institutionnels (réseau câblé) ou de masse (Internet). Les médias alternatifs recherchent davantage à entretenir un lien étroit avec le public. La diffusion s'effectue alors dans des lieux publics préalablement identifiés. Plus précisément, le produit médiatique (compte-rendus de manifestations dans le cas de *Canal Ti Zef*) et le public visé (un public de « *citoyens actifs* ») illustre l'idée de médias au service de *lecteurs-sources* et d'une circulation de l'information dans des sphères citoyennes déterminées.

2/ Les territoires de l'information : le quartier

a, les territoires de la ville

Nous avons souligné, à travers l'exemple des démarches d'écriture publique brestoise, la spécificité d'une diffusion d'informations territorialisées. Cette information, indépendamment des canaux utilisés, ne prend véritablement tout son sens que dans le partage d'une même proximité géographique. Information subjectivement contextualisée, elle nécessite ce partage en vue de son décodage. Pour expliciter cette territorialisation de l'information, il est nécessaire de s'attarder sur la notion de territoire.

De quel(s) territoire(s) s'agit-il ? Nous voyons se développer à l'échelle de Brest deux types de territoires, du local au micro-local (le qualificatif de nano-local pourrait être également émis) du quartier. La ville semble constituer une entité politique et administrative naturelle. Toutefois, insistons sur la dimension nécessairement construite de ce cadre. Guy DI MÉO rappelle que le territoire naît d'un double processus, mental et social, où les structures sociales conditionnent la subjectivité, qui en s'autonomisant, rétroagit sur le contexte social qui l'a produit. Tout territoire est finalement le résultat d'une tension entre individu, un collectif et le cadre social qui détermine, dans une certaine mesure, les pratiques et les représentations de l'espace.

Il est alors nécessaire de s'attarder sur le quartier comme une entité spatiale construite, et non pas comme une donnée naturelle au sein de la ville. Cet objet socio-spatial constitue un espace représenté, « *une superstructure construite, produite et imaginée* [par] *l'individu, mais néanmoins intelligible pour la collectivité en tant que représentation imprégnée*

180 *Le Char Rieur* édite son journal à 800 exemplaires, mais n'hésite pas à augmenter le tirage en fonction des demandes.

d'information et d'apprentissages sociaux.[181] » Il est toutefois tentant d'en faire un objet objectivé et objectivable qui puisse être pris en compte dans le cadre d'une action publique. Si les entretiens menés auprès des acteurs de l'écrit ont permis de mettre en avant une représentation homogène forte de ces espaces[182], nous ne pouvons cependant conclure à une représentation largement partagée sans enquête auprès d'un panel élargi de la population.

Cette indétermination des représentations du quartier pose une double série de questions. Sur un plan méthodologique, elle risque de conduire à prendre en compte des formations spatiales qui n'ont de cohérence qu'aux yeux des acteurs institutionnalisés, services municipaux ou citoyens actifs. Sur un plan pragmatique, elle aboutit à une déconnexion entre un espace représenté par les acteurs de l'écrit public et ces espaces vécus de manière plus large. Cette déconnexion peut être ainsi appréhendée à travers deux facteurs. Le premier est lié à l'histoire d'un quartier et à ses transformations socio-démographiques successives. Une population originelle est progressivement remplacée par une autre, ayant un rapport à cet espace différent. Le second est lié aux réseaux de sociabilité qui se tissent sans lien obligatoire avec le territoire de première proximité. A une vision du quartier comme une communauté socioculturelle quasi naturelle, s'oppose une vision moins déterministe. Les rapports sociaux obéissent plus à une logique de réseaux sociaux structurés qu'à une *socialité* étroite et spontanée. Le contre-exemple le plus flagrant rencontré est celui du *Haut de Crévic* à Vandœuvre lès Nancy. Lotissement regroupant à l'origine une population ouvrière, il connaît un renouvellement constant de sa population. La correspondante du secteur en question cherche à faire perdurer cette homogénéité héritée par la publication d'une *gazette* et l'organisation d'espaces d'interaction entre habitants, lors de repas par exemple.

Le quartier, échelle socio-spatiale représentée comme pertinente pour le développement d'activités structurantes, pour la mise en place d'activités socialisantes dans le cadre de la politique de la ville ou pour le développement d'activités associatives, constitue une zone floue et faiblement déterminée pour une partie de la population de ces quartiers. Ces territoires sont le plus souvent bien perçus et délimités par les participants aux démarches d'expression, sans qu'il soit possible d'affirmer une représentation largement partagée par les résidants. Cette remarque est particulièrement flagrante sur Brest, où les quartiers constituent des grands ensembles où se mêlent, schématiquement, plusieurs types de populations. Une césure est particulièrement nette entre habitats collectifs et individuels et constitue souvent une première ligne de démarcation identitaire. Une césure générationnelle constitue la seconde fracture. Face à l'indétermination d'une partie du public, plus ou moins importante selon les territoires observés, la représentation du lectorat par les rédacteurs s'avère généralement limitée à un public partageant les mêmes préoccupations, sociales et générationnelles[183].

Toutefois, la place du quartier, objet socio-spatial dans lequel il est partiellement possible d'inclure le centre-ville, constitue une « *territorialité médiatrice*[184] » des rapports sociaux. Le

181 Guy DI MEO, *Les paradigmes du quartier urbain*, in Sciences de la Société, *La ville en questions (1)*, Les Cahiers du LERASS, n°30, octobre 1993, p. 56.

182 Pour y parvenir nous avons employé une méthode développée par Alain Metton, qui consiste simplement à demander aux personnes interrogées de dessiner les contours de leur quartier sur une carte ou par la nomination des rues limitrophes.

183 Cette double caractéristique se retrouve par exemple à travers l'*Association des Habitants de Lambézellec Est*, qui regroupe environ 140 foyers. « *Les ¾ sont des habitants en pavillon. La plupart de nos adhérents sont issus de pavillons construits dans les années 50. Ce sont des gens qui aujourd'hui ont un certain âge, le plus jeune des adhérents, il a peut-être 50 ans.* » (Propos du président de l'association)

184 Guy DI MEO, *op. cit.*, p. 67.

quartier, dans cette perspective, constitue un espace transitoire entre l'intime, l'*oïkos*, et des espaces plus vastes marqués d'un anonymat destructeur de sociabilité[185]. Ces espaces ne constituent cependant pas une réalité proche, tangible, réellement balisée. Il ne constitue pas des territoires objectiviables, mais une abstraction, dont il convient de rappeler les limites floues et le sens parfois ambigu. Dans ce sens, les démarches d'expression se développent sur les territoires les mieux identifiés, marqués par une population homogène, porteuse d'une représentation partagée de l'espace, en particulier idéelle (histoire commune et partage d'un projet de territoire).

b, Médias locaux, « médias de sources »

Nous avons souligné la relative indétermination des espaces urbains comme territoires prenant sens pour tous les habitants. Ce sens prend son origine avant tout dans la relation avec ces espaces. Une première médiation est avant tout individuelle. Elle pose donc la nécessité d'une adéquation entre l'objectivation des territoires subjectifs et la subjectivation des territoires « objectifs ». Autrement-dit, c'est la capacité du lecteur à se reconnaître dans l'espace de référence qui est médiatisé.

1, Place Publique, la centralité renouvelée ?

Une première interrogation porte sur la place des *Places Publiques Locales* dans le paysage urbain, en particulier en tant que dispositif de production et de mise en circulation d'informations « citoyennes » mis en place par l'intermédiaire des deux municipalités. Sans chercher à rappeler le sens de la démarche, ce cadre d'expression citoyenne ne repose pas sur les formes de médiation sociale (de type associative) ancrée dans l'espace local. Elle s'appuie sur une individualisation des acteurs, la non-prise en considération de leurs fonctions et rôles occupés dans divers réseaux de sociabilité secondaire.

Le fonctionnement de *Place Publique Locale* s'adosse finalement à des acteurs formés individuellement à l'écriture journalistique, et impliqués en tant que « journalistes amateurs » dans le cadre des conférences de rédaction ouvertes et/ou du comité éditorial. Il est ainsi significatif que les contributeurs sont présentés sur les sites de manière nominale et, dans un second temps, à travers leurs fonctions connexes. Ce même souci d'individualiser les rédacteurs s'est traduit dans la charte éditoriale par le refus d'évoquer un sujet les concernant directement, démarche qualifiée d' « auto-promotion ». A travers la démarche de *Place Publique*, les institutions associatives paraissent en définitive ignorées. L'expression citoyenne passe par une expression directe des habitants auprès de la collectivité, passant pour un renouvellement de la *démocratie directe*, l'expression d'une opinion publique ne transitant plus par le filtre du tissu associatif. L'expression citoyenne apparaît alors comme l'agrégation des paroles et revendications individuelles, revendications avant tout d'ordre privé ; le pouvoir municipal joue par la suite sur un double registre, celui de la représentation de l'intérêt général local et de la satisfaction des intérêts privés. Cette représentation et mise en scène personnifiée du pouvoir local se retrouve ainsi fortement présente à Vandœuvre. Replaçant la démarche de *Place Publique* dans une gestion de la démocratie de proximité, celle-ci apparaît managée à travers une personnification du pouvoir local par la figure du Maire. Cette posture se retrouve notamment mise en scène dans le cadre des visites de quartier[186]. Mais plus largement, elle se décline comme une réponse à un processus d'émiettement de l'espace local, où le Maire a surtout pour fonction de réactiver une identité locale homogène.

185 Richard SENNETT, *Les tyrannies de l'intimité*, op. cit.
186 http://www.pplvandoeuvre.net/article.php3?id_article=109

La démarche de *Place Publique* viserait alors à cumuler une expression verticale, dans le cadre d'une instauration d'une démocratie directe, comme outil de pression et d'expression des opinions publiques, et une expression horizontale, dont la fonction est davantage de permettre l'information des citoyens sur leur espace de vie. Or, il semble que ce cumul soit difficilement compatible avec l'impératif d'une valorisation de l'image de la collectivité. La démarche d'écriture publique encadrée, en particulier celle menée sur Vandœuvre, favorise finalement une forme d'émiettement communal. Les acteurs vandopériens présents au sein de *Place Publique* sont constitués pour leur majorité de correspondants de secteurs et de responsables d'associations peu représentatives. L'objectif affiché est d'intégrer le maximum de participants et de favoriser la création de liens par le jeu d'une intégration dans une démarche collective. Or, la réalité du fonctionnement laisse apparaître une double difficulté. En interne, elle se traduit par une représentation de leurs intérêts privés, liés à un ancrage géographique ou à un engagement collectif. A l'externe, la mise en place de cet espace s'est partiellement traduite par l'activation d'espaces d'expressions parallèles, si ce n'est concurrentielles[187]. Il est alors remarquable de constater l'importance des supports utilisés.
En ligne, la fonction recherchée est avant tout une fonction de communication externe et de valorisation d'une image de marque pour la municipalité.
Sur support papier, la communication est véhiculée par les associations qui cherchent directement ou indirectement à valoriser leurs propres actions, en particulier en matière d'encadrement et d'accompagnement de franges déterminées du public.

L'observation de la démarche de *Place Publique* soulève ainsi plusieurs interrogations. La première porte sur l'échelle choisie, peu pertinente eu égard aux territoires de vie des habitants. Le support semble également peu adapté au développement d'une prise de parole citoyenne. La charge symbolique ancrée dans ce cadre d'expression tend effectivement à éloigner le public local de la démarche : *Place Publique* est avant tout perçue comme une extension du site municipal. Ce constat nous amène à interroger l'idée de médias autonomes au service d'un public de proximité, qui endosse tour à tour le statut de lecteur et de source.

2/Des médias de sources

L'idée sous-jacente de la multiplication des expériences d'écriture publique, dans la mesure où elle implique un travail de lecture en aval, qui est attendu[188] par les rédacteurs, est une spécialisation du média, à la fois en fonction du public et des sources. Les médias de source peuvent se définir comme des médias animés par des acteurs sociaux considérés classiquement comme sources d'informations seulement. Ils sont une conséquence de la diffusion et la simplification des outils de co-publication. Mais les démarches d'expression publique de type alternatif semblent avoir une origine commune, qui est plus ou moins le facteur déclenchant de la démarche. Elle se base sur une inégalité d'accès aux espaces d'information et de négociation, du fait d'une médiatisation inégale. Elle se double ainsi d'une crise de confiance dans la presse locale quant à sa capacité à représenter l'ensemble des intérêts en présence, et non pas uniquement ceux du pouvoir local.

Ces sources localisées, à l'échelle de quartiers ou au sein de collectifs *ad-hoc*, se retrouvent dans l'incapacité de voir leurs informations diffusées par le recours aux organes de presse traditionnelle. Cette inégalité d'accès aux médias « légitimes » aurait alors pour conséquence le développement de médias complémentaires ou alternatifs. Il est toutefois nécessaire de distinguer les rôles assumés par ces cadres d'expression au sein de l'espace public. Il doit être

187 Parallèlement à la démarche de *Place Publique Vandœuvre*, la *MJC Nomade* a développé son propre journal de quartier.
188 Ce rappel permet d'écarter les productions dans le cadre d'atelier d'écriture, expression qui ne dépasse que rarement le cadre de l'atelier.

compris dans une perspective moins élitiste, considéré comme l'espace abstrait d'intersubjectivité partagée. Cet espace apparaît comme le lieu d'affirmation identitaire. Dans cette perspective, les écrits serait destinés aux publics internes. Ces manifestations publiques auraient pour fonction de mobiliser un collectif. Mais l'espace public peut être entendu comme l'espace public politique, ensembles de forums et d'arènes où s'élaborent l'action publique. En tant qu'écriture publique, l'expression des citoyens a également une visée performative qui doit permettre de placer des problèmes publics localisés sur l'agenda institutionnel.

Ce qui caractérise ces « médias de sources » est effectivement la très grande proximité entre sources, médias et publics ; à tel point que parfois ces trois entités abstraites se révèlent indissociables[189]. Elles révèlent ainsi la dimension privée de l'information publiée. Mais ces démarches animées par des collectifs d'habitants ou des mouvements sociaux illustrent la capacité de ces acteurs sociaux de se doter de leur propre dispositif de communication. De plus, le travail journaliste, à travers les routines de production d'informations, révèlent cette proximité.

> « *Nos sources, si vous voulez, ce sont les élus eux-mêmes, qui parfois racontent des « conneries » grosses comme eux, et ne s'en rendent pas compte. Nous, on les note. Et autrement, les gens qui viennent nous amener des infos. Des jardins publics, qui sont « squattés » par des gens bizarres... Tout ça, on le rapporte à la mairie, bien évidemment. Quand on voit, que ça ne bouge pas, on le met dans le journal. Mis dans le journal, ça bouge. C'est bizarre, non? On tâche d'être régulier. On interpelle les élus en rappelant les problèmes dans les jardins publics, et leur demande publiquement ce qu'ils font pour. S'ils répondent à côté, on s'en occupe. […]On va voir les gens. Mais on ne va pas au devant des gens. Si les gens veulent venir nous expliquer des choses anormales, les gens viennent. On met les pieds dans le plat. Mais, on ne va sonner aux portes pour demander si ça va. Sinon, il y a les IDP*[Inspecteurs du domaine public] *qui sont des sources potentielles. Notre principe, c'est d'avoir de bonnes relations avec eux. Ce sont des gens très cordiaux et qui sont également une bonne source d'information. Notre travail consiste à récupérer « des petites conneries marrantes ». A être présent sur les lieux.* » (responsable du *Char Rieur*)

Ces propos du responsable du journal de quartier de Lambézellec illustrent une démarche d'entretien des sources, par une pratique quotidienne d'écoute des habitants et de sollicitation de sources plus institutionnelles. Cette démarche n'est possible que par la fonction occupée, président d'associations d'habitants, qui lui confère une légitimité vis-à-vis de ces sources. La spécificité de ces démarches citoyennes dans le cadre particulier des journaux de quartiers se retrouve dans la grande proximité entre médias et lecteurs, proximité sociale et géographique. Ce fait s'explique en particulier par une relative homogénéisation des populations[190]. Le qualificatif de « lecteurs-sources » peut ainsi être attribué aux destinataires de ces publications. Comme nous l'avons montré précédemment la médiation des médias de source remplit, idéalement, une fonction de représentation du public au sein de l'espace social micro-localisé. Cette médiation implique à la fois la diffusion d'une opinion publique, jugée représentative, auprès des élus et l'information du public sur les propos et décisions publics. Cependant, l'activité du média ne peut se réduire à cette seule médiation. Il remplit également

189 C'est le cas de quelques sites sous *SPIP*, où malgré une volonté de promotion d'une action collective, ces supports ne constituent qu'un moyen de communication interne ou d'affirmation de l'identité du collectif.

190 Le fait que l'expérience d'une presse alternative la plus aboutie se soit développé sur le quartier de Lambézellec est significatif. Deux données structurelles illustrent ce fait. L'histoire du quartier s'est construite contre la ville. Celui-ci a été découpé sans respecter les identités des habitants. Ce quartier présente une homogénéité forte du point de vue socio-démographique : une population vieillissante installée dans une zone pavillonnaire, proche de quartiers d'habitat social.

une fonction symbolique[191] essentielle. La valorisation d'actions et d'initiatives menées dans le cadre de ces espaces à une fonction de miroir du quartier. Cette fonction de reflet permet à un groupe constitué de s'observer, l'information constitue alors un référent mobilisé pour mettre en perspective une identité particulière. La fonction essentielle de ces journaux implique une diffusion circulaire de l'information, des *lecteurs-sources* vers les *lecteurs-sources*, le *lecteur-source* étant une entité abstraite. L'habitant d'un quartier occupe tour à tour une fonction de source, son opinion étant représentée, et de lecteur du média.

En élargissant notre champ d'observation à l'ensemble des démarches de prises de paroles publiques, quelque soit le support utilisé, nous retrouvons cette idée de *lecteurs-sources*. Appliquée aux dynamiques d'écriture en ligne, elle se matérialise sous une double forme. La première est induite par le cadre socio-technique choisi. L'usage des logiciels de co-publication implique à la fois la possibilité d'une écriture à plusieurs mains. Une autre caractéristique est liée à son interactivité. La possibilité est offerte aux lecteurs d'apporter une opinion ou un complément d'information[192] sous chaque note publiée. La plupart des commentaires s'appuie sur une expertise propre aux lecteurs, accessoirement sur une sollicitation pour un complément d'informations[193]. Cette caractéristique technique implique la manifestation de ce double statut du *lecteur-source*, en tant que lecteur-contributeur au site. Mais au-delà de la simple prise en compte des caractéristiques techniques posées par l'usage d'un outil de co-publication, *SPIP*, il nous semble plus intéressant de nous attarder sur le rôle de ce média électronique. De même que nous l'avons souligné dans le cadre des journaux de quartiers, le site occupe une fonction de représentation d'un collectif et de ressource informationnelle. La fonction de représentation / ressource informationnelle tend à s'inverser par rapport aux journaux de quartier. L'information diffusée remplit moins une fonction miroir. La valorisation de l'image de la collectivité et la sédimentation d'une identité locale ne constituent pas l'objectif même si l'on retrouve une démarche de valorisation des expériences menées sur le terrain brestois. La ligne éditoriale est centrée sur la diffusion d'informations liées à la culture numérique et à l'actualité sur la diffusion des technologies et usages de l'Internet. Cependant, si la vocation du site est de diffuser une information globale vers l'action de terrain local, celle-ci constitue une source d'informations pour différents acteurs attentifs à la diffusion d'une culture numérique. Le travail autour de ce support communicationnel ne constitue pas à proprement parler une routine de production d'informations. L'information véhiculée est majoritairement une information produite dans d'autres cadres, sélectionnée et commentée. Les rédacteurs assidus du site constituent des nouveaux intercesseurs, qui occupent une double fonction de *filtreurs* et d'*interprètes*[194]. L'information transitant par le réseau des réseaux est sélectionnée et commentée. Face à la profusion d'informations, ces rédacteurs cherchent à faciliter l'appropriation de l'information mise en circulation. Dans cette perspective, il est important de replacer ce magazine multimédia *@-Brest* dans l'ensemble des réseaux sociaux, réels et virtuels dans lesquels se

191 Nous avons déjà souligné le processus de totémisation, décrit par Christian LE BART. Observée à travers les bulletins municipaux, cette fonction se retrouve dans les journaux de quartiers. Sans nous étendre sur l'iconographie et la toponymie de ces publications, signalons le cas exemplaires de Keredern. Le titre et le logo du journal ont pour fonction de délimiter symboliquement le quartier, les deux faisant référence à une délimitation du quartier à la zone d'habitats collectifs : « *les Hauts des Tours de Keredern* » a pour logo les immeubles du quartier.

192 Les commentaires laissés sur le site d'@-Brest : http://www.a-brest.net/resume.php.

193 Cette sollicitation s'explique par l'absence d'adresse de courrier électronique pour joindre le personnel du service Démocratie Locale et Citoyenneté.

194 Fabien GRANJON définit trois types de médiateurs dans le processus de circulation de l'information : passeurs, filtreurs et interprètes, dont la vocation est la réussite de concertation par le biais d'outils technologiques. (Fabien GRANJON, *L'Internet militant : Mouvement social et usage des réseaux télématiques*, Apogées, Rennes, 2001, 189 p.)

retrouvent insérés les acteurs brestois de la culture numérique. Le site est alors moins consulté par des acteurs locaux que par des acteurs partageant un centre d'intérêt similaire, dont les écrits peuvent potentiellement être repris dans ce cadre[195].

L'expression citoyenne dans un espace localisé se concrétise par le développement de médias de source. Par l'appropriation des usages de la co-publication ou par le soutien financier aux écrits « papier » dans le cadre d'un Contrat de Ville, la diffusion des techniques de communication auprès d'un public amateur a pour conséquence leur capacité de médiatiser un contenu hors des canaux traditionnels de la presse locale. Dotés de capital social important, ces acteurs sociaux diffusent une parole publique au nom d'un groupe social déterminé. Placé antérieurement en position de sources d'informations pour la presse locale, les médias de source cherchent à médiatiser une opinion publique et représenter des intérêts particuliers au sein de l'espace public local. La démarche à l'égard de ces sources se traduit par conséquent par un rejet, plus ou moins inconscient, des règles de l'objectivité. Ces médias de sources produisent un contenu médiatisé difficilement compatible avec l'orthodoxie des règles de l'écriture journalistique.

195 L'outil de mesure de popularité des blogs, *Technorati*, révèle que le site a-brest est lu et lié plusieurs fois par un blogueur, rédacteur de la lettre d'information de la FING, dont les propos se retrouvent à plusieurs reprises restitués sur le site brestois.

Chapitre 7 : Quel modèle pour Place Publique ?

Dans notre analyse, nous avons mis l'accent sur le développement de l'écrit public sur une logique d' « expression citoyenne » et de prise de parole publique, à des fins de représentation d'un groupe et de ses revendications. Un autre aspect, pourtant essentiel dans la démarche de *Place Publique*, tient au modèle journalistique qu'elle tente d'importer localement. Rappelons-le, la démarche de *Place Publique* repose sur la structuration d'une organisation de type journalistique composée de rédacteurs, formés préalablement aux rudiments des techniques d'écritures journalistiques et à la maîtrise technique d'un outil de co-publication.
Nous avons cherché à souligner les limites de cette démarche à partir de trois écueils repérés :

- Le premier est lié à l'imposition d'un niveau d'expertise en journalisme, peu adapté aux attentes d'un public soucieux d'une écriture publique moins formalisée.
- Un deuxième écueil vient de la trop grande complexité d'un outil de co-publication pour un public peu familiarisé à l'informatique. Ceci se double d'une représentation d'un support inadapté pour leur public potentiel. Ces deux expertises apportées constituent la source d'un double blocage, tant au niveau de l'écrit que du support de communication utilisé.
- Un troisième écueil correspond finalement à une négation[196], perçue comme tel par les associations œuvrant autour de l'écrit public, de leur propre activité. Une déconnexion apparaît ainsi entre les territoires d'identification prioritaire que constituent les quartiers pour les acteurs de l'écrit public et celui de *Place Publique* – la ville pouvant s'orthographier avec ou sans majuscule.

1, La démarche de Place Publique au regard de la presse locale

La démarche de *Place Publique*, rappelons-le, se veut avant tout journalistique. De fait, il est légitime de s'interroger sur le modèle journalistique qui sous-tend cette démarche, au vue des dynamiques observables dans le champ de la presse locale.

a, Les modèles médiatiques proches de la presse locale

Les écrits publics rencontrés sur la ville de Brest nous permettent de retrouver les traits fondamentaux de trois types principaux de presse locale :

• Modèle de médiation forte par l'institution et ses journalistes :
Ce type de presse locale est surtout présent dans les espaces urbains où la densité informationnelle est corrélée avec la densité de la population. Il n'est pas laissé de place aux correspondants et toute information est ainsi directement expertisée en respectant les règles acquises par les journalistes patentés. Cette expertise journalistique apportée propose un modèle d'une presse « surplombante », dont la fonction est avant tout de construire l'actualité locale. Le modèle de *Place Publique*, tout en s'en défendant, revendique fortement cette orthodoxie journalistique dans le traitement de l'information locale.

• Modèle d'une médiation tempérée par les correspondants :
La presse régionale, surtout quotidienne, présente dans les zones rurales la particularité d'accueillir des correspondants de presse qui font figure de « journalistes » tout en conservant

196 On peut s'étonner du fait que la rédactrice en chef du magazine *Place Publique* n'a qu'une connaissance relative des dynamiques d'expression publique autour des journaux de quartier.

une forte identité se référant à leur activité dans leur environnement. Les journaux de quartiers, notamment ceux qui s'inscrivent dans les politiques d'expression sociale soutenues par les municipalités fonctionnent principalement selon ce modèle. La fonction de ces journaux est davantage tournée vers une affirmation en creux de l'identité locale. Le produit médiatique a un effet de miroir, qui réfléchit la société locale dans sa diversité.

•Modèle d'une apparente désintermédiation par le courrier des lecteurs, tribunes libres, etc. :
Ce modèle se caractérise par une périodicité au moins hebdomadaire et par l'importante pagination qui lui est associée. Ceci offre des possibilités d'expression moins limitée par l'espace et constitue parfois même un élément fort de l'identité du titre[197] et donne au lectorat la sensation de lire « leur journal ». Certains sites comme *Participation-Brest*[198] s'inscrivent dans cette logique de publication ouverte, quoique toutefois caractérisés par une sur-représentation de l'institution locale.

Ce troisième modèle peut être figuré de la façon suivante où toutes les formes de médiation existent avec la rédaction mais non avec le produit médiatique lui-même :

Sas d'entrée :
Formation
du public

Municipalité

Ce schéma s'inspire du modèle de la presse hebdomadaire bretonne, en particulier l'exemple du *Trégor*. La presse hebdomadaire présente la particularité d'être en phase avec les territoires de vie des habitants. Le découpage géographique *Trégor* fait référence aux *Bro* bretons, découpage régional en Pays, hérités de l'organisation ecclésiastique. Le succès de ce type de

197 C'est le cas notamment de l'hebdomadaire *Le Trégor* en Bretagne. Ce journal favorise la publication de l'information miroir et du genre Dazibao qui fondent sa large diffusion.
198 http://www.participation-brest.net

presse est lié au respect de l'identité locale. Mais il est aussi lié au rubricage du journal, entre Pays et communes. Ce découpage intègre la division du travail au sein de la rédaction. Une partie du journal est assurée par les journalistiques, qui portent un regard surplombant et analytique sur la vie locale, politique, sociale ou culturelle. La grande partie du produit médiatique est réalisée par les correspondants locaux, acteurs à la fois représentant du journal dans leur commune et représentant de leur commune dans le journal. Cette très grande proximité leur confère une légitimité et la capacité de produire un effet miroir, réfléchissant la société communale.
L'information produite par les correspondants est par la suite insérée dans le produit médiatique final. Ceux-ci jouent par ailleurs un rôle de relais informationnel auprès des journalistes, lorsqu'un sujet à traiter nécessite le recours à une expertise plus importante.
Dernier point, ces journaux présentent une relative désintermédiation. Reposant sur un modèle interactif, ils offrent un espace de prise de parole aux acteurs de la vie locale, aussi bien *lecteurs-sources* qu'institutions sociales (associations, représentants syndicaux) ou politiques (élus, militants politiques), pour que puissent se développer des controverses locales. Les communiqués de presse sont mis en pages dans le produit final sans qu'intervienne la médiation du journaliste. Ce type d'organisation journalistique doit son succès à la grande proximité entre les lecteurs-sources et le média.

b*, Position de Place Publique par rapport à ces modèles*

Ce modèle de la presse hebdomadaire locale semble pouvoir s'adapter à *Place Publique Locale*, dans la mesure où les protagonistes partagent un profil sensiblement similaire. Toutefois, deux différences doivent être relevées. La première est d'ordre organisationnel, la participation des rédacteurs est relativement soumise aux nécessités d'une formation aux techniques d'écriture journalistique, discriminant les formes d'écrits. Celle-ci forme en quelque sorte un sas d'entrée qui sépare le public des rédacteurs. La seconde est liée à la dépendance manifeste à l'égard de l'institution municipale. Principal financeur, elle est également partie prenante de la démarche au sein du comité éditorial.
La question posée par la mise en place d'une *Place Publique Locale* se réfère à l'inscription dans l'un ou l'autre de ces types de médiations. Elle repose finalement sur trois types d'acteurs aux identités bien définies : journalistes, détenteur d'une expertise particulière ; correspondants locaux, détenteurs d'une expertise reposant sur l'expérience et la connaissance, parfois la pratique des réseaux de sociabilité ; les acteurs locaux, *lecteurs-sources* ou institutions locales (collectifs, associations, pouvoirs publics), peuvent intervenir directement dans le produit médiatique, en passant par le filtre de la rédaction. Or le projet de *Place Publique* tend à gommer ces différentes fonctions, en imposant un statut de rédacteur unique, par qui transite l'information. Le rôle de ce magazine est également en question, puisque la médiatisation de débats, sous forme de tribune libre par exemple, n'est pas présente dans le dispositif. Cette médiatisation passant par un travail de construction de l'information par l'intermédiaire du journaliste.
Le modèle de la presse locale mis en lumière à travers l'organisation de *Place Publique* a pour but de réfléchir à la manière dont ce modèle pourrait être transposé dans l'univers de l'expression citoyenne. Il ne faut certainement pas perdre de vue une différence fondamentale entre ces deux produits médiatiques. Le premier relève d'un produit médiatique commercial. Il implique la vente du produit et la rétribution financière des rédacteurs. Le second ne s'intègre pas dans le marché de la presse locale. S'interroger sur les différences permet parfois de mettre en lumière certaines insuffisances de *Place Publique*.
1/ Organisationnelles :

- Statutaires : Une première distinction opérée entre le modèle du *Trégor* et de *Place Publique* est le refus d'opérer une distinction entre journalistes et correspondants.

Toutefois cette distinction statutaire reste pertinente, puisque la validation des articles passe par la rédactrice en chef. De manière informelle s'opère finalement une distinction. Les identités de la catégorie « habitants » s'opposent à celle des journalistes. La détention et l'ostentation d'un capital technique spécifique, la maîtrise de techniques d'écriture ou logicielles (*SPIP*), se traduisant par une forme de violence symbolique perçue. Il y a ainsi reproduction d'une distinction.

- Cette distinction réside sur une détention inégale de capital culturel. Cela se traduitpar une identité professionnelle différente ; la correspondance locale relevant de l' « amateurisme », tout en donnant licence par une rétribution financière. Or, quelles rétributions, non pas financières, mais symboliques, sont accordées aux rédacteurs ? Celles-ci sont sans doute quasi-nulles, du fait d'un mélange des genres entre une parole publique et une fonction journalistique de l'écrit.

2/ Mode de diffusion et temporalité

- La presse locale repose sur un mode de diffusion de proximité. Le journal est diffusé par des intermédiaires de proximité. Ces formes de circulation sociale de l'information se calquent sur une pratique homogène de l'espace. Le choix porté sur la diffusion du magazine en ligne implique également le risque d'une double déconnexion avec l'espace social local. Pour les rédacteurs, un public trop indéterminé augmente le coût de l'investissement. Pour le public, il implique une maîtrise de l'outil informatique. Cependant, l'intérêt de ce *medium* se précise dans le cas d'une communication du territoire vers l'extérieur. Dans ce cas, la fonction du site est tournée vers du marketing territorial.
- Cette distanciation vis-à-vis d'un public local, peu enclin à utiliser l'Internet comme source informationnelle, s'accroît du fait d'une temporalité peu adaptée pour la fidélisation d'un public-cible. La publication trimestrielle s'explique par une organisation journalistique (conférences de rédaction – comité de rédaction) inadaptée aux objectifs.

3/ Découpage des rubriques et identités locales

- Les identités constituent un élément explicatif du succès de la presse locale provenant de l'adéquation forte entre rubricage territorial et les espaces vécus par le public. Le particularité du journalisme local tient surtout au rapport entretenu avec les sources et lecteurs, où le lectorat est défini par l'appartenance à un territoire. La profusion des pages locales amplifie la fonction « miroir » de la société locale. L'élément distinctif est l'articulation entre les identités locales, à une échelle politiquement et historiquement significative ; et à une échelle plus réduite, de *socialité*, où se développe une sociabilité spontanée.

4/ Autonomie et représentations :

- La presse locale se caractérise par ses relations d'interdépendance avec les institutions locales ; d'où une image dépréciée de ce type de presse. Mais la situation de *Place Publique* est certainement plus délicate. À des relations d'interdépendance s'oppose une intégration de la collectivité dans le dispositif. La présence de la municipalité, et par voie de conséquence la proximité du pouvoir local, constitue un frein à la participation, celle-ci étant parfois interprétée comme un censeur potentiel. Premier frein auquel se rajoute l'absence de reconnaissance des structures de médiations que constitue le secteur associatif.

2, Repenser un modèle d'expression citoyenne ?

Qu'il s'agisse de presse locale ou de *Place Publique*, le dispositif repose sur un postulat d'une démarche journalistique comme modalité de production de l'information. La démarche qui vise à rassembler le matériau d'enquête et le choix de l'angle pour son traitement repose sur une nécessaire prise de distance par rapport au sujet traité. Cette mise à distance se traduit notamment par une prise de distance par rapport aux différentes formes d'engagement individuel ou collectif[199].

Or, nous avons souligné combien cette pratique d'une neutralité et d'une mise à distance de l'expression citoyenne constitue une contradiction avec les formes de leur engagement. L'expression citoyenne, au sens d'une prise de parole publique des citoyens, repose sur les antagonismes à l'autre. Cette dynamique formatrice d'identité repose en effet sur la présence d'un collectif, porteur d'une représentation spécifique du monde, qu'il cherche à médiatiser. Cet acte de communication exprime une mise en tension entre un « nous » et un collectif élargi, faiblement déterminé. L'expression citoyenne relève finalement de rapports entre social et politique, entre privé et public, qui se donnent à voir dans une tension entre les différentes composantes de la ville. Les cadres institutionnels d'expression ne constituent finalement que des espaces de médiation entre la « société civile » et la « gestion politique », dont une des fonctions consiste à euphémiser les tensions au sein d'une collectivité. Ces espaces de médiation constituent plus une scène d'apparition pour des acteurs placés en concurrence que la concrétisation d'un projet collectif, capable de générer du lien social. On le perçoit bien dans le cadre des Conseils de quartier, que ce soit à Brest, ou à travers les études menées sur d'autres territoires[200]. Les *Places Publiques Locales* remplissent finalement ces mêmes fonctions, scène d'apparition au sein de l'espace public local.

a, Du forum électronique au modèle journalistique

Dans cette perspective, comment la démarche de *Place Publique* peut-elle constituer un nouveau cadre pour l'expression citoyenne ? Un extrême serait finalement un espace peu formalisé en ligne, cadre qui servirait d'exutoire pour une partie de la population. Cette prise de parole dans un cadre institué se rapproche sensiblement du modèle du forum électronique municipal. Sur le modèle d'une apparente désintermédiation, les contributions seraient transmises directement, sans réflexion préalable au sein d'un collectif. L'absence de prise en compte d'une attente collective tendrait finalement à l'expression d'intérêts individuels, ce d'autant plus que l'espace serait perçu comme ayant une prise directe avec les élus. La valorisation du territoire, à travers l'agrégation d'expressions individuelles et non pas la médiatisation des initiatives citoyennes, paraît difficilement réalisable.

199 Un article refusé sur Place Publique Vandœuvre, titré « *Instruire et informer les femmes enrichirait le monde* », l'a été parce que jugé trop subjectif, ce d'autant plus que la rédactrice est impliquée dans la formation de femmes immigrées. Une réponse donnée par une des deux animatrices locales de *Place Publique* est le reproche d'une démarche trop peu journalistique. « *Je trouverais légitime d'avoir d'autres points de vue que seulement celui de la rédactrice sur le sujet : il serait bien d'aller interroger d'autres parents, un instituteur, un éducateur de quartier ou pourquoi pas un pédiatre ou une assistante sociale...* »

200 Voir notamment l'étude menée par Loïc BLONDIAUX et Sandrine LEVÊQUE sur la politique des comités de quartier dans le XXème arrondissement parisien (« La politique locale à l'épreuve de la démocratie. Les formes paradoxales de la démocratie participative dans le XXème arrondissement de Paris », in C. NEVEU, op. cit.)

Mais, la démarche de *Place Publique* postulant la constitution d'un sentiment collectif à partir d'une intégration du public paraît difficilement conciliable avec les dynamiques développées localement. Cette contradiction entre présupposé de communication citoyenne *ex-nihilo* et pratiques avérées se traduit par un problème organisationnel. Dans une organisation reposant sur un modèle journalistique, les rédacteurs se retrouvent confrontés à de nombreuses contraintes liées notamment à la perception du public sur leur démarche. Les débats organisés au sein des conférences de rédaction peuvent apparaître comme une démarche structurant un collectif. Derrière le jugement collectif sur le produit médiatique à réaliser, se dessine l'artefact d'un public cherchant à s'informer sur les initiatives citoyennes, sans que celles-ci soient clairement définies. Or, les débats illustrent davantage un processus de cristallisation de positions individuelles au sein du collectif. Le jeu de négociation entre rédacteurs sur leurs articles peut potentiellement aboutir à un produit médiatique, dont l'intérêt se retrouve limité du fait d'une perception d'un public potentiel trop flou.
L'autre contrainte provient d'une pratique journalistique jugée trop contraignante. Elle repose sur une soumission aux faits, garante d'une objectivité, une anticipation sur la réception du lecteur, imposant une logique de clarté et d'explication, et un ensemble de techniques visant à retenir l'attention du public. Ce souci d'accrocher le lecteur reste toujours un élément présent, récurrent dans le discours des journalistes – « *on n'écrit pas pour soi, mais pour le lecteur* », lecteur fortement indéterminé. Ces techniques se retrouvent finalement en décalage avec les pratiques d'expression citoyenne, où le public est perçu avec sans doute plus de précision, du fait d'une proximité plus grande. Placés dans une proximité relationnelle immédiate, les interactions lecteurs-rédacteurs se développent dans un cadre public, quotidien. Nombre de rédacteurs de journaux de quartiers nous ont fait part des remarques faites par leurs lecteurs, sollicitation pour connaître la date de sortie du prochain numéro ou pourquoi la page « jeu » a été supprimée, etc. Cette proximité a pour vertu, finalement, de permettre un ajustement régulier du produit médiatique aux attentes et exigences du lecteur.

3, Les caractéristiques de l'expression citoyenne

La proximité relationnelle est très certainement l'un des fondements sur lequel se développent toutes démarches. Nous l'avons souligné dans le cas de Vandœuvre, l'absence d'homogénéité identitaire qui caractérise cette ville explique en partie les raisons d'une absence de cadres d'expression citoyenne. Brest se caractérise par ses histoires locales sédimentées, où se mêlent souvenirs nostalgiques des zones de baraquement, références aux identités de clochers et de barres d'immeubles, actions en faveur de la préservation d'un patrimoine architectural (par exemple la défense de la *Rue de Saint-Malo* à Brest).
Ces démarches d'expression sont d'autant plus pérennisables qu'elles s'appuient sur différentes structures de quartier, couplées d'une action publique volontariste, qui favorise l'émergence de cette expression. Les stigmates subis par une population périphérique se retrouvent retournés, transformés en ressources lorsque la possibilité leur est offerte de s'exprimer. C'est cette volonté qui se matérialise au sein de deux quartiers les plus stigmatisés de Brest, Pontanézen et Kerourien.
Ainsi lorsque l'accompagnement à l'écrit public se développe, il se fait toujours dans le cadre de quartiers, zone de médiation sociale entre le seuil de l'intimité et la ville, espace trop vaste. Ce n'est effectivement pas un hasard si les actions publiques, de la politique de Développement Social des Quartiers aux Conseils de quartiers, se sont développés à cette échelle. Cette proximité réinventée[201], relativement indéterminée, constitue finalement une référence centrale de la démocratie participative. Le quartier est « convoqué pour ses valeurs

201 Soulignons ici la déconnexion relative entre quartiers institutionnels et quartiers vécus.

d'entraide, de sociabilité et sa dimension égalitaire et intégratrice.[202] » Paradoxalement, les références à ces quartiers sont peu présentes au sein de *Place Publique*. Elles n'apparaissent qu'en creux, les identités s'offrant à voir *naturellement* au sein des écrits[203], sans références explicites à ces micro-territoires. Il semble justement qu'un aspect sur lequel s'est développée *Place Publique Locale* est une référence unique et centrale à la ville.

a, Réintroduire les quartiers dans Place Publique ?

De manière pragmatique, une réorientation de Place Publique serait de calquer le modèle de la presse locale en transposant le modèle du rubricage par territoires vécus, une partie réservée aux sujets transversaux touchant l'ensemble des habitants, une autre des rubriques étant constituée par l'information propre aux micro-territoires.

- Problèmes posés :
  - Les déconnexions territoriales

Une partition du magazine en rubriques territorialisées aurait pour vertu apparente d'être en plus grande adéquation avec les territoires de vie des auteurs. L'objectif implicite est double : jouer sur les identités des rédacteurs et des lecteurs, ceux-ci étant supposés partager les mêmes affinités. Cette perspective repose sur ce premier présupposé. Une difficulté supplémentaire vient alors se rajouter à cette démarche, liée à une perception floue des quartiers. Les références choisies risquent de ne pas être en parfaite concordance avec les espaces vécus. Deux logiques opposées se retrouveraient ainsi à l'œuvre, entre une volonté top-down d'instituer des cadres de références et une identification du public à des références subjectives.

  - La représentativité de la prise de parole publique

Les actions volontaristes en matière d'expression des habitants dans le cadre d'assemblées locales ou de gazettes de quartiers démontrent une importance croissante accordée aux registres de l'expérience, de l'affectif et du témoignage, favorisant par la-même l'émergence d'une parole habitante. L'usage du logiciel *Glasnost* relève de cette démarche, reconnaissant explicitement une expertise habitante liée à l'usage d'équipements urbains. Un risque cependant serait de limiter la parole publique à une simple expertise liée à cet usage. L'habitant ne serait consulté, sa parole ne serait prise en compte que dans le cadre de micro-projets. L'imposition d'un tel rubricage, comme plus largement toute démarche d'expression citoyenne, laisse planer un risque d'accaparement d'une prise de parole légitimée par quelques acteurs centraux. C'est en particulier le risque encouru par Vandœuvre, en intégrant les Correspondants de quartiers dans le dispositif. Le terme d' « habitants » a certainement le mérite de ne pas prendre en compte ces inégalités structurelles, qui contribuent à donner l'illusion d'une homogénéité et d'une qualification sur la simple base de l'ancrage territorial. Or cette apparente homogénéité implique une catégorisation exclusive[204]. Ce fait est d'autant plus prégnant que certaines paroles restent plus légitimes que d'autres, celles des jeunes ou des immigrés[205]. Ces mécanismes de domination produisent une forme de division sociale de

202 Rémi LEFEBVRE, Magali NONJON, *La démocratie locale en France. Ressorts et usages*, in Sciences de la Société, n° 60, p. 20.

203 Les premiers articles publiés sur *Place Publique Vandœuvre* consistaient pour la majorité en la présentation des secteurs dont les rédacteurs étaient Correspondants.

204 Catherine Neveu souligne que la catégorisation de public cible, « habitants » au sein des Conseils de quartier et « jeunes » au sein des associations aboutit à structurer des catégories mutuellement exclusives. (Catherine NEVEU, *« Nous » illégitimes et « je » indicibles : tension du collectif et de l'individuel dans des pratiques et des représentations de la citoyenneté à Roubaix*, in C. NEVEU (dir.), op. cit., 1999)

205 Cette illégitimité se traduit implicitement par une relative stigmatisation d'une population immigrée, parce que porteuse d'une culture différente. Elle se donne à voir en creux, à Vandœuvre, lorsqu'un acteur associatif cherche à valoriser les pratiques culturelles musulmanes, dans un souci d'ouverture. Cette particularité est stigmatisée comme extérieure au territoire local, voir comme une stratégie de promotion culturelle. Elle prend la forme d'un refus collectif catégorique, lorsqu'une rédactrice vient proposer un sujet sur les femmes et l'Islam.

la prise de parole légitime. Cette hyper-spécialisation du micro-local aboutit également à n'intervenir que sur des enjeux très spécifiques, qui n'autorisent aucune généralisation. Le rôle du citoyen est cantonné au seul registre technique, agissant comme un filtre dépolitisant.

b, L'autonomisation de la prise de parole citoyenne.

L'idéal citoyen, tel qu'il est pris dans sa conception républicaine, repose sur l'affirmation d'un citoyen abstrait, indicible et conduit à une certaine exclusion quand s'affirment les particularismes propres aux groupes. La tension entre l'individuel et le collectif, entre un « je » banalisé et un « nous » particularisé, voire stigmatisé, aboutit à une contradiction de la « citoyenneté à la française ». Le double ancrage social et local du mouvement associatif qui fait la spécificité de ces mouvements implique une stigmatisation communautariste. Cette contradiction semble inhérente au projet de *Place Publique*, où la « citoyenneté » et la « participation des habitants » repose sur des individus acteurs de mouvements sociaux locaux et sur l'imposition d'une démarche journalistique distanciée.

Dans cette perspective, le projet de *Place Publique* correspond finalement à conforter et accompagner le rôle du politique comme chef d'orchestre du local, dont la mission est de produire une cohérence d'ensemble du local. Le souci de construire du lien social et de produire un sentiment d'appartenance collectif reste la préoccupation principale des élus. Comme souligné à maintes reprises[206], c'est la transformation des registres de légitimation du pouvoir politique qui est en jeu. Elle est alors révélatrice d'une difficulté liée à la démocratie participative ; l'espace public local n'est pas unitaire. Il est révélateur qu'en majorité, les acteurs impliqués dans la démarche de *Place Publique* forment un public légitimé dans d'autres cadres, manifestant une forme de *cens* social. Elle révèle également l'obligation d'occuper ces espaces de médiation, au sens d'une représentation, sans parvenir à constituer un collectif stable.

Cette gestion de la prise de parole centralisée apparaît alors en contradiction avec les mécanismes d'expression citoyenne, où la valeur centrale est l'autonomie à l'égard des institutions, que ce soient les organes de la presse locale ou les instances du pouvoir local. Les expériences locales observées illustrent dans leur fonctionnement cette possibilité d'un accompagnement à « la carte » des dynamiques de la part des acteurs institutionnels (principalement les équipements de quartier). Cette prise de distance s'avère incontournable pour assurer aux *écrivants* publics un minimum de légitimité qui leur ouvrira par la suite la possibilité d'une représentation d'intérêts localisés. Les dynamiques d'écritures publiques nécessitent moins la transposition d'un modèle développé dans un espace déterminé, en l'occurrence l'espace professionnel des journalistes, que la liberté accordée aux pratiquants pour leur permettre d'inventer leur propre modèle, quelque part entre journalisme et militance locale.

206 Voir par exemple : Patrick LE GALES, *Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine*, Revue Française de Science Politique, n°1, 1995.

Synthèse

La démarche initiée dans le cadre des deux villes, Brest et Vandœuvre lès Nancy, autour de l'association *Place Publique* repose sur plusieurs perceptions, dont il convient de discuter. La démarche qui vise à favoriser l'expression des citoyens en ligne pose deux séries de questions :

- La diffusion des usages de l'Internet dans un contexte localisé ;
- La capacité pour des habitants de s'approprier ces techniques de communication dans le cadre de leurs actions collectives.

1/ L'appropriation d'une nouvelle technique transite, malgré une politique volontariste, par des réseaux de sociabilité en lien avec une démarche coopérative. La diffusion d'outils de co-publication reste contrainte par un ensemble de savoir-faire et de savoir-être face à la machine. La diffusion restreinte des usages de logiciels tels que SPIP s'explique par des valeurs d'usages qui se retrouvent essentiellement dans un support de publication de proximité. Les journaux de quartiers, sur support papier, bénéficient de la circulation sociale de l'information passe par des relais de proximité.

2/ Les formes d'écritures publiques les plus abouties passent par un processus d'autonomisation par rapport aux institutions locales, tels que les équipements de quartier, prennent appui sur des territoires aux identités forgées par l'histoire et reconnues par la population. Ces écrits sont alors portés par des associations locales, chargées dans une certaine mesure de la représentation des intérêts des habitants. Néanmoins, le rôle de l'action publique dans l'amorçage des prises de parole publique mérite d'être souligné.

3/ Idéalement, l'écriture publique remplit une fonction de médiation au sein du débat social. Médias au service d'un public restreint, leur rôle est double. D'un côté, elle permet à un collectif élargi de consolider son identité particulière. De l'autre, elle permet de porter à l'agenda politique local des problèmes publics de proximité. Ces médias citoyens s'apparentent par certains égards à une presse alternative.

4/ Les *écrivants* publics sont porteurs d'une légitimité qui s'est construite dans un espace de proximité, caractérisé par une relative homogénéité sociale et identitaire. Cette légitimité a été forgée dans l'exercice d'une activité militante, qui débouche sur une reconnaissance auprès du public et des sources. Elle relativise l'idée d'une prise de parole publique possiblement partagée par tous.

5/ L'exemple de Vandœuvre illustre ce double aspect. L'autonomie réduite des quartiers face à la municipalité et des identités locales mal affirmées expliquent l'absence de développement d'expériences autonomes. L'introduction d'une centralité et d'une médiation dans la prise de parole publique aboutit à l'exclusion des institutions de proximité, les associations. La représentativité de ces paroles s'avère très restreinte. Le contrôle social opéré par l'encadrement des démarches d'écriture est en contradiction avec les valeurs d'autonomie, voire d'émancipation, défendues au travers de l'expression citoyenne.

7/ Les techniques d'écriture journalistique, artefacts mobilisés pour borner un champ professionnel, s'avèrent en inadéquation avec les attentes d'un public soucieux de prendre ses distances à l'égard d'une rationalisation de la production d'informations. Elle se traduit par un refus des règles fixées et imposées par un acteur extérieur à leur cadre de vie quotidienne.

La démarche de l'association *Place Publique* cumule donc trois niveaux de blocages :

- Un support médiatique inadapté au contexte local ;
- Des espaces de vie intermédiaires (quartiers) constituent l'échelle de développement d'une sociabilité entre habitants, support des démarches d'expression citoyenne. Or ces échelles ne sont pas prise en considération dans le cadre du dispositif des *Places Publiques Locales* ;
- La prise de parole publique est encadrée par l'imposition de normes d'écriture et dans un espace animé par un dispositif institutionnel.

La mise en place des cadres d'expression publique s'inscrit par ailleurs dans un contexte plus large de tentative de revalorisation de la démocratie locale. Elle se traduit par la mise en place de procédures consultatives ou de concertation, dont les fonctions affichées varient fortement, entre usage fonctionnel de l'expertise des habitants, fonction sociale, destinée à revivifier la sociabilité des quartiers urbains et fonction politique, espace de socialisation politique. Sans que ces démarches ne constituent le fondement de nos problématiques, elles soulèvent nombre d'interrogations sur la multiplicité des espaces publics à l'échelle d'une ville. Elles révèlent également la dualité de ces espaces entre le souci d'un encadrement de la prise de parole citoyenne et la nécessité d'un engagement distancié des citoyens, sans que le jeu soit à somme positive.

Cette observation permet de mieux appréhender l'impact des nouvelles techniques de communication dans la gestion des affaires municipales, oscillant entre renouveau de la démocratie locale et des stratégies de marketing territorial, tous les aspects de la vie d'une cité pouvant potentiellement être mobilisés. Cette diffusion des outils et techniques de communication, quelque soient les techniques ou le format adoptés, questionne indirectement les médiations des dispositifs socio-techniques, où la volonté de centraliser et d'encadrer l'expression publique est manifestement peu compatible avec les processus d'autonomisation d'une parole publique portée par des acteurs de proximité.

Annexes

Annexe 1 : liste des entretiens

Annexe 2 : Exemples de journaux de quartier

Annexe 3 : Bibliographie

Annexe 1 : liste des entretiens

Liste des entretiens réalisés sur Brest

Les initiateurs du projet

L'adjoint au Maire de Brest, chargé des Nouvelles Technologies ;

La rédactrice en chef de Place Publique ;

Un membre du service "citoyenneté et démocratie locale" à la mairie de Brest.

Les formateurs à l'écriture journalistique

Une journaliste free-lance, formatrice dans le cadre de *Place Publique Brest*.

Les membres du comité éditorial

Un représentant de la Mairie de quartier de l'Europe et référent pour le PEL sur le quartier ;

Le médiateur du livre à la Maison Pour Tous du Valy-Hir ;

Un animateur socio-culturel de la *Ligue de l'Enseignement – FOL 29*, animateur du Collectif des journaux de quartier ;

Le responsable du *Conseil local de la Jeunesse*.

Les contributeurs

Un rédacteur du journal de quartier de Bellevue, *Journal de nos quartiers* ;

Le responsable du journal de quartier *Entre deux Ponts* ;

Professionnels et animateurs socio-culturels

L'initiateur de la démarche des Webtrotteurs des Lycées ;

Le directeur de la Maison Pour Tous du Valy Hir ;

L'animatrice du Collectif Vivre Ensemble (http://www.couleurquartier.infini.fr/) / Centre social de Kerourien ;

La responsable des Web-Reporters de Lambézellec ;

Une animatrice du Centre social Centre social de Kérédern, chargée de l'encadrement du journal du quartier ;

Les journaux de quartiers

Une animatrice socio-culturel de la MPT du Valy Hir et responsable du journal de quartier *Le Vent de Quéli* ;

Le responsable du journal du journal de quartier de Bellevue, *Journal de nos quartiers* ;

Le représentant du journal du quartier de Pen Ar Créac'h, *Canard Pen ar…* ;

Le Président de l'Association des habitants de Lambézellec-Est et animateur du journal *Le Char Rieur* ;

Deux rédactrices du journal de quartier de Kérédern, *Les Hauts des Tours de Keredern* ;

Les médias alternatifs

La présidente de *Télévision Générale Brestoise* ;

Un membre-fondateur de *Canal Ty Zef* ;

Les associations

Association *Vivre la Rue* (http://www.vivrelarue.infini.fr/) ;

Collectif *Ufal29* (http://www.ufal29.infini.fr/) ;

La Sécu est à vous, collectif de défense de la Sécurité Sociale (http://lasecuestavous.infini.fr/) ;

Park Ar Skoazell, jardin collectif (http://www.park-ar-skoazell.infini.fr/) ;

Eau et Rivière de Bretagne (secrétaire d'édition de la revue *Eau et Rivière de Bretagne*).

Liste des entretiens réalisés sur Vandoeuvre lès Nancy

Initiateurs du projet :

La Maire de Vandœuvre ;

L'ancienne chargée de mission, en charge la Démocratie Locale ;

La chargée de mission actuelle ;

Une stagiaire chargée de l'animation de *Place Publique Vandœuvre* ;

Un responsable de l'association *Entr'Ouvert*, développeuse de *Glasnost* ;

Les membres de *Place Publique Vandœuvre*

La correspondante du quartier du « *Haut de Crévic* » ;

La correspondante du quartier « *Centre-Ville Europe* » ;

Le correspondant du secteur « *Cheminots lorrains* » ;

La présidente du *Centre du volontariat de Nancy* ;

Le fondateur de l'association *Transcultures* ;

Un citoyen ;

Association rencontrée

Association *Réponses*.

Annexe 2 : Exemples de journaux de quartier

Première page du journal de quartier de Bellevue, n° 36, mai-juin 2003

Pages du journal de quartier de Lambézellec-Est *Le Char Rieur*, n° 42, octobre 2004

Annexe 3 : Bibliographie

Articles cités :

Hugh AITIKEN, *Science, technique et économie, pour une problématique de la traduction,*
in Réseaux, n° 60, 1993, pp. 61-85.

Lionel ARNAUD, Christian LE BART, Romain Pasquier, « déplacements idéologiques et action publique. Le Laboratoire des politiques territoriales »,
in Sciences de la société, *Les idéologies émergentes des politiques territoriales*, n° 65, mai 2005

Marie Héléne BACQUE et Yves SINTOMER, « L'espace public dans les quartiers populaires d'habitat social »,
in Catherine NEVEU, *Espace public et engagement politique*, L'Harmattan, 1999, pp. 115-148.

Michel BEAUCHAMP, Thierry WATINE, *Le journalisme public aux Etats-Unis : émergence d'un nouveau concept,*
in Cahiers du journalisme, n°1, pp.142-159 ;

Sylvie BIAREZ, « Repenser la sphère locale selon l'espace publique »,
in Bastien FRANÇOIS et Erik Neveu (dirs), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, PUR, coll. Res Publica, Rennes, 1999, pp. 267-284.

Loïc BLONDIAUX, « Démocratie délibérative et démocratie participative : une lecture critique »,
in Marie Hélène Bacqué et Yves Sintomer (dirs.), *Démocratie participative et gestion de proximité*, Paris, La découverte, 2004 ; http://www.chaire-mcd.ca/publications/conferences/Blondiaux-conf1-novembre-2004.pdf.

Loïc BLONDIAUX et Sandrine LEVÊQUE, « La politique locale à l'épreuve de la démocratie. Les formes paradoxales de la démocratie participative dans le XXème arrondissement de Paris »,
in Catherine NEVEU, *Espace public et engagement politique : enjeux et logiques de la citoyenneté locale*, L'Harmattan, Paris, Montréal (Québec), 1999

Pierre BOURDIEU, « L'économie des biens symboliques »,
in *Raisons pratiques, sur la théorie de l'action*, Seuil, Paris, 1994, pp. 175-211

Pierre BOURDIEU, *Stratégies de Reproduction et Modes de Domination*,
in Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n°105, décembre 1994.

Robert BOURE, Alain LEFEBVRE, *Citoyenneté et citadineté dans la mal nommée « démocratie électronique locale »*,
in Sciences de la Société, n°60, octobre 2003, p. 69.

Dominique CARDON, Fabien GRANJON, *Les mobilisations informationnelles dans le mouvement altermondialiste*,
communication au Colloque "Les mobilisations altermondialistes", 3-5 décembre 2003, (http://www.afsp.msh-paris.fr/activite/groupe/germm/collgermm03txt/germm03cardon.pdf).

Peter DAHLGREN, *L'espace public et l'internet, structure, espace et communication*,
in Réseaux, n° 100, *Communiquer à l'ère des réseaux*, Paris, 2000, pp. 487-521.

Guy DI MEO, *Les paradigmes du quartier urbain*,
in Sciences de la Société, *La ville en questions (1)*, in Les Cahiers du LERASS, n°30, octobre 1993, p. 56.

Pierre FAVRE, « Les manifestations de rue entre espace privé et espaces publics, »
in Bastien FRANÇOIS, Erik NEVEU, *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, PUR, coll. Res Publica, Rennes, 1999, pp. 35-52.

Josiane JOUET, *Retour critique sur la sociologie des usages*,
Réseaux, n°100, 2000, pp. 488-521.

Christian LE BART, *Les bulletins municipaux : une contribution ambiguë à la démocratie locale*,
Hermès, n° 26-27, 2000, pp. 175-184.

Rémi LEFEBVRE, Magali NONJON, *La démocratie locale en France. Ressorts et usages*,
in Sciences de la Société, n° 60, p. 20

Patrick LE GALES, *Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine*,
in Revue Française de Science Politique, n°1, 1995.

Thierry VEDEL, *L'Internet et les villes : trois approches de la citoyenneté*,
in Hermés n°26-27, 2000, pp. 247-262,

Luc VODOZ, *Citoyenneté et territoire à l'heure des NTIC*,
in NTIC et Territoires, op. cit.

Stéphanie WOJCIK, *Les forums électroniques municipaux. Espace de débat démocratique ?*,
in Sciences de la Société, Cahier du LERASS, n° 60, 2003, pp. 107-125.

Ouvrages cités :

Yves AGNES, *Manuel de journalisme, écrire pour le journal*,
La Découverte, coll. Repères, 2002, 447 p.

Bastien FRANÇOIS et Erik NEVEU (dirs), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*,
PUR, coll. Res Publica, Rennes, 1999, 271 p.

Marie-Thérèse CLOÎTRE (dir.), *Histoire de Brest*,
Centre de recherche bretonne et celtique, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2000, 303 p.

Michel DE CERTEAU, *L'Invention au quotidien, tome 1 : Arts de faire*,
Folio, Paris, 1990, 349 p.

Guy DI MEO, *Géographie sociale et territoires*,
Nathan Université, coll. Fac, Paris, 1998, 318 p.

Jean-Pierre GAUDIN, *Gouverner par contrat, l'action publique en question*,
Presses de Sciences Po, 1999, 233 p.

Fabien GRANJON, *L'Internet militant : Mouvement social et usage des réseaux télématiques*,
Apogées, Rennes, 2001, 189 p.

Jürgen HABERMAS, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*,
Payot, coll. Critique de la politique, Paris, 1993 (1962), 324 p.

Pierre MULLER et Yves SUREL, *L'analyse des politiques publiques*,
Monchrestien, Paris, 1998, 156 p.

Catherine NEVEU, *Espace public et engagement politique : enjeux et logiques de la citoyenneté locale*,
L'Harmattan, Paris, Montréal (Québec), 1999, 307 p.

Isabelle PAILLART, *Les territoires de la communication*,
PUG, Grenoble, 1993, 282 p.

Denis RUELLAN, *Le professionnalisme du flou, identités et savoir-faire des journalistes français*,
PUG, Grenoble, 1993, 240 p.

Denis RUELLAN, Daniel THIERRY, *Journal local et réseaux informatiques ; Travail coopératif, décentralisation et identité des journalistes*,
L'Harmattan, coll. Logiques Sociales, Paris, 1998, 207 p.

Richard SENNETT, *Les tyrannies de l'intimité*,
Seuil, coll. La couleur des idées, Paris, 1995 (1979), 282 p.

Luc VODOZ (dir.), *NTIC et territoires, Enjeux territoriaux des nouvelles technologies de l'information et de la communication*,
Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2001, 436 p.

Jean-Louis WEISSEBERG, *Présence à distance, Déplacement virtuel et réseaux numériques, Pourquoi nous ne croyons plus la télévision*,
L'Harmattan, coll. Communication, Paris, 1999, 301 p.

Mémoires cités :

Sébastien DEREAUX, *Les élections politiques à Vandœuvre-les-Nancy, de 1945 à 1997 : Les comportements politiques d'une ville nouvelle*,
Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Nancy II, 1997, 167 p.

Benjamin FERRON, *La presse alternative locale en France, un espace de contestation de représentations et normes instituées du système du pouvoir local*,
Mémoire de DEA, Action publique et territoires en Europe, IEP, Rennes, 2004, 237 p.